

REVUE DE PRESSE



Direction de la vie syndicale et des communications

MAI 2021

ACÉRICOLE

- **Des élèves se sont sucré le bec.....5**
(La Voix régionale, 5 mai)
(La Terre de chez nous, 12 mai)

AGRICLIMAT

- **Le projet Agriclimat sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques.....8**
(Le Contrecourant, 22 mai)
(Chambly Express, 24 mai)
(L'Écho de la Rive-Nord, 24 mai)
(L'Écho de Laval, 24 mai)
(Sorel-Tracy Express, 24 mai)
(Vallée-du-Richelieu Express, 24 mai)
(La Voix de l'Est, 25 mai)

AGRICULTURE DURABLE (La route des sols)

- **Suivez « La Route des sols en santé » 50 producteurs de la Montérégie donnent la direction 23**
(CJSO, 28 mai)
(La Voix de l'Est, 28 mai)
(Le Contrecourant, 28 mai)
(Chambly Express, 30 mai)
(Sorel-Tracy Express, 30 mai)

BASSIN VERSANT

- **La Ville de Saint-Hyacinthe soutiendra à nouveau l'OBV 34**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 6 mai)
(Le Clairon de Saint-Hyacinthe, 18 mai)

CHRONIQUE À TOUT BOUT DE CHAMP

- **Des producteurs investis dans leur communauté 36**
(La Voix de l'Est, 3 mai)
- **Ensemble, c'est gagnant!..... 38**
(La Voix de l'Est, 19 mai)

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE

- **La production horticole, un monde fascinant! 40**
(Gestion et Technologie agricoles, 6 mai)

CPTAQ

- **Arts Station vendu à plus d'un demi-million 41**
(L'œil Régional web, 7 mai)
- **Saint-Pie aussi veut de l'espace pour son développement industriel..... 46**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 6 mai)
- **Exceldor, CPTAQ, UPA, etc..... 47**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 6 mai)
- **Incertitude entourant le projet Exceldor à Saint-Hyacinthe**
La faute à Google..... 48
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 13 mai)
- **L'UPA Montérégie dénonce l'implantation de Google en zone agricole 53**
(CJSO, 10 mai)
(InfoSuroit, 10 mai)
(Le Soleil de Châteauguay, 10 mai)
(Radio-Canada, 10 mai)
(Sorel-Tracy magazine, 10 mai)
(Journal Saint-François, 11 mai)
(La Terre de chez nous, 11 mai)

- (Journal Saint-François, 12 mai)
- (La Voix de l'Est, 12 mai)
- (La Voix Régionale, 12 mai)
- (Le Soleil, 12 mai)
- (Le Devoir, 13 mai)
- (Le Soleil de Châteauguay, 18 mai)
- (Journal Saint-François, 19 mai)
- (La Terre de chez nous, 19 mai)
- (Journal Saint-François, 22 nov 2019)
- **Google wants to build a data center in an agricultural area in Beauharnois..... 87**
 - (Awani Review, may 12)
 - (Data Center Dynamic, may 11)
 - (The Gleaner, may 19)
 - (Quebec Farmers' Advocate, may)
- **Entrevue et article, Journal de Montréal, 10 mai**
<https://www.journaldemontreal.com/2021/05/10/google-investira-735-m-a-beauharnois-1>

GALA AGRISTARS

- **Regions's Agristars unveiled, with \$28,000 awarded to Au Coeur des Familles Agricoles 95**
 (The Gleaner, may 5)
- **Les Lauréats dévoilés et 28 000 \$ remis à l'organisme Au cœur des familles agricoles 96**
 (Sorel-Tracy Express, 4 mai)
 (Vallée-du-Richelieu Express, 4 mai)
 (La Voix Régionale, 5 mai)
 (Journal La Relève, 5 mai)

GILLES BISSONNETTE

- **Décès d'un pilier du milieu agricole de Vaudreuil-Soulanges 106**
 (Journal Saint-François, 6 mai)

HÉLÈNE MIRON

- **Une pionnière de l'agriculture s'éteint..... 107**
 (La Voix de l'Est, 19 mai)

MA FERME, MON MONDE

- **Des travailleurs étrangers de même famille..... 110**
 (La Terre de chez nous, 12 mai)

NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

- **Agricultural cohabitation in Montérégie : The smells 111**
 (La Voix Régionale, may 12)

- **Odeurs agricoles : Notre campagne, un milieu de vie à partager 112**
 (InfoSuroit, 4 mai)
 (Saint-Alexandre, 4 mai)
- **Cohabitation harmonieuse en zone agricole : l'eau 115**
 (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 6 mai)
 (La Voix de l'Est, 12 mai)
- **Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie 117**
 (Gestion et Technologie Agricoles, 6 mai)

SANTÉ MENTALE

- **Récoltons l'espoir : Pour la santé mentale des agriculteurs 118**
 (TVA Nouvelles, 4 mai)
- **Une appli pour combattre la détresse en milieu agricole 120**
 (L'Avenir et des Rivières, 19 mai)
- **Les agriculteurs et l'intervention 121**
 (Journal Métro Vaudreuil, 17 mai)

TET (Travailleur étranger temporaire)

- **Ces travailleurs étrangers qui viennent au Québec depuis 20 ans 124**
 (La Terre de chez nous, 26 mai)
- **Main-d'œuvre locale et étrangère : des outils pour faire fructifier
 votre recrutement et fertiliser les connaissances de vos employés 126**
 (Primeurs Maraîchères, 6 mai)

VOLAILLES

- **Un coup de pouce des EVQ pour Francis Giasson 127**
 (Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 27 mai)

Des élèves se sont sucré le bec

Steve Sauvé
Journaliste
ssauve@viva-media.ca

SUROÏT

En février et mars dernier, les Producteurs et productrices acéricoles de Montérégie-Ouest ont offert une commandite particulière dans de nombreuses écoles de la région. Plus de 3600 élèves de treize écoles primaires et services de garde ont pu se sucrer le bec en recevant des cornets à l'érable de producteurs locaux.

L'initiative a permis à des jeunes de découvrir les produits de l'érable fabriqués par les entreprises acéricoles de la Montérégie-Ouest. Selon les dires du président des Producteurs et productrices acéricoles de la région, Serge Beaulieu, les visages enchantés des jeunes ont confirmé le succès de la commandite.

« Nous avons lancé un appel aux écoles de la région et rapidement nous avons reçu des réponses positives pour faire découvrir les produits de l'érable à nos jeunes. Pour nous comme syndicat, c'est la deuxième année que nous avons une collaboration avec les écoles de la région. Et, pendant cette période de pandémie, nous voulions quand même poursuivre en 2021 avec une

présence de nos produits dans les écoles », affirme M. Beaulieu.

Les Producteurs et productrices acéricoles de Montérégie-Ouest

Les Producteurs et productrices acéricoles de Montérégie-Ouest représentent plus de 230 entreprises acéricoles de la région, regroupées dans les MRC du Haut-St-Laurent, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges, Jardins-de-Napierville et Roussillon.

En 2020, il y avait plus d'un million d'entailles permettant d'obtenir un rendement de plus de 3,8 millions de livres de sirop d'érable sur le territoire. La valeur de cette production représentait une valeur de plus de 10 millions de dollars.



PHOTOTHÈQUE

COVID-19

En date du 4 mai 2021

Données de l'INSPQ au Québec



Source : <https://www.inspq.ca/covid-19/donnees>

Nombre de cas ACTIFS par municipalités et villes

Municipalité	Cas	Evolution	%
VAUDREUIL-SOULANGES			
Coteau-du-Lac	-de 5	■	-de 0,07%
Hudson	+de 5	■	-de 0,1%
L'Île-Cadieux	0	■	0%
L'Île-Perrot	10	■	0,03%
Les Cèdres	-de 5	■	-de 0,07%
Les Coteaux	7	■	0,13%
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	6	■	0,05%
Pincourt	25	■	0,77%
Pointe-des-Cascades	-de 5	■	-de 0,34%
Pointe-Fortune	0	■	0%
Rigaud	0	■	0%
Rivière-Beaudette	0	■	0%
Saint-Clet	0	■	0%
Saint-Lazare	13	■	0,09%
Saint-Polycarpe	0	■	0%
Saint-Tésphore	-de 5	■	-de 0,70%
Saint-Zotique	7	■	0,09%
Sainte-Justine-de-Newton	0	■	0%
Sainte-Marthe	0	■	0%
Terrasse-Vaudreuil	-de 5	■	-de 0,25%
Très-Saint-Rédempteur	0	■	0%
Vaudreuil-Dorion	64	■	0,16%
Vaudreuil-sur-le-Lac	0	■	0%
BEAUHARNOIS-SALABERRY			
Beauharnois	-de 5	■	-de 0,04%
Sainte-Martine	-de 5	■	-de 0,08%
Saint-Etienne-de-Beauharnois	0	■	0%
Saint-Louis-de-Gonzague	9	■	0,61%
Saint-Stanislas-de-Kostka	-de 5	■	-de 0,30%
Saint-Urbain-Premier	0	■	0%
Salaberry-de-Valleyfield	23	■	0,05%
HAUT-SAINT-LAURENT			
Dundee	0	■	0%
Elgin	0	■	0%
Franklin	0	■	0%
Godmanchester	0	■	0%
Havelock	6	■	0,57%
Hinchinbrooke	0	■	0%
Howick	0	■	0%
Huntingdon	-de 5	■	-de 0,20%
Ormstown	12	■	0,33%
Saint-Anicet	6	■	0,33%
Saint-Chrysostome	-de 5	■	-de 0,41%
Sainte-Barbe	0	■	0%
Très-Saint-Sacrement	0	■	0%
JARDINS-DE-NAPIERVILLE			
Napierville	10	■	0,25%
Sainte-Clotilde	6	■	0,31%
Saint-Pémi	6	■	0,09%
ROUSSILLON			
Saint-Isidore	-de 5	■	-de 0,77%

* 1% Proportion de la population totale.
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_municipalités_duQuébec#/media/Fichier:Liste_municipalites_du_Quebec_2016.pdf

Répartition des cas de Covid-19 selon l'évolution du cas



Clinique mobile de dépistage sans rendez-vous

5 mai de 9 h 30 à 16 h
CENTRE COMMUNAUTAIRE - SALLE MARIE-ROSE
600 rue Ellis, Beauharnois

6 mai de 9 h 30 à 16 h
OMNI-CENTRE
375, boulevard Cardinal-Léger, Pincourt

Qui avec rendez-vous, s'il y a lieu.

Si vous pensez avoir des symptômes, appelez le

1 877 644-4545



* Informations en vigueur au moment d'aller sous presse (4 mai 2021, 16 h).

DES NOUVELLES DE L'UPA

Bovins

Des primes à la durabilité pour les producteurs de bovins



En vertu d'une entente conclue entre les Producteurs de bovins du Québec et leurs partenaires, les éleveurs de veaux d'embouche et de bouvillons, dont les exploitations sont certifiées *Verified Beef Production Plus* (VPB+), peuvent désormais recevoir une reconnaissance financière pour les animaux admissibles vendus à un acheteur. La certification VPB+ est un programme pancanadien permettant à des auditeurs d'attester des bonnes pratiques en ce qui a trait à l'environnement, à la santé, au bien-être animal et à la salubrité des aliments. À ce jour, au pays, un total de 122 fermes de veaux d'embouche et de bouvillons sont certifiées VBP+.

Volailles

Aide à la relève : et les gagnants sont...

Les Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) ont dévoilé la semaine dernière le nom des cinq gagnants du Programme d'aide à la relève 2021. Les EVQ félicitent donc Francis Giasson de la Ferme FMG (Montérégie), Alexandre Lefebvre de la Ferme avicole Serge Lefebvre (Rive-Nord), Étienne Husereau de la Ferme Husereau (Rive-Nord), Anabel Rochefort de la Ferme Pascal Rochefort (Est-du-Québec) et Marie-Christine Parent des Dindons du Roy (Cantons-de-l'Est). Dans le cadre de ce programme, les EVQ prêtent, à chacune de ces entreprises, un quota de 300 m².



Grains

Mise en ligne du rapport intérimaire 2020

Les Producteurs de grains du Québec ont mis en ligne leur rapport intérimaire 2020 faisant état de la mise en marché des principaux grains au Québec pour livraison à la récolte. Le principal objectif de ce rapport est de synthétiser les événements survenus lors de la commercialisation et d'analyser l'évolution des prix des grains au Québec selon la date de vente, pour une livraison au moment de la récolte. Les grains étudiés sont le maïs, le soja, le blé, l'avoine, l'orge et le canola. Le rapport complet peut être consulté à l'adresse bit.ly/3b1PUKA.



Montérégie

Du sirop dans les écoles

Plus de 3 600 élèves de treize écoles primaires et services de garde de la Montérégie-Ouest ont pu se sucrer le bec en recevant des cornets à l'érable de la part des Producteurs et productrices acéricoles de Montérégie-Ouest. Cette initiative a permis à des jeunes, notamment les élèves de l'école Saint-Paul, à Beauharnois, de découvrir les produits de l'érable fabriqués par les entreprises acéricoles de la Montérégie-Ouest. Elles sont plus de 230 dans ce secteur, regroupées dans les MRC du Haut-St-Laurent, de Beauharnois-Salaberry, de Vaudreuil-Soulanges, de Jardins-de-Napierville et de Roussillon.



Les élèves de l'école Saint-Paul, à Beauharnois.

OPINION

Une année charnière pour les producteurs forestiers



PIERRE-MAURICE GAGNON
Producteur forestier et président de la FPFQ

Cette année, nous entamons le deuxième cinquantenaire de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) avec la même conviction profonde que notre grande organisation doit poursuivre la promotion des intérêts de tous les producteurs forestiers du Québec, notamment en ce qui a trait à la commercialisation ordonnée du bois.

Ce fut une année charnière pour ce dernier dossier qui a occupé de plus en plus l'esprit de bon nombre de producteurs. Récemment, la situation s'est avérée fort favorable pour les scieurs alors que le prix du bois d'œuvre s'est hissé à un niveau record. Bien sûr, certains acheteurs se sont montrés à quelques égards friands du bois des producteurs, mais parfois moins enclins à rémunérer le travail exigeant de ceux-ci. Nul doute que la situation a nourri un sentiment d'insatisfaction chez de nombreux producteurs qui ne négocient pas collectivement la mise en marché du bois de sciage résineux.

Pourtant, de nombreux outils sont mis à la disposition des producteurs et de leurs plans conjoints pour assurer la prévisibilité de la mise en marché, et ce, au bénéfice des producteurs, de l'industrie forestière, des communautés rurales et de l'État. C'est pourquoi la FPFQ a mis autant d'efforts au cours des dernières années pour soutenir les ambitions des producteurs de la Côte-du-Sud et du Sud du Québec qui désirent parachever ce projet afin d'établir un partenariat d'affaires solide, mais équitable, avec l'industrie forestière. Après de multiples contestations, nous espérons une décision favorable maintenant que les audiences devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sont terminées.

Peu importe le résultat, les syndicats de producteurs forestiers doivent s'impliquer activement dans une mise en marché collective et ordonnée de tout le bois.



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

Est-il temps de renouveler votre hypothèque?

Desjardins

Nous nous installons au Centre Sportif Régional de Contrecoeur

École de hockey
Session privée ou semi-privée sur glace
Entraînement sur glace synthétique

MAINTENANT DISPONIBLE!
Rendez-nous visite à l'intérieur.

DÉPANNEUR MAXI
sous la bannière **Deux-Soir**

LES ALIMENTS M&M EXPRESS

400\$ en chèques-cadeaux & argent RP Verchères à gagner!

Pour participer, cliquez **ICI**.

Verchères, j'en suis fier!



Programme Action-Climat Québec Le projet Agriclimat sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques

Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), initiateur du projet Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur, est fier de poursuivre son travail auprès des producteurs dans le cadre du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement

et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). En effet, Agriculmat est l'un des 16 projets d'envergure nationale choisis à la suite de l'appel de projets du MELCC. L'objectif : répondre aux besoins du milieu et maintenir un engagement soutenu des acteurs au cœur du changement systémique.

**VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME
DANS LES MRC DE PIERRE-DE SAUREL OU DE
MARGUERITE-D'YOUVILLE ?**

GRATUIT*

UN PROGRAMME PERSONNALISÉ A ÉTÉ DÉVELOPPÉ POUR VOUS !

ATELIER 1, L'HUMAIN D'ABORD
Conférence interactive sur la santé psychologique et les effets du stress

ATELIER 2, POUR QUE LE TRAVAIL SOIT SAIN
« La santé psychologique du travailleur autonome : pour que le travail demeure sain »

ATELIER 3, MON BILAN, MES OUTILS
« Évaluer mes progrès et pistes de développement »

* Certaines conditions s'appliquent.

INSCRIPTION: CLIQUEZ ICI
cld-pierredesaurel.com/accompagnement/ensemble-cultivons-la-sante-psychologique-au-travail/

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la première phase (2017-2020), le projet vise maintenant le passage à l'action. Il agit à deux échelles : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture. Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparti sur l'ensemble du territoire agricole, dont 2 à 6 fermes seront ciblées en Montérégie, afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Un appel de candidature pour la sélection des fermes-pilotes est à venir dans les prochaines semaines.

L'agriculture est un secteur économique affecté considérablement par l'évolution du climat. La contribution de nombreux partenaires permettra de traiter simultanément de l'adaptation à ces changements climatiques, mais également de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone. Le projet Agriculmat bénéficiera des connaissances d'organisations telles qu'Ouranos, VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Financière agricole du Québec, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, Lactanet, le Centre de développement du porc du Québec, l'Union des producteurs agricoles (UPA), le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, la Fondation David Suzuki ainsi que de plusieurs chercheurs d'Agriculture et agroalimentaire Canada, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Abitibi.

« La première phase d'Agriculmat (2017-2020) a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail

entamé. Les productrices et les producteurs agricoles de la Montérégie sont motivés et mobilisés à déployer des pratiques culturales qui, en respect avec l'environnement, permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis », a déclaré Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La phase 1 du projet Agriculimat s'est conclue avec la publication des plans d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour 10 grandes régions du Québec, ainsi que 83 fiches de sensibilisation des impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de ces régions. Le plan d'adaptation et les fiches de sensibilisation sur les changements climatiques de la Montérégie sont maintenant disponibles et téléchargeables à agriclimat.ca/les-regions/monteregie. Les documents de référence répondent à des objectifs précis, soit de présenter et interpréter les scénarios climatiques de chaque région; déterminer les menaces qui pèsent sur l'agriculture locale et proposer un éventail de mesures d'adaptation à différentes échelles d'intervention.

Nous vous invitons à consulter toute la documentation à agriclimat.ca.



Le **Contre-courriel**
VOTRE MÉDIA HYPERLOCALE INDÉPENDANT
100% GRATUIT

Recevez gratuitement
les nouvelles locales
par courriel à tous les
lundis !
Inscrivez-vous ICI !



PRENEZ LE VIRAGE NUMÉRIQUE !
AFFICHEZ VOTRE COMMERCE ICI

Le Contrecourant.com



Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel !](#)

Vous pourriez aimer aussi :



Actualités / Affaires

24 mai 2021 - 11:00

Programme Action-Climat Québec

Le projet Agriculmat sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques

Par Catherine Deveault



Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), initiateur du projet Agriculmat, des fermes adaptées pour le futur, poursuit son travail auprès des producteurs dans le cadre du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

En effet, Agriculmat est l'un des 16 projets d'envergure nationale choisis à la suite de l'appel de projets du MELCC. L'objectif : répondre aux besoins du milieu et maintenir un engagement soutenu des acteurs au cœur du changement systémique.

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la première phase (2017-2020), le projet vise maintenant le passage à l'action. Il agit à deux échelles : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture.

Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparti sur l'ensemble du territoire agricole, dont 2 à 6 fermes seront ciblées en Montérégie, afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Un appel de candidature pour la sélection des fermes-pilotes est à venir dans les prochaines semaines.

L'agriculture est un secteur économique affecté considérablement par l'évolution du climat. La contribution de nombreux partenaires permettra de traiter simultanément de l'adaptation à ces changements climatiques, mais également de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone.

Plusieurs expertises

Le projet *Agriculmat* bénéficiera des connaissances d'organisations telles qu'*Ouranos*, *VIA Pôle* d'expertise en services-conseils agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la *Financière agricole du Québec*, l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement*, *Lactanet*, le *Centre de développement du porc du Québec*, l'*Union des producteurs agricoles (UPA)*, le *Regroupement des organismes de bassins versants du Québec*, la *Fondation David Suzuki* ainsi que de plusieurs chercheurs d'*Agriculture et agroalimentaire Canada*, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Abitibi.

« La première phase d'Agriculmat (2017-2020) a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail entamé. Les productrices et les producteurs agricoles de la Montérégie sont motivés et mobilisés à

déployer des pratiques culturelles qui, en respect avec l'environnement, permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis », a déclaré Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La phase 1 du projet *Agriclimat* s'est conclue avec la publication des plans d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour 10 grandes régions du Québec, ainsi que 83 fiches de sensibilisation des impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de ces régions. Le plan d'adaptation et les fiches de sensibilisation sur les changements climatiques de la Montérégie sont maintenant disponibles et téléchargeables à agriclimat.ca/les-regions/monteregie. Les documents de référence répondent à des objectifs précis, soit de présenter et interpréter les scénarios climatiques de chaque région; déterminer les menaces qui pèsent sur l'agriculture locale et proposer un éventail de mesures d'adaptation à différentes échelles d'intervention.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Petites annonces
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

Actualités / Affaires

24 mai 2021 - 14:00

Programme Action-Climat Québec

Le projet Agriculimat sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques

Par Catherine Deveault



Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), initiateur du projet Agriculimat, des fermes adaptées pour le futur, poursuit son travail auprès des producteurs dans le cadre du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

En effet, Agriculimat est l'un des 16 projets d'envergure nationale choisis à la suite de l'appel de projets du MELCC. L'objectif : répondre aux besoins du milieu et maintenir un engagement soutenu des acteurs au cœur du changement systémique.

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la première phase (2017-2020), le projet vise maintenant le passage à l'action. Il agit à deux échelles : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture.

Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparti sur l'ensemble du territoire agricole, dont 2 à 6 fermes seront ciblées en Montérégie, afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Un appel de candidature pour la sélection des fermes-pilotes est à venir dans les prochaines semaines.

L'agriculture est un secteur économique affecté considérablement par l'évolution du climat. La contribution de nombreux partenaires permettra de traiter simultanément de l'adaptation à ces changements climatiques, mais également de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone.

Plusieurs expertises

Le projet *Agriculimat* bénéficiera des connaissances d'organisations telles qu'*Ouranos*, *VIA Pôle* d'expertise en services-conseils agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la *Financière agricole du Québec*, l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement*, *Lactanet*, le *Centre de développement du porc du Québec*, l'*Union des producteurs agricoles (UPA)*, le *Regroupement des organismes de bassins versants du Québec*, la *Fondation David Suzuki* ainsi que de plusieurs chercheurs d'*Agriculture et agroalimentaire Canada*, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Abitibi.

« La première phase d'Agriculimat (2017-2020) a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail entamé. Les productrices et les producteurs agricoles de la Montérégie sont motivés et mobilisés à

déployer des pratiques culturelles qui, en respect avec l'environnement, permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis », a déclaré Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La phase 1 du projet *Agriclimat* s'est conclue avec la publication des plans d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour 10 grandes régions du Québec, ainsi que 83 fiches de sensibilisation des impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de ces régions. Le plan d'adaptation et les fiches de sensibilisation sur les changements climatiques de la Montérégie sont maintenant disponibles et téléchargeables à agriclimat.ca/les-regions/monteregie. Les documents de référence répondent à des objectifs précis, soit de présenter et interpréter les scénarios climatiques de chaque région; déterminer les menaces qui pèsent sur l'agriculture locale et proposer un éventail de mesures d'adaptation à différentes échelles d'intervention.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales	Variétés
Affaires	Vos clichés		Horoscope
Sports	Sondage	Avis de décès	Sudoku
Culturel		Emplois	Mots croisés
Société		Petites annonces	Cinéma
Politique		Quoi faire dans la région	Loterie
Faits divers		Les offres de nos annonceurs	Réseau routier
Jeunesse			Météo
En photos		Circulaires	

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

Actualités / Affaires

24 mai 2021 - 11:00

Programme Action-Climat Québec

Le projet Agriclimat sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques

Par Catherine Deveault



Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), initiateur du projet Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur, poursuit son travail auprès des producteurs dans le cadre du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

En effet, Agriclimat est l'un des 16 projets d'envergure nationale choisis à la suite de l'appel de projets du MELCC. L'objectif : répondre aux besoins du milieu et maintenir un engagement soutenu des acteurs au cœur du changement systémique.

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la première phase (2017-2020), le projet vise maintenant le passage à l'action. Il agit à deux échelles : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture.

Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparti sur l'ensemble du territoire agricole, dont 2 à 6 fermes seront ciblées en Montérégie, afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Un appel de candidature pour la sélection des fermes-pilotes est à venir dans les prochaines semaines.

L'agriculture est un secteur économique affecté considérablement par l'évolution du climat. La contribution de nombreux partenaires permettra de traiter simultanément de l'adaptation à ces changements climatiques, mais également de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone.

Plusieurs expertises

Le projet *Agriclimat* bénéficiera des connaissances d'organisations telles qu'*Ouranos*, *VIA Pôle* d'expertise en services-conseils agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la *Financière agricole du Québec*, l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement*, *Lactanet*, le *Centre de développement du porc du Québec*, l'*Union des producteurs agricoles (UPA)*, le *Regroupement des organismes de bassins versants du Québec*, la *Fondation David Suzuki* ainsi que de plusieurs chercheurs d'*Agriculture et agroalimentaire Canada*, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Abitibi.

SUIVEZ-NOUS



« La première phase d'Agriclimat (2017-2020) a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail entamé. Les productrices et les producteurs agricoles de la Montérégie sont motivés et mobilisés à déployer des pratiques culturales qui, en respect avec l'environnement, permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis », a déclaré Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La phase 1 du projet *Agriclimat* s'est conclue avec la publication des plans d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour 10 grandes régions du Québec, ainsi que 83 fiches de sensibilisation des impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de ces régions. Le plan d'adaptation et les fiches de sensibilisation sur les changements climatiques de la Montérégie sont maintenant disponibles et téléchargeables à agriclimat.ca/les-regions/monteregie. Les documents de référence répondent à des objectifs précis, soit de présenter et interpréter les scénarios climatiques de chaque région; déterminer les menaces qui pèsent sur l'agriculture locale et proposer un éventail de mesures d'adaptation à différentes échelles d'intervention.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités	Coin du lecteur	Sections spéciales	Variétés
Affaires	Vos clichés	Avis de décès	Horoscope
Sports	Sondage	Emplois	Sudoku
Culturel		Petites annonces	Mots croisés
Société		Quoi faire dans la région	Cinéma
Politique		Les offres de nos annonceurs	Loterie
Faits divers		Circulaires	Réseau routier
Jeunesse			Météo
En photos			

Beauce
 Chambly
 Edmundston - Nord-Ouest
 Joliette
 Laval
 Rimouski
 Rive-Nord
 Rivière-du-Loup - KRTB
 Saguenay-Lac-St-Jean
 Sorel-Tracy
 Trois-Rivières
 Vallée-du-Richelieu
 Valleyfield
 Vaudreuil-Soulanges
 Windsor

SUIVEZ-NOUS



L'Écho de L...

Like Page

Actualités / Affaires

24 mai 2021 - 15:00

Programme Action-Climat Québec

Le projet Agriclimate sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques

Par Catherine Deveault



Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), initiateur du projet Agriclimate, des fermes adaptées pour le futur, poursuit son travail auprès des producteurs dans le cadre du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

En effet, Agriclimate est l'un des 16 projets d'envergure nationale choisis à la suite de l'appel de projets du MELCC. L'objectif : répondre aux besoins du milieu et maintenir un engagement soutenu des acteurs au cœur du changement systémique.

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la première phase (2017-2020), le projet vise maintenant le passage à l'action. Il agit à deux échelles : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture.

Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparti sur l'ensemble du territoire agricole, dont 2 à 6 fermes seront ciblées en Montérégie, afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Un appel de candidature pour la sélection des fermes-pilotes est à venir dans les prochaines semaines.

L'agriculture est un secteur économique affecté considérablement par l'évolution du climat. La contribution de nombreux partenaires permettra de traiter simultanément de l'adaptation à ces changements climatiques, mais également de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone.

Plusieurs expertises

Le projet *Agriclimate* bénéficiera des connaissances d'organisations telles qu'*Ouranos*, *VIA Pôle* d'expertise en services-conseils agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la *Financière agricole du Québec*, l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement*, *Lactanet*, le *Centre de développement du porc du Québec*, l'*Union des producteurs agricoles (UPA)*, le *Regroupement des organismes de bassins versants du Québec*, la *Fondation David Suzuki* ainsi que de plusieurs chercheurs d'*Agriculture et agroalimentaire Canada*, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Abitibi.

« La première phase d'Agriclimat (2017-2020) a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail entamé. Les productrices et les producteurs agricoles de la Montérégie sont motivés et mobilisés à déployer des pratiques culturales qui, en respect avec l'environnement, permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis », a déclaré Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La phase 1 du projet *Agriclimat* s'est conclue avec la publication des plans d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour 10 grandes régions du Québec, ainsi que 83 fiches de sensibilisation des impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de ces régions. Le plan d'adaptation et les fiches de sensibilisation sur les changements climatiques de la Montérégie sont maintenant disponibles et téléchargeables à agriclimat.ca/les-regions/monteregie. Les documents de référence répondent à des objectifs précis, soit de présenter et interpréter les scénarios climatiques de chaque région; déterminer les menaces qui pèsent sur l'agriculture locale et proposer un éventail de mesures d'adaptation à différentes échelles d'intervention.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités

Affaires

Sports

Culturel

Société

Politique

Faits divers

Jeunesse

En photos

Coin du lecteur

Vos clichés

Sondage

Sections spéciales

Avis de décès

Emplois

Petites annonces

Quoi faire dans la
région

Les offres de nos
annonceurs

Circulaires

Variétés

Horoscope

Sudoku

Mots croisés

Cinéma

Loterie

Réseau routier

Météo

Beauce

Chambly

Edmundston - Nord-Ouest

Joliette

Laval

Rimouski

Rive-Nord

Rivière-du-Loup - KRTB

Saguenay-Lac-St-Jean

Sorel-Tracy

Trois-Rivières

Vallée-du-Richelieu

Valleyfield

Vaudreuil-Soulanges

Windsor

Actualités / Affaires

24 mai 2021 - 14:00

Programme Action-Climat Québec

Le projet Agriculmat sélectionné pour poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques

Par Catherine Deveault



Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), initiateur du projet Agriculmat, des fermes adaptées pour le futur, poursuit son travail auprès des producteurs dans le cadre du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

En effet, Agriculmat est l'un des 16 projets d'envergure nationale choisis à la suite de l'appel de projets du MELCC. L'objectif : répondre aux besoins du milieu et maintenir un engagement soutenu des acteurs au cœur du changement systémique.

Fort de la mobilisation et de l'engagement du monde agricole lors de la première phase (2017-2020), le projet vise maintenant le passage à l'action. Il agit à deux échelles : la mise en œuvre d'actions par les producteurs agricoles à l'échelle de leur entreprise et le développement de projets collectifs ciblant des enjeux prioritaires identifiés aux plans régionaux d'adaptation de l'agriculture.

Pour accompagner les producteurs dans la priorisation et la mise en œuvre des actions adaptées à la réalité de leur entreprise, une démarche et un outil de diagnostic de lutte contre les changements climatiques seront développés grâce à la participation d'un vaste réseau de collaborateurs. Le projet mettra sur pied un réseau de fermes-pilotes réparti sur l'ensemble du territoire agricole, dont 2 à 6 fermes seront ciblées en Montérégie, afin de construire, avec les producteurs, conseillers agricoles et experts, les outils nécessaires pour créer une approche intégrée de lutte contre les changements climatiques adaptée au milieu agricole québécois. Un appel de candidature pour la sélection des fermes-pilotes est à venir dans les prochaines semaines.

L'agriculture est un secteur économique affecté considérablement par l'évolution du climat. La contribution de nombreux partenaires permettra de traiter simultanément de l'adaptation à ces changements climatiques, mais également de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone.

Plusieurs expertises

Le projet *Agriculmat* bénéficiera des connaissances d'organisations telles qu'*Ouranos*, *VIA Pôle* d'expertise en services-conseils agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la *Financière agricole du Québec*, l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement*, *Lactanet*, le *Centre de développement du porc du Québec*, l'*Union des producteurs agricoles (UPA)*, le *Regroupement des organismes de bassins versants du Québec*, la *Fondation David Suzuki* ainsi que de plusieurs chercheurs d'*Agriculture et agroalimentaire Canada*, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Abitibi.

« La première phase d'Agriculmat (2017-2020) a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail entamé. Les productrices et les producteurs agricoles de la Montérégie sont motivés et mobilisés à

déployer des pratiques culturelles qui, en respect avec l'environnement, permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis », a déclaré Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La phase 1 du projet *Agriclimat* s'est conclue avec la publication des plans d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques pour 10 grandes régions du Québec, ainsi que 83 fiches de sensibilisation des impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de ces régions. Le plan d'adaptation et les fiches de sensibilisation sur les changements climatiques de la Montérégie sont maintenant disponibles et téléchargeables à agriclimat.ca/les-regions/monteregie. Les documents de référence répondent à des objectifs précis, soit de présenter et interpréter les scénarios climatiques de chaque région; déterminer les menaces qui pèsent sur l'agriculture locale et proposer un éventail de mesures d'adaptation à différentes échelles d'intervention.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Logements à louer
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

ACTUALITÉS

Le mercredi 26 mai

 25°C



25 mai 2021 10h33



Des fermes-pilotes pour s'adapter aux changements

ACTUALITÉS

 Article réservé aux abonnés

Le programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sélectionne le projet Agriclimate pour « poursuivre le travail en adaptation aux changements climatiques. » Parmi les actions concrètes mises de l'avant, un réseau de fermes-pilotes sera implanté en Montérégie, à l'instar de l'ensemble de la province.

Ces fermes comporteront des infrastructures et des outils conçus pour lutter contre les changements climatiques. Deux à six fermes seront en Montérégie. Un appel de candidatures sera lancé dans les prochaines semaines.

Après une première phase de réflexion s'échelonnant de 2017 à 2020, le projet Agriclimate a élaboré dix plans d'action pour différentes régions du Québec. La mise en application de ces plans s'inscrit dans la phase 2, qui s'étend de 2021 à 2024.

« La première phase d'Agriclimate a été essentielle pour mieux comprendre l'impact des changements climatiques en agriculture et réfléchir ensemble sur les meilleurs moyens de s'y préparer, déclare Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. La deuxième phase du projet qui s'amorce aujourd'hui assurera de poursuivre le travail entamé. Afin de contribuer à l'effort collectif et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises, les producteurs agricoles de la Montérégie sont prêts à relever ces défis ».

(<http://www.cjso.ca>)

DE LA RÉGION

(<http://www.cjso.ca/programmation/web>

ACCUEIL ([HTTP://WWW.CJSO.CA](http://www.cjso.ca)) CONTACT ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CONTACT/](http://www.cjso.ca/contact/))  ([HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CJSO.CA](https://www.facebook.com/cjso.ca))
([HTTPS://TWITTER.COM/CJSO_1017FM](https://twitter.com/cjso_1017fm))  ([HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/CJSO_1017FM/](https://www.instagram.com/cjso_1017fm/)) 
([HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCTFM0EFGXE1NGUEIOS8JF9Q](https://www.youtube.com/channel/UCTFM0EFGXE1NGUEIOS8JF9Q))

MUSIQUE : **ALEX BURGER** - C est pas l Pérou

ACCUEIL ([HTTP://WWW.CJSO.CA/](http://www.cjso.ca/)) » ACTUALITÉS ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](http://www.cjso.ca/category/actualites/)) » SUIVEZ « LA ROUTE DES SOLS EN SANTÉ » : 50 PRODUCTEURS DE LA MONTÉRÉGIE DONNENT LA DIRECTION

ACTUALITÉS ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](http://www.cjso.ca/category/actualites/))

Suivez « La Route des sols en santé » : 50 producteurs de la Montérégie donnent la direction

28 mai 2021 | Par Sylvain Rochon



La Fédération de l'UPA Montérégie, en partenariat avec Stratégie bioalimentaire Montérégie, lance son projet « *La Route des sols en santé* ». Tout au long de l'année 2021, une cinquantaine de productrices et de producteurs agricoles ambassadeurs seront valorisés pour leurs bonnes pratiques de conservation des sols. Un investissement de plus de 67 000 \$ permettra de valoriser leur travail et de sensibiliser les producteurs désireux d'intégrer ces bonnes pratiques sur leurs fermes. Les producteurs-ambassadeurs seront identifiés et mis en valeur avec le concours des syndicats locaux et des clubs-conseils de la Montérégie. Une carte interactive permettra de consulter la fiche descriptive des différentes pratiques de conservation des sols réalisées sur ces fermes, et même de visionner des vidéos des producteurs innovants. Il sera finalement possible de parcourir « *La Route des sols en santé* » grâce à des panneaux identifiant les fermes ambassadrices situées sur tout le territoire de la Montérégie.

[< Retour](#)



28 mai 2021 16h18

Une initiative pour favoriser des sols en santé



JOCYA VAUTOUR
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

La Fédération de l'Union des producteurs agricole (UPA) en Montérégie annonce le lancement de son projet «La Route des sols en santé», une initiative qui permettra de

valoriser une cinquantaine de producteurs agricoles privilégiant les bonnes pratiques de conservation des sols.

Tout au long de l'année 2021, l'initiative, qui se déroulera en partenariat avec Stratégie bioalimentaire Montérégie, mettra en lumière les pratiques innovantes en la matière, notamment via une carte interactive donnant accès à des fiches descriptives sur les techniques employées dans ces fermes et à des vidéos de ces producteurs inspirants.

« La terre est à la base de la productivité et de la rentabilité des entreprises agricoles. Un sol en santé et fertile signifie l'abondance des récoltes. De nos jours, plus que jamais, l'achat local a sa signification. Pour avoir des aliments sains, de qualité et savoureux, il faut passer inévitablement par des sols en santé. Je suis fier de cette initiative qui fera rayonner nos agricultrices et agriculteurs en Montérégie, si nombreux à prendre soin de la terre qui nous nourrit », affirme par voie de communiqué Jérémie Letellier, producteur de grains et président de la Fédération de l'UPA Montérégie.



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

- Élite 2018
- Grand contributeur platine 2018
- Cercle d'excellence 2018

Desjardins

PARADOXE HOCKEY

www.paradoxe-hockey.com

MAINTENANT DISPONIBLE!
Rendez-nous visite à l'intérieur.

DÉPANNEUR MAXI
sous la bannière **Deux-Soir**

LES ALIMENTS M&M EXPRESS

400\$ en chèques-cadeaux & argent RP Verchères à gagner!

Pour participer, cliquez **ICI**.

Verchères, j'en suis fier!



AGRICULTURE DURABLE – Suivez «La Route des sols en santé» 50 producteurs ambassadeurs de la Montérégie donnent la direction

La Fédération de l'UPA Montérégie, en partenariat avec Stratégie bioalimentaire Montérégie, lance son projet « La Route des sols en santé ». Tout au long de l'année 2021, une cinquantaine de productrices et de producteurs agricoles ambassadeurs seront valorisés pour leurs bonnes pratiques de conservation des sols.

**VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME
DANS LES MRC DE PIERRE-DE SAUREL OU DE
MARGUERITE-D'YOUVILLE ?**

GRATUIT*

UN PROGRAMME PERSONNALISÉ A ÉTÉ DÉVELOPPÉ POUR VOUS !

ATELIER 1, L'HUMAIN D'ABORD
Conférence interactive sur la santé psychologique et les effets du stress

ATELIER 2, POUR QUE LE TRAVAIL SOIT SAIN
« La santé psychologique du travailleur autonome : pour que le travail demeure sain »

ATELIER 3, MON BILAN, MES OUTILS
« Évaluer mes progrès et pistes de développement »

* Certaines conditions s'appliquent.

INSCRIPTION: CLIQUEZ ICI
cd-pierredesaurel.com/accompagnement/ensemble-cultivons-la-sante-psychologique-au-travail/

Un investissement de plus de 67 000 \$ permettra de valoriser leur travail et de sensibiliser les producteurs désireux d'intégrer ces bonnes pratiques sur leurs fermes. Ce projet est financé par l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2018-2022 en Montérégie.

« La terre est à la base de la productivité et de la rentabilité des entreprises agricoles. Un sol en santé et fertile signifie l'abondance des récoltes. De nos jours, plus que jamais, l'achat local a sa signification. Pour avoir des aliments sains, de qualité et savoureux, il faut passer inévitablement par des sols en santé. Je suis fier de cette initiative qui fera rayonner nos agricultrices et agriculteurs en Montérégie, si nombreux à prendre soin de la terre qui nous nourrit », déclare Jérémie Letellier, producteur de grains et président de la Fédération de l'UPA Montérégie.

Actions de valorisation et d'éducation

En collaboration avec les syndicats locaux et les clubs-conseils de la Montérégie, les producteurs-ambassadeurs seront identifiés et mis en valeur tout au long de l'année. Le rayonnement des fermes ambassadrices sera rendu possible grâce au développement d'une carte interactive qui permettra de consulter la fiche descriptive des différentes pratiques de conservation des sols réalisées sur ces fermes, et même de visionner des vidéos des producteurs innovants.

Afin de soutenir les producteurs vers l'implantation de nouvelles pratiques de conservation des sols au sein de leurs entreprises, des ateliers de mentorat virtuels seront offerts par des agriculteurs-ambassadeurs pour des producteurs désireux d'intégrer ces innovations sur leurs fermes.

Finalement, il sera possible de réellement parcourir « La Route des sols en santé » grâce à des panneaux identifiant les fermes ambassadrices situées sur tout le territoire de la Montérégie.

Les retombées attendues pour ce projet sont :

- Une augmentation des superficies en pratiques de conservation des sols en Montérégie;
- Le développement d'un réseau de producteurs interpellés par les questions de santé des sols;

- La croissance de l'intérêt populaire à l'égard des bonnes pratiques agroenvironnementales (conservation des sols);
- La valorisation et le rayonnement des producteurs innovateurs.

À propos de Stratégie bioalimentaire Montérégie

L'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire en Montérégie est un processus de concertation et de collaboration réunissant les partenaires du secteur bioalimentaire. La première réalisation de cette entente fut d'établir la Stratégie bioalimentaire Montérégie 2020 - 2022. Cette dernière mise sur la mobilisation et la collaboration des acteurs du secteur bioalimentaire pour la réalisation de 21 actions structurantes, visant à influencer positivement le système alimentaire de la Montérégie afin qu'il soit plus durable et résilient. Les appels de projets constituent l'un des moyens mis en place pour assurer la réalisation de cette Stratégie bioalimentaire.

Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

Vous pourriez aimer aussi :



Actualités / Affaires

30 mai 2021 - 10:00

50 producteurs ambassadeurs de la Montérégie donnent la direction

Agriculture durable : Suivez « La Route des sols en santé »

Par Catherine Deveault



La Fédération de l'UPA Montérégie, en partenariat avec Stratégie bioalimentaire Montérégie, lance son projet « La Route des sols en santé ». Tout au long de l'année 2021, une cinquantaine de productrices et de producteurs agricoles ambassadeurs seront valorisés pour leurs bonnes pratiques de conservation des sols.

Un investissement de plus de 67 000 \$ permettra de valoriser leur travail et de sensibiliser les producteurs désireux d'intégrer ces bonnes pratiques sur leurs fermes. Ce projet est financé par l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2018-2022 en Montérégie.

« La terre est à la base de la productivité et de la rentabilité des entreprises agricoles. Un sol en santé et fertile signifie l'abondance des récoltes. De nos jours, plus que jamais, l'achat local a sa signification. Pour avoir des aliments sains, de qualité et savoureux, il faut passer inévitablement par des sols en santé. Je suis fier de cette initiative qui fera rayonner nos agricultrices et agriculteurs en Montérégie, si nombreux à prendre soin de la terre qui nous nourrit », déclare Jérémie Letellier, producteur de grains et président de la Fédération de l'UPA Montérégie.

Actions de valorisation et d'éducation

En collaboration avec les syndicats locaux et les clubs-conseils de la Montérégie, les producteurs ambassadeurs seront identifiés et mis en valeur tout au long de l'année. Le rayonnement des fermes ambassadrices sera rendu possible grâce au développement d'une carte interactive qui permettra de consulter la fiche descriptive des différentes pratiques de conservation des sols réalisées sur ces fermes, et même de visionner des vidéos des producteurs innovants.

Afin de soutenir les producteurs vers l'implantation de nouvelles pratiques de conservation des sols au sein de leurs entreprises, des ateliers de mentorat virtuels seront offerts par des agriculteurs-ambassadeurs pour des producteurs désireux d'intégrer ces innovations sur leurs fermes.

Finalement, il sera possible de réellement parcourir « La Route des sols en santé » grâce à des panneaux identifiant les fermes ambassadrices situées sur tout le territoire de la Montérégie.

Les retombées attendues pour ce projet sont :

- Une augmentation des superficies en pratiques de conservation des sols en Montérégie;
- Le développement d'un réseau de producteurs interpellés par les questions de santé des sols;
- La croissance de l'intérêt populaire à l'égard des bonnes pratiques agroenvironnementales (conservation des sols);
- La valorisation et le rayonnement des producteurs innovateurs.

Actualités / Affaires

30 mai 2021 - 11:00

50 producteurs ambassadeurs de la Montérégie donnent la direction

Agriculture durable : Suivez « La Route des sols en santé »

Par Catherine Deveault



La Fédération de l'UPA Montérégie, en partenariat avec Stratégie bioalimentaire Montérégie, lance son projet « La Route des sols en santé ». Tout au long de l'année 2021, une cinquantaine de productrices et de producteurs agricoles ambassadeurs seront valorisés pour leurs bonnes pratiques de conservation des sols.

Un investissement de plus de 67 000 \$ permettra de valoriser leur travail et de sensibiliser les producteurs désireux d'intégrer ces bonnes pratiques sur leurs fermes. Ce projet est financé par l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2018-2022 en Montérégie.

« La terre est à la base de la productivité et de la rentabilité des entreprises agricoles. Un sol en santé et fertile signifie l'abondance des récoltes. De nos jours, plus que jamais, l'achat local a sa signification. Pour avoir des aliments sains, de qualité et savoureux, il faut passer inévitablement par des sols en santé. Je suis fier de cette initiative qui fera rayonner nos agricultrices et agriculteurs en Montérégie, si nombreux à prendre soin de la terre qui nous nourrit », déclare Jérémie Letellier, producteur de grains et président de la Fédération de l'UPA Montérégie.

Actions de valorisation et d'éducation

En collaboration avec les syndicats locaux et les clubs-conseils de la Montérégie, les producteurs ambassadeurs seront identifiés et mis en valeur tout au long de l'année. Le rayonnement des fermes ambassadrices sera rendu possible grâce au développement d'une carte interactive qui permettra de consulter la fiche descriptive des différentes pratiques de conservation des sols réalisées sur ces fermes, et même de visionner des vidéos des producteurs innovants.

Afin de soutenir les producteurs vers l'implantation de nouvelles pratiques de conservation des sols au sein de leurs entreprises, des ateliers de mentorat virtuels seront offerts par des agriculteurs-ambassadeurs pour des producteurs désireux d'intégrer ces innovations sur leurs fermes.

Finalement, il sera possible de réellement parcourir « La Route des sols en santé » grâce à des panneaux identifiant les fermes ambassadrices situées sur tout le territoire de la Montérégie.

Les retombées attendues pour ce projet sont :

- Une augmentation des superficies en pratiques de conservation des sols en Montérégie;
- Le développement d'un réseau de producteurs interpellés par les questions de santé des sols;

- La croissance de l'intérêt populaire à l'égard des bonnes pratiques agroenvironnementales (conservation des sols);
- La valorisation et le rayonnement des producteurs innovateurs.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous :



Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Petites annonces
Quoi faire dans la région
Les offres de nos annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

environnement

Lutte à la châtaigne d'eau

La Ville de Saint-Hyacinthe soutiendra à nouveau l'OBV

L'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska pourra encore compter cet été sur l'appui financier de la Ville de Saint-Hyacinthe pour poursuivre ses travaux de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau, une espèce exotique envahissante, sur la rivière Yamaska.

Le conseil municipal a adopté une résolution, lors de son assemblée du 1^{er} mars, confirmant son soutien financier à l'OBV Yamaska lors des trois prochaines années pour lutter contre la châtaigne d'eau. La Ville versera jusqu'à 5000 \$ par année (2021 à 2023) pour payer une partie des coûts de détection et de contrôle de cette plante qui nuit à la biodiversité de la rivière.

« Un partenariat comme celui-ci est très important dans le contexte d'une lutte contre une espèce envahissante comme la châtaigne. Surtout quand on sait que les noix produites par la plante peuvent se reproduire encore plusieurs années même après les arrachages répétés. Un soutien sur plusieurs années permet de s'assurer que la lutte continuera tant que la plante sera encore à risque de se répandre, explique Alex Martin, directeur général de l'OBV. Nous remer-

cions la Ville de Saint-Hyacinthe de faire équipe avec nous. »

« La rivière Yamaska constitue l'un de nos principaux atouts et contribue à la beauté de notre paysage. Elle constitue également notre principale source d'eau potable. Il faut la protéger. La Ville de Saint-Hyacinthe est donc fière d'accorder un appui financier de 15 000 \$ à l'OBV Yamaska qui lui permettra de poursuivre ses efforts déjà amorcés pour protéger notre belle rivière. J'invite également les riverains à participer à l'arrachage de la châtaigne d'eau. Cette activité n'est pas dangereuse. C'est ensemble que nous allons y arriver », a indiqué le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

L'OBV Yamaska et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) reprendront leur travail de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau au mois de juillet en parcourant la rivière de Farnham jusqu'à son embouchure dans le grand lac Saint-Pierre. L'an dernier, les techniciens en environnement des deux organismes ont retiré 10 mètres cubes de ces plants de la rivière. En 2019, ce sont 40 mètres cubes qui ont été arrachés.



Les efforts de contrôle de la châtaigne d'eau se poursuivront cet été sur la rivière Yamaska. Si vous apercevez cette plante exotique envahissante, l'OBV Yamaska vous invite à l'arracher.

Photo gracieuseté

Les perspectives de contrôler cette espèce envahissante sont bonnes. « Heureusement, la châtaigne a été repérée hâtivement dans le bassin de la Yamaska et les premières actions ont

été rapides. En poursuivant les efforts sur plusieurs années, il est possible d'espérer des résultats positifs importants pour la rivière Yamaska », souligne M. Martin. ←

Saint-Hyacinthe poursuit sa lutte à la châtaigne d'eau

L'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska pourra encore compter cet été sur l'appui financier de la Ville de Saint-Hyacinthe pour poursuivre ses travaux de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau, une espèce exotique envahissante, sur la rivière Yamaska.

Le conseil municipal a adopté une résolution, lors de son assemblée du 1^{er} mars, confirmant son soutien financier à l'OBV Yamaska lors des trois prochaines années pour lutter contre la châtaigne d'eau. La Ville versera jusqu'à 5000 \$ par année (2021 à 2023) pour payer une partie des coûts de détection et de contrôle de cette plante qui nuit à la biodiversité de la rivière.

« Un partenariat comme celui-ci est très important dans le contexte d'une lutte contre une espèce envahissante comme la châtaigne. Surtout quand on sait que les noix produites par la plante peuvent se reproduire encore plusieurs années même après les arrachages répétés. Un soutien sur plusieurs années permet de s'assurer que la lutte continuera tant que la plante sera encore à risque de se répandre, explique Alex Martin, directeur général de l'OBV. Nous remercions la Ville de Saint-Hyacinthe de faire équipe avec nous. »

« La rivière Yamaska constitue l'un de nos principaux atouts et contribue à la beauté de notre paysage. Elle constitue également notre principale source d'eau potable. Il faut la protéger. La Ville de Saint-Hyacinthe est donc fière d'accorder un appui financier de 15 000 \$ à l'OBV Yamaska qui lui permettra de poursuivre ses efforts déjà amorcés pour protéger notre belle rivière. J'invite également les riverains à participer à l'arrachage de la châtaigne d'eau. Cette activité n'est pas dangereuse. C'est ensemble que nous allons y arriver », a indiqué le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

L'OBV Yamaska et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) reprendront leur travail de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau au mois de juillet en parcourant la rivière de Farnham jusqu'à son embouchure dans le grand lac Saint-Pierre. L'an dernier, les techniciens en environnement des deux organismes ont retiré 10 mètres cubes de ces plants de la rivière. En 2019, ce sont 40 mètres cubes qui ont été arrachés.

Les perspectives de contrôler cette espèce envahissante sont bonnes. « Heureusement, la châtaigne a été repérée rapidement dans le bassin de la Yamaska et les premières actions ont été rapides.

En poursuivant les efforts sur plusieurs années, il est possible d'espérer des résultats positifs importants pour la rivière Yamaska », souligne M. Martin.



Les efforts de contrôle de la châtaigne d'eau se poursuivront cet été sur la rivière Yamaska. Si vous apercevez cette plante exotique envahissante, l'OBV Yamaska vous invite à l'arracher. Photo gracieuse de

CONCOURS

#2

200\$

en chèque-cadeau

SERRES & JARDINS GIROUARD

355, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine
450 795-3309
serresgirouard.com

Comment participer :

- 1 - Vous devez remplir le coupon et répondre à la question
- 2 - Déposez le coupon dans la boîte prévue à cet effet chez Serres & Jardins Girouard : 355, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine - 450 795-3309
- 3 - Les coupons doivent être déposés avant le vendredi 28 mai 2021 à 10 h
- 4 - Le tirage aura lieu le vendredi 28 mai 2021 à 13 h au 655, av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe
- 5 - Aucune photocopie, ni fac-similé ne seront acceptés.

COUPON DE PARTICIPATION • GUIDE # 02

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Quelle est le site internet des Serres et Jardin Girouard ?

Indice | Section SERRES

VOTRE RÉPONSE :

Les coupons doivent être reçus à nos bureaux avant le vendredi 28 mai 2021 à 10 h.

12^e édition

SAINT-HYACINTHE.COM

PLUSIEURS PRIS À GAGNER



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER

À TOUT BOUT DE CHAMP



3 mai 2021 3h00 / Mis à jour à 4h05



Des producteurs investis dans leur communauté

 Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / Cet hiver, on a déjà évoqué à quel point il fallait être passionné pour vivre de l'agriculture. Passionnés des animaux, des champs, de l'environnement ou de la machinerie, les producteurs agricoles ne comptent jamais leurs heures. Mais en plus de devoir s'investir au maximum dans leur entreprise, beaucoup de producteurs agricoles réussissent à avoir encore de l'énergie pour s'impliquer dans leur communauté.

À tout bout de champ, les producteurs s'informent, échangent, consultent et enseignent dans la société. Une portion de ces producteurs sont des « bébittes » curieuses, innovantes et impliquées, mais pas pour la gloire! Ils le font vraiment parce que l'agriculture est pour eux une passion profondément ancrée.

C'est notamment le cas lors des Portes ouvertes de l'UPA, où les producteurs accueillent des milliers d'inconnus dans le but de parler de leur entreprise, de l'agriculture en générale et de démystifier plein de tabous, en plus de permettre aux gens à entrer en contact avec la nature. Cette unique journée nécessite des jours, des semaines voir même des mois de préparation pour s'assurer que les gens seront bien accueillis, que des kiosques seront présents en grand nombre, et que la circulation sur la ferme se fera le plus paisiblement et efficacement possible. Tout un contrat!

CHRONIQUES

trequemment et les producteurs agricoles sont toujours apprecies, car ils sont le pouls de la vie agricole. Bien souvent bénévoles, ils sont plusieurs à lever la main pour participer à ce genre d'implication, car les rencontres peuvent faire bouger les choses et faire avancer le monde agricole pour le mieux.

Apporter un point de vue différent

Que ce soit dans des participations municipales, régionales ou provinciales, on voit des producteurs présents pour alimenter la discussion et apporter un point de vue différent. Comité consultatif en environnement à la ville de Granby, Urgence Yamaska, table de consultation de projet collectif ne sont que des exemples de ces multiples implications.

En général, les producteurs agricoles aiment parler de leur mode de vie, et aiment s'outiller pour avancer et améliorer leur environnement. Plusieurs personnes se les arrachent pour les avoir sur leur comité, car ils peuvent faire toute la différence.

Dire qu'ils font déjà des heures de fou sur leur entreprise, et ils trouvent quand même le moyen de s'impliquer dans leur société... On les aime, nos producteurs québécois!

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au Club conseil Gestrie-sol.

Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.

CONTENUS À DÉCOUVRIR



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER

À TOUT BOUT DE CHAMP



19 mai 2021 3h00 / Mis à jour à 5h30



Ensemble, c'est gagnant !

 Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / En agriculture, on voit souvent des regroupements de producteurs se former, que ce soit pour faire des consensus de techniques agronomiques, pour partager de la machinerie, pour faire avancer des dossiers plus rapidement, ou pour faire des projets sur un territoire donné. Dans tous les cas, c'est gagnant de se regrouper afin d'unir les forces!

Un bon exemple de regroupement est le projet collectif du lac Boivin. Projet impliquant plusieurs partenaires comme l'OBV Yamaska, Gestrie-Sol, la Ville de Granby et la MRC Haute-Yamaska, ce projet regroupe aussi tous les producteurs du bassin versant du lac Boivin. S'unir à autant de niveaux, c'est impressionnant. Et les résultats le sont aussi.

Débuté en 2017, le projet ne cesse d'avancer et d'aider les producteurs agricoles à faire des actions au champ. Ce projet démontre que les partenaires sont bien au courant de la charge énorme des producteurs, en voulant les aider et en montant un projet qui augmente les subventions du MAPAQ de 10 % (normalement subventionnées à 75 % en majorité, les actions agroenvironnementales sont montées à 85 % dans le cadre d'un projet collectif reconnu par le MAPAQ), ce qui diminue considérablement la facture à la fin de l'année.

CHRONIQUES

Les aménagements de bandes riveraines et de haies brise-vent, l'adoption de nouvelles actions agroenvironnementales et des suivis en fertilisation se sont multipliés grâce à ce soutien financier. La majorité des producteurs, déjà bien au courant des avantages de toutes ces actions, ont pu augmenter leurs suivis avec leurs agronomes grâce à cette augmentation dans les subventions.

Semoir collectif

En 2020, ce même projet a montré un résultat étonnant : l'OBV Yamaska s'est équipée d'un semoir à engrais vert. Pourquoi un organisme gérant l'eau se serait équipé d'une machinerie de ce genre?

Suite à plusieurs ateliers et de rencontres avec les producteurs, un des besoins répétés par ces derniers était qu'ils n'avaient pas les moyens de s'équiper eux-mêmes sur leur ferme d'un semoir spécialisé en engrais vert. L'OBV, avec l'aide de Gestrie-Sol, s'est donc équipé d'un semoir et l'a mis à disposition de tous les producteurs agricoles du bassin versant afin d'aider l'augmentation des superficies en engrais vert ou en cultures de couvertures.

Un producteur agricole de la région a été désigné forfaitaire de la machine : de cette façon, il peut aller chez les producteurs intéressés et faire le travail au champ pour eux. Beau résultat, non?

Les projets collectifs sont de belles opportunités pour les producteurs agricoles de faire des aménagements à plus grande échelle. Plusieurs spécialistes sont là pour les aider, et les différentes aides financières sont généralement présentes pour les soutenir. Dans la région, nous sommes chanceux d'avoir tous ces éléments pour améliorer notre environnement.

Beau travail d'équipe!

Pas de ralentissement en formation bio



GUYLAINE MARTIN
Répondante en
formation agricole
Collectif en formation
agricole Centre-du-Québec

La pandémie n'a pas eu d'effets négatifs sur les inscriptions aux formations en productions maraichère et fruitières biologiques proposées par le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) affilié au Cégep de Victoriaville. Au contraire, 445 personnes s'en sont prévaluées. Une année record.

Le CETAB+ avait adopté la technologie de la formation en ligne il y a quelques années. Cette décision a été judicieuse en année de pandémie. Plusieurs anciens participants connaissaient déjà la plateforme de formation, les autres ont développé de nouvelles habiletés.

Le CETAB+ a proposé 21 formations, toutes en ligne sauf *Taille des fruitiers* et *Greffe de pommiers*. Les groupes comptaient en moyenne 21 personnes. Le plus petit groupe a attiré 12 personnes. Les sujets étaient très variés : connaissance des sols, fertilisation, mécanisation, travail du sol, irrigation, mise en marché, régie de culture, etc. Plusieurs formations sont adaptées à la réalité des producteurs dit « conventionnels ». Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux dans les groupes.

Le CETAB+ a ajouté de nouvelles formations à son offre, notamment en gestion. La formatrice, Anne Le Mat, agronome, aide les participants à extraire des chiffres de leurs états financiers et de leurs registres de production et de ventes pour prendre les meilleures décisions.

Le Centre ayant un mandat de transfert de connaissance, il met à la disposition du public un grand nombre d'outils et de publications sur son site internet.

Pour consulter les modèles proposés par le CETAB+ ou pour connaître la prochaine offre de formations sur mesure, consultez cetab.bio.



La production horticole, un monde fascinant!



ÉDITH LUSSIER
Agente en
formation agricole
Collectif en formation
agricole de la Montérégie

En Montérégie - Pour une formation initiale

L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) offre un diplôme d'études qui vise à donner les compétences nécessaires à la production de divers types de végétaux : préparation du sol, implantation, entretien, récolte et mise en marché d'une culture, entretien de la machinerie et des bâtiments nécessaires à la production.

Il peut s'agir de la production de légumes, de fruits ou de fleurs, en serre ou en champ. Le programme couvre également la pomiculture, la viticulture, la production de petits fruits, de pommes de terre, de gazon ou de sapins de Noël.

D'une durée de 1200 heures réparties sur 11 mois ce programme met l'accent sur l'aspect pratique et dispensé en alternance travail études. Ce qui donne au programme un volet pratique très important. Avec cette formation nous pourrions compter sur des ouvriers agricoles qualifiés en production maraichère.

Le Centre des Moissons à Beauharnois offre également un diplôme d'études professionnelles en production horticole. Vous aimez travailler le sol, les plantes, les arbres, les arbustes, les fleurs, les fruits et les légumes? Vous êtes minutieux et avez le sens de l'observation? Vous aimez travailler en équipe et pouvoir communiquer efficacement? Enfin, vous êtes capable de réagir rapidement face aux problèmes, êtes autonomes et assidus? Cette formation est pour vous!

Contactez le centre d'enseignement le plus près de chez vous pour vous inscrire :

- **EPSH** : 450 773-8400 poste 6601 ou 1 866 717-0727;
- **Centre des Moissons** : 450 225-1084 - cfp.des.moissons@csvt.qc.ca





**À la mémoire de
PIERRE PARENTEAU**

*C'est avec grande tristesse que nous annonçons
le décès de notre collègue, Pierre Parenteau.*



Pierre a travaillé dans le domaine agricole une grande partie de sa vie, et il avait fait du drainage agricole sa spécialité.

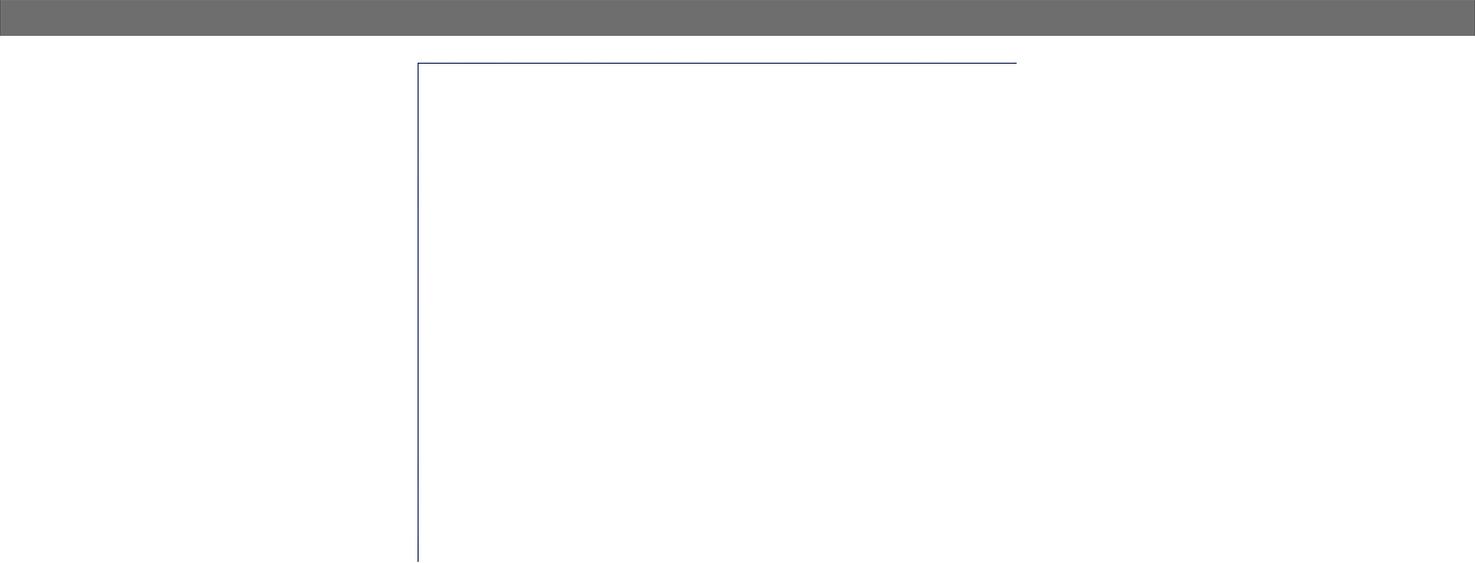
Nous avons eu la chance de l'avoir parmi nous ces cinq dernières années.

Pierre était une personne souriante, serviable et dévouée; il était connu et apprécié de ses collègues et clients pour son humour et sa grande gentillesse.

Il sera sincèrement regretté.

Toutes nos pensées et sympathies vont vers sa famille et ses amis.

514-821-4443 • poinerdrainage@nmpgolf.com



Accueil › Actualités › Arts Station vendu à plus d'un demi-million

7 MAI 2021

Arts Station vendu à plus d'un demi-million

Par: Denis Bélanger



Le bâtiment de l'ancien lieu de diffusion artistique de Mont-Saint-Hilaire Arts Station vient de changer de propriétaires pour la première fois en 25 ans. Située sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, la propriété était à vendre depuis des années déjà.

Jérémie Boudreault et Tania Lebedeff ont vendu l'immeuble à Stéphanie Voghell ainsi qu'à une compagnie à numéro administrée par Michael Smith-Gagné.

Le montant de la transaction s'élève à 620 000 \$. La vente du bâtiment permettra à la Ville de Mont-Saint-Hilaire de toucher 9516 \$ en droits de mutation.

D'un côté, Mme Voghell est une agricultrice d'Ange-Gardien qui a déjà été propriétaire d'un marché public. De l'autre côté, Michael Smith-Gagné demeure à Sainte-Marie-Madeleine et opère entre autres l'entreprise

Groupe Optimum, qui se spécialise dans le domaine de la vente et de l'installation de matériaux paysagers. M. Smith-Gagné et Mme Voghell font déjà des affaires ensemble et sont notamment propriétaires du Centre jardin Optimum à Granby.

M. Smith-Gagné a confirmé à *L'Œil Régional* qu'il souhaiterait implanter un centre jardin à cet endroit. « La Ville recherche aussi une politique de ville nourricière. Ce qui veut dire accroître l'accès à une saine alimentation et assurer la vitalité des activités agricoles et agrotouristiques. De là nous est venue l'idée d'y ajouter un marché public où les artisans locaux viendraient nous faire découvrir leurs produits et spécialités. Le site d'Arts Station offre une vue splendide sur le mont Saint-Hilaire. Nous voulons que les clients en bénéficient tout en prenant plaisir à venir découvrir nos nouveautés. »

La propriété est située dans une zone commerciale à l'échelle de la Ville, mais en zone agricole permanente en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Selon la Municipalité, seuls les usages galerie d'art et magasin de fournitures pour artistes et agences de spectacles et d'artistes peuvent être autorisés en vertu de droits acquis.

Mont-Saint-Hilaire avait entrepris les démarches auprès des instances appropriées pour qu'Arts Station et d'autres lots soient exclus de la zone agricole. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a toutefois émis le 6 janvier une orientation préliminaire défavorable à l'exclusion d'Arts Station de la zone agricole. L'Union des producteurs agricoles (UPA) a aussi recommandé que la CPTAQ refuse la demande.

Une audience a eu lieu la semaine dernière devant la CPTAQ afin de permettre à la Municipalité de défendre ses arguments en faveur d'une exclusion de la zone agricole. La CPTAQ déterminera à la suite de cette rencontre si elle modifie ou non son appréciation de la situation.

La fin d'une aventure

L'artiste multidisciplinaire Jérémie Boudreault et l'artiste peintre Tania Lebedeff ont fondé Arts Station vers la fin 1995 dans un vieux garage ayant appartenu à la Société immobilière Irving. Elles y ont aménagé un petit théâtre de 70 places et un espace pour donner des cours et permettre aux artistes d'exposer leurs œuvres.

Arts Station a fermé ses portes en 2012 et le bâtiment a été mis rapidement en vente par la suite. En attendant

de trouver un acquéreur, Mme Boudreault avait transformé Arts Station en atelier en 2015.

Les anciennes propriétaires quitteront officiellement les lieux vers le 20 mai. Jérémie Boudreault a refusé de commenter cette transaction qui met officiellement fin à l'aventure d'Arts Station. *L'Œil Régional* a aussi tenté de contacter Tania Lebedeff, mais cette dernière n'a pas été en mesure de rappeler le journaliste au moment de mettre sous presse.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Denis Bélanger

dbelanger@oeilregional.com

[Consulter tous les articles de Denis Bélanger](#)

affaires



PRATIQUE ET
CONFORTABLE

28

Saint-Pie aussi veut de l'espace pour son développement industriel

Rémi Léonard | Le Courrier

Peu importe l'issue du dossier Exceldor, la Ville de Saint-Pie tient à développer à des fins industrielles son site de 20 hectares voisin du complexe Sanair. L'endroit est revenu dans les discussions entourant l'implantation de l'usine d'Exceldor à Saint-Hyacinthe au cours de la récente audience de la MRC des Maskoutains devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

En somme, la MRC s'est appliquée à démontrer qu'aucun autre terrain dans la région, incluant celui de Saint-Pie, ne convenait aux besoins de la coopérative. Invité par LE COURRIER à commenter le dossier, le maire de Saint-Pie, Mario St-Pierre, a maintenu sa prétention voulant que le terrain en question constitue une alternative tout à fait réaliste pour le projet. Conscient que la coopérative ne se montre pas des plus intéressées par l'emplacement, il cherche toutefois à préparer le terrain à d'autres entreprises. Après tout, il ne va tout de même pas « tordre un bras » à Exceldor, a-t-il imaginé.

Le site en question, placé entre le centre de tri DDI et la piste de course Sanair, est déjà en zone blanche, ce qui exclut des démarches auprès de la CPTAQ. L'aire d'affectation « récréotouristique » doit toutefois être revue pour permettre des activités industrielles, une démarche amorcée récemment par la Ville de Saint-Pie et qui doit se traduire par une modification du schéma d'aménagement de la MRC.



Le secteur où la Ville de Saint-Pie souhaite autoriser des usages industriels.

Photo François Larivière | Le Courrier ©

DE NOMBREUSES EMBÛCHES

Le maire St-Pierre a donc été surpris de lire dans nos pages le compte-rendu de la rencontre tenue le 20 avril devant la CPTAQ. Le directeur à l'aménagement de la MRC des Maskoutains, Pascal Simard, s'était en effet questionné sur la validité de cette démarche auprès du ministère des Affaires municipales en regard des obligations de densification.

Il a aussi cité plusieurs facteurs rendant le site inadapté pour les besoins

d'Exceldor, comme sa forme irrégulière, l'accès restreint à la 235, l'incapacité de la Ville à desservir l'usine en eau potable et à traiter ses eaux usées ainsi que l'absence de transport en commun. Il s'agit par ailleurs d'un projet « embryonnaire » et il reste « beaucoup de questions à se poser » à son propos, a aussi affirmé M. Simard.

Tous les obstacles cités ne sont pourtant pas insurmontables, continue de faire valoir M. St-Pierre. Il réitère ainsi que la capacité d'approvisionnement en

eau potable peut être augmentée à Saint-Pie, une étude à ce sujet ayant d'ailleurs été réalisée cet été. Pour le traitement des eaux usées, un partenariat avec le Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie serait envisageable, selon le maire. Enfin, les contraintes d'accès à la route 235 peuvent être facilement levées par des acquisitions de terrains, si le besoin se présente, a-t-il convenu.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Déjà l'été dernier, le maire de Saint-Pie ne cachait pas son irritation devant l'argumentaire de la MRC, qui, pour défendre l'emplacement de la rue Pinard à Saint-Hyacinthe, « discréditait » toutes les autres options.

Son opinion n'a pas changé, d'autant plus que les commentaires ont été cette fois formulés par un employé de la MRC, et non un élu. Venant du « fonctionnaire qui est censé nous aider à porter notre demande [de changement d'affectation], c'est assez curieux », a-t-il commenté. D'autant plus que la première rencontre dans ce dossier n'a même pas encore eu lieu, a-t-il ajouté.

La demande de Saint-Pie doit en effet être analysée prochainement en comité avec la Ville, la MRC et Saint-Hyacinthe Technopole, dont le mandat s'étendra dès le 3 mai à toute la MRC des Maskoutains.

« J'espère qu'on va être proactifs et faire avancer le dossier », a-t-il commenté à l'adresse des intervenants. Puisque les parcs industriels maskoutains sont déjà presque entièrement occupés, comme à Saint-Pie d'ailleurs, il ne voit pas comment son projet peut nuire à qui que soit. ←

Exceldor, CPTAQ, UPA, etc.

Depuis des mois, nous entendons parler dans les journaux du débat de prendre une portion d'une terre agricole très fertile pour y construire une usine à la fine pointe de la technologie agroalimentaire.

D'un côté de la table, il y a les opposants et protecteurs des terres agricoles fertiles, qui veulent protéger cette terre, éviter l'étalement urbain et la pression sur les entrepreneurs agricoles et protéger la production de céréales nécessaire à notre alimentation ou à l'alimentation des animaux.

De l'autre côté de la table, il y a les promoteurs créateurs d'emplois et de richesse collective. Eux ont besoin de moderniser leurs installations et veulent même créer de nouveaux emplois. Il ne faut pas oublier l'administration muni-

cipale qui veut sa part du gâteau et obtenir un revenu de taxes supplémentaire, qui servira entre autres à offrir des services à la population maskoutaine et ses environs.

Moi, ce que je ne comprends pas, c'est comment sommes-nous arrivés là? Mon expérience personnelle m'a permis de vivre par le passé une déception quand j'ai voulu acquérir un lopin de terre de 2 acres, enclavé entre un ruisseau, une route et deux fossés, un endroit où la nouvelle machinerie agricole est à l'exigu considérant sa grande taille. IMPOSSIBLE fut la réponse, car j'étais dans l'impossibilité de démontrer la rentabilité future de ma production maraîchère.

Expliquez-moi comment la Ville de Saint-Hyacinthe a pu faire l'acquisition de ces terres agricoles (à fort prix, selon l'enquête du *Courrier*) et qu'à ce moment, aucune personne ou aucun organisme ne

s'est opposé à cet achat, sachant fort bien que ce n'était pas pour cultiver des carottes ou engraisser des moutons. Je ne me souviens pas d'avoir entendu des opposants à cette acquisition majeure en faveur (\$\$\$) d'un producteur agricole.

Je suis parfaitement d'accord et en faveur de la protection des terres agricoles de notre région, mais là, maintenant que la transaction a été approuvée et le chèque encaissé, pourquoi cet entêtement à refuser l'implantation d'une usine créatrice d'emplois? Nous devrions tous pousser dans le même sens, car les impôts payés par les travailleurs et l'employeur servent à payer une partie des programmes de stabilisation de prix pour l'agriculture.

Expliquez-moi pourquoi il n'y a pas eu d'opposition à la vente de ces terres, appartenant à un producteur influent à l'UPA, à la Ville de Saint-Hyacinthe. ←
Pierrôt Arpin, Saint-Hyacinthe

Écrivez-nous

Le Courrier invite les lecteurs à faire connaître leurs opinions et il accordera une attention spéciale aux textes traitant des questions locales ou régionales. Les lettres doivent être courtes et précises. Chaque lettre doit obligatoirement être signée de la main de son auteur qui en assume l'entière responsabilité. Celui-ci doit aussi fournir les indications relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone, afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abrégé les lettres.

Faire parvenir toute correspondance à : Lettres ouvertes, 655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Qc), J2S 5G4. Nous recevons aussi vos courriels à: redaction@lecourrier.qc.ca

Accueil › Opinion › La faute à Google

13 MAI 2021

INCERTITUDE ENTOURANT LE PROJET EXCELDOR À SAINT-HYACINTHE

La faute à Google

Par: Martin Bourassa

C'était dans l'air, mais la nouvelle a été confirmée lundi : un centre de données de la multinationale Google s'installera en plein cœur de la zone agricole à Beauharnois, en Montérégie. Sur un terrain de 62,4 hectares (ha), elle plantera des installations

technologiques de 735 millions de dollars. Celles-ci devraient créer près de « 30 emplois spécialisés et bien rémunérés » lors de la phase d'exploitation.

J'insiste : « près de 30 emplois » pour un investissement de 735 M\$.

Pourquoi aborder ce sujet dans Le Courrier de Saint-Hyacinthe? Pour réaliser à quel point ce projet encouragé, soutenu et salué par le gouvernement du Québec a miné nos chances de voir Exceldor installer à Saint-Hyacinthe une usine de transformation de volailles en zone agricole, où un abattoir serait plus pertinent qu'un centre de données informatiques.

Oui, ce sera, en partie du moins, la faute à Google si les quelque 450 M\$ – 250 M\$ pour la phase 1 et environ 200 M\$ pour la phase 2 – et les 600 à 1000 emplois non spécialisés, mais assez bien rémunérés quand même, d'Exceldor nous échappent.

La faute à Google et/ou au manque de courage politique du gouvernement qui n'a pas voulu refaire pour Exceldor le tour de passe-passe qu'il s'est permis à Beauharnois pour y attirer Google. Là-bas, le gouvernement Legault n'a pas hésité à court-circuiter la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui aurait dû décider du bien-fondé de soustraire ces 62,4

ha de la zone agricole. C'est plutôt Québec qui a imposé par décret, le 28 avril, d'exclure de la zone agricole les lots nécessaires à Google, au grand dam de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA). Si les très généreuses compensations prévues par le gouvernement pour atténuer les répercussions du projet Google sur les activités agricoles n'ont pas suffi à satisfaire l'UPA, rien n'y fera jamais. En échange, Québec a remis à l'usage agricole une superficie de terre équivalente (71 ha) à Beauharnois. En prime, il a aussi retourné à la zone agricole un terrain de 135 ha à Saint-Stanislas-de-Kostka.

Québec a donc pris d'une main 62,4 ha et a redonné de l'autre des terres d'environ 230 ha, bien que celles-ci étaient déjà largement cultivées. Le gouvernement a aussi sorti son chéquier pour verser 3,54 M\$ à la Fiducie agricole UPA-Fondation et 2,7 M\$ à la Communauté métropolitaine de Montréal pour assurer la mise en œuvre d'un parc métropolitain agricole. Québec a tout fait pour acheter la paix, en vain.

Lundi, en commentant le dossier Google, le président de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier, a parlé « d'un précédent déplorable et inquiétant, un exemple à ne jamais répéter ». Il avait sans doute en tête le dossier Exceldor, que son organisation a déjà torpillé.

Le recours au décret gouvernemental est rare, n'ayant été utilisé qu'à quelques reprises depuis 1978, et c'est très bien ainsi. Utiliser ce raccourci pour Google et Exceldor en si peu de temps aurait envoyé un très mauvais message et sapé l'autorité de la CPTAQ. On en convient tous. Il fallait choisir l'un ou l'autre. On a perdu. Ce qui est déplorable, c'est que le gouvernement Legault n'ait rien fait de significatif encore pour favoriser l'émergence du projet Exceldor à Saint-Hyacinthe, outre un appel sans lendemain du premier ministre à la concertation locale. Cela lui a plutôt valu une volée de bois vert du milieu agricole.

Tant et si bien que Saint-Hyacinthe, puis la MRC des Maskoutains se sont engagées dans des procédures devant la CPTAQ dans l'espoir d'obtenir son approbation afin d'extraire de la zone agricole une superficie de 24 ha. Sans succès jusqu'ici.

À Saint-Hyacinthe, la compensation représente 38 ha, rien pour impressionner l'UPA ou les commissaires de la CPTAQ. Alors si jamais la CPTAQ rejette la demande portée par la MRC et qu'Exceldor et les instances régionales ne s'entendent pas sur un plan B à Saint-Hyacinthe ou dans la MRC, il faudra se souvenir de Google et de ses 30 emplois spécialisés et bien rémunérés à Beauharnois. Et il faudra peut-être se servir de ce moteur de recherche pour dénicher de nouveaux

emplois aux 260 travailleurs de l'usine Exceldor de Saint-Damase qui ne pourront suivre leur employeur quand il partira s'établir à Drummondville ou Varennes.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Martin Bourassa

mbourassa@lecourrier.qc.ca

[Consulter tous les articles de Martin Bourassa](#)

(<http://www.cjso.ca>)

DE LA RÉGION

(<http://www.cjso.ca/programmation/web>:

ACCUEIL ([HTTP://WWW.CJSO.CA/](http://www.cjso.ca)) CONTACT ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CONTACT/](http://www.cjso.ca/contact/))
([HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/CJSO.CA](https://www.facebook.com/cjso.ca)) ([HTTPS://TWITTER.COM/CJSO_1017FM](https://twitter.com/cjso_1017fm))
([HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/CJSO_1017FM/](https://www.instagram.com/cjso_1017fm/))
([HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCTFM0EFGXE1NGUEIOS8JF9Q](https://www.youtube.com/channel/UCTFM0EFGXE1NGUEIOS8JF9Q))

MUSIQUE : **MARIE-LUCE BELAND** - Romeo

ACCUEIL ([HTTP://WWW.CJSO.CA/](http://www.cjso.ca/)) » ACTUALITÉS ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](http://www.cjso.ca/category/actualites/)) » L'UPA MONTÉRÉGIE DÉNONCE L'IMPLANTATION DE GOOGLE EN ZONE AGRICOLE

ACTUALITÉS ([HTTP://WWW.CJSO.CA/CATEGORY/ACTUALITES/](http://www.cjso.ca/category/actualites/))

L'UPA Montérégie dénonce l'implantation de Google en zone agricole

10 mai 2021 | Par Sylvain Rochon



Le gouvernement du Québec a officiellement annoncé aujourd'hui l'implantation, à la demande d'Hydro-Québec, d'un centre de données informatiques de la multinationale Google en zone agricole à Beauharnois. Cette annonce est accueillie avec grande déception par la Fédération de l'UPA de la Montérégie. « Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant », Jérémie Letellier, Président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. La Fédération s'oppose depuis les tout débuts du projet au changement de zonage de 62,4 hectares des plus belles terres agricoles au Québec qui est réalisé en outrepassant les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

[< Retour](#)

Google implantera son centre de données à Beauharnois

Publié par *Rédaction* le 10 mai 2021 @ 14:29 dans Affaires, Beauharnois-Salaberry, Emploi, Fierte régionale, Nouvelles générales, Politique | [Pas de commentaires](#)

Le gouvernement du Québec se réjouit de l'annonce de la multinationale Google soulignant son intention d'acquérir un terrain à la Ville de Beauharnois et de réaliser ses projets de croissance au Québec. Ceux-ci entraîneront un investissement potentiel d'environ 735 millions de dollars, pour l'implantation d'un centre de données informatiques à Beauharnois.



Afin de rendre possible cette initiative et de répondre aux besoins spécifiques liés à la future construction et à l'exploitation d'un tel centre de données, le ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a procédé à l'exclusion de la zone agricole le 28 avril dernier en adoptant le décret no 599-2921. Ces terrains représentent une superficie de 62,4 hectares, sont situés à Beauharnois et appartiennent à Hydro-Québec.

« Je suis très fier d'annoncer aujourd'hui un futur projet d'envergure pour la région. Il est estimé que le centre de données générera ici, à Beauharnois, des emplois bien rémunérés, et ce, lors de la construction et dès la première phase du projet. L'expansion des activités d'une entreprise de l'envergure de Google au Québec confirme notre statut de pôle technologique parmi les plus dynamiques et les plus verts au monde », a mentionné Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Une fois que le projet proposé démarrera, il est estimé que cet investissement potentiel créera près de 30 emplois spécialisés et bien rémunérés lors de la phase d'exploitation et qu'entre 300 et 500 emplois seront créés lors de sa construction.

Claude Reid, député de Beauharnois, était présent lors de l'annonce officielle et se dit très enthousiaste : « L'idée d'accueillir la multinationale Google et de participer à leurs projets futurs dans Beauharnois suscite une grande mobilisation des acteurs locaux. Nous faisons aujourd'hui ce pas de plus pour concrétiser cette initiative d'avenir et revitaliser l'économie régionale, et ce, tout en préservant le dynamisme des activités agricoles dans notre circonscription. »

Mesures de compensation

Des mesures de compensation sont prévues pour atténuer les répercussions de ce projet sur le territoire et les activités agricoles. Elles découlent d'engagements convenus avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ainsi, une superficie équivalente de terrains hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec, et voisine aux terrains qu'achètera Google, sera incluse dans la zone agricole pour ensuite être cédée ou confiée à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

De plus, le gouvernement du Québec attribuera une contribution financière non remboursable de 3,54 millions de dollars à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour favoriser le démarrage de ses activités. Une aide financière non remboursable de 2,7 millions de dollars sera également versée à la CMM pour assurer la mise en œuvre du Parc métropolitain agricole.

Par ailleurs, afin de souligner l'importance et la pérennité de ses relations avec l'UPA, Hydro-Québec cédera à la Fiducie agricole UPA-Fondation un terrain de 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka, dans la région de la Montérégie. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.

« La protection du territoire agricole est très importante pour le gouvernement du Québec. Les mesures mises en place pour atténuer les répercussions du projet sur la zone agricole sont sans

précédent et témoignent de notre engagement envers la préservation du territoire agricole, qui est à la source de notre autonomie alimentaire et de la vitalité de nos régions. Avec cette entente, c'est le Québec tout entier qui en sort gagnant », a ajouté André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les engagements pris par les diverses parties pour compenser les répercussions du projet sur le territoire et les activités agricoles et, par ailleurs, permettre sa réalisation sont consignés dans un document conclu entre le gouvernement, l'UPA et la CMM et est disponible sur le site Web du [MAPAQ](#).

Le maire de la Ville de Beauharnois, Bruno Tremblay, se dit très heureux des mesures compensatoires annoncées. Selon lui, il s'agit de mesures jamais vues auparavant et qui ne sont pas négligeables. Il espère grandement que ce sera un projet précurseur pour le développement du Québec, et ce, en toute harmonie avec les milieux agricoles.

Une excellente nouvelle pour la région

Communément surnommé projet Soleil, l'implantation de Google à Beauharnois représente une excellente nouvelle pour la ville, mais pour l'ensemble de la région. Les aspects financiers seront considérables pour la ville, par les droits de mutation et les taxes municipales, par exemple et la création d'emploi sera profitable pour tout le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry et des environs.

« L'évolution de ce projet est une excellente nouvelle pour notre ville. Depuis quelques années, nous travaillons avec le promoteur pour pouvoir répondre à ses besoins sans effets négatifs pour notre population. La venue de Google à Beauharnois permettra de consolider le développement de notre parc industriel et de travailler à la création d'un pôle technologique en données », a précisé M. Tremblay.

La [Ville de Beauharnois](#) se dit prête à accueillir ce centre de données sur son territoire, que ce soit au niveau des infrastructures et services ou même des services municipaux. Suite à l'approbation de la conformité des plans déposés, les travaux pourraient avoir une durée de réalisation de 18 mois.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/google-implantera-son-centre-de-donnees-a-beauharnois/>

L'UPA déçue de voir arriver Google en zone agricole à Beauharnois

Le 10 mai 2021 à 15 h 24 min

Par Valérie Lessard



Centrale hydroélectrique de Beauharnois (Photo : Archives)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie est «déçue» de la confirmation de la venue de la multinationale Google à Beauharnois. L'organisme s'opposait au projet depuis le début puisqu'il impliquera l'exclusion de terrains à la zone agricole et déplore l'intervention du gouvernement du Québec dans ce dossier. Ce dernier a outrepassé les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour accueillir Google en Montérégie.

« Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec, a commenté par voie de communiqué Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant.»

Outrepasser la CPTAQ

En juin 2018, la Ville de Beauharnois a fait une demande d'exclusion en zone agricole d'un terrain d'une superficie de 94 hectares appartenant à Hydro-Québec pour une entreprise « qui projette d'implanter un centre de données informatiques ».

La CPTAQ avait refusé cette exclusion dans une orientation préliminaire publiée en décembre 2018. La Commission était d'avis que « les impacts négatifs appréhendés sur la ressource agricole, sur le territoire agricole de cette région, sur les activités agricoles actuelles et futures ayant cours sur les lots visés et sur les lots avoisinants, surpassent les retombées positives de la concrétisation du projet pour la ville ».

Le gouvernement du Québec a utilisé l'article 96 de la Loi sur la protection du territoire des activités agricoles qui permet de soustraire une affaire de la compétence de la CPTAQ et de prendre les pouvoirs de l'organisme.

Ce sera maintenant 62,4 hectares de terres agricoles qui seront exclus pour permettre la venue de Google à Beauharnois.

L'UPA fait valoir que la zone agricole cultivable au Québec représente 2 % du territoire québécois. « C'est en Montérégie, où on retrouve le meilleur amalgame de terres agricoles de grande qualité et de conditions climatiques favorables ». Elle fait valoir que c'est également dans cette région où l'étalement urbain exerce une pression sur le milieu agricole. « En agissant comme il le fait dans le dossier Google, le gouvernement accorde à une entreprise privée, par décret, un droit de regard important sur une richesse collective limitée, non renouvelable et essentielle à la société québécoise », dénonce l'UPA.

L'organisation est d'avis que le gouvernement aurait dû laisser la CPTAQ faire son travail jusqu'au bout.

« Compte tenu des compensations annoncées, on ne peut en aucun cas douter de la bonne foi des intervenants. Il reste que le gouvernement du Québec, en ne laissant pas la Commission faire son travail, s'est privé d'une analyse professionnelle indépendante qui aurait également pu permettre à Google de s'installer au Québec, tout en faisant preuve de transparence et en protégeant au maximum les terres plus fertiles de la province. Cet exemple, qui ouvre la porte à une politisation du dézonage au Québec, ne doit jamais se répéter », affirme M. Letellier.

Mesures compensatoires annoncées

Lors de l'annonce de la venue de Google à Beauharnois ce lundi 10 mai, le gouvernement a annoncé des mesures compensatoires pour le milieu agricole. Des terrains d'une superficie équivalente, hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec et voisins de ceux qui seront achetés par Google, seront inclus dans la zone agricole pour ensuite être cédés ou confiés à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

Des aides financières, de plus de 6,2 M\$ seront également versées pour favoriser le démarrage des activités de la Fiducie agricole UPA-Fondation ainsi que la mise en oeuvre du Parc métropolitain agricole. Hydro-Québec accepte également de céder un terrain de 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka à la Fiducie agricole UPA-Fondation. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.

À lire aussi : [Google va investir plus de 700 millions \\$ à Beauharnois](#)

[Québec décidera de l'avenir du terrain pour un géant du web à Beauharnois](#)



INFO

Google veut construire un centre de données en zone agricole à Beauharnois

L'intervention de Québec à coups de décrets fait toutefois grincer les dents de la Fédération de l'UPA Montérégie.



La multinationale Google a confirmé son intention d'acquérir un terrain de 62,4 hectares appartenant à Hydro-Québec, à Beauharnois, pour y construire un centre de données.

PHOTO : GETTY IMAGES

Valérie Boisclair

2021-05-10 | Mis à jour hier à 21 h 48

La multinationale américaine Google a confirmé son intention de mettre la main sur des terres agricoles détenues par Hydro-Québec à Beauharnois afin d'y construire un centre de données informatiques, a indiqué lundi le gouvernement de François Legault.

Un terrain totalisant 62,4 hectares pourrait ainsi accueillir ce projet auquel le géant informatique compte consacrer 735 millions de dollars (600 millions \$ US). Une fois construit, le centre entraînerait la création d'une trentaine d'emplois spécialisés et « bien rémunérés », selon le ministère de l'Économie du Québec.

D'autres emplois devraient être créés pour mener à bien la construction de ces nouvelles installations.

Comme le terrain que souhaite acquérir Google se trouve en zone agricole, le gouvernement Legault s'est engagé à compenser la perte de ces terres en cédant une superficie équivalente à la Fiducie agricole UPA-Fondation.

Ces terres, qui sont situées à l'extérieur de la zone agricole appartenant à Hydro-Québec, sont adjacentes au terrain où s'érigera le nouveau centre de données.

L'implantation de ces installations ne serait toutefois pas possible sans l'intervention de Québec, qui a agi par décret pour permettre la réalisation de ce projet. Le plus récent, adopté le 28 avril dernier, autorise l'exclusion de la zone agricole de certains lots pour que Google puisse y établir ses quartiers.



Agrandir l'image  

Les terres promises par Québec en guise de compensation pour les 62,4 hectares en zone agricole perdus se trouvent à proximité du site où sera installé le centre de données.

PHOTO : TIRÉE DU DOCUMENT CONSIGNANT LES PRINCIPES CONVENUS ENTRE LA CMM, HYDRO-QUÉBEC, LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET L'UPA

En agissant de la sorte, « le gouvernement accorde à une entreprise privée [...] un droit de regard important sur une richesse collective limitée, non renouvelable et essentielle à la société québécoise »,

a déploré le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie, Jérémie Letellier.

Au Québec, la zone agricole cultivable, a-t-il rappelé, ne représente que 2 % du territoire de la province.

« L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant. »

— Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie

M. Letellier a reproché à Québec d'avoir fait fi des pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dont le mandat est de conseiller le gouvernement Legault en matière de protection des zones agricoles.

Le 6 décembre 2018, la CPTAQ avait rejeté la demande de la Ville de Beauharnois d'exclure ces terrains, qui étaient alors estimés à une superficie totale de 93,61 hectares, de la zone agricole pour « l'implantation d'un projet industriel d'envergure internationale ».

Mais en vertu d'un autre décret, celui-ci adopté en septembre 2019, le gouvernement caquiste a soustrait à la compétence de la CPTAQ le dossier relatif à la demande de la Ville de Beauharnois, en vue de la création « d'un centre de données informatiques sur des terrains appartenant à Hydro-Québec ».

« Cet exemple, qui ouvre la porte à une politisation du dézonage au Québec, ne doit jamais se répéter », a insisté Jérémie Letellier.

À lire aussi :

- Perte des terres agricoles au Québec : « C'est pire qu'avant »

Plus modéré, le président-directeur général de l'UPA, Marcel Groleau, a jugé qu'il s'agissait d'une « situation exceptionnelle ».

Selon lui, les compensations annoncées par Québec en marge du projet viennent « limiter les dommages en réintroduisant de nouveaux terrains en zone verte, en protégeant d'autres terres menacées par le développement urbain et en facilitant leur mise en valeur par de nouveaux projets agricoles ».

Le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a en effet annoncé qu'une compensation financière « non remboursable » de 3,54 millions de dollars sera accordée à la Fiducie agricole UPA-Fondation « pour favoriser le démarrage de ses activités ».

En outre, un terrain de près de 150 hectares à Saint-Stanislas-de-Kostka, en Montérégie, sera aussi cédé par Hydro-Québec à la Fiducie agricole UPA-Fondation « afin de souligner l'importance et la pérennité » des relations entre cette dernière et la société d'État.

Le président-directeur général de l'UPA a dit y voir « une marque de confiance » envers la nouvelle fiducie. Il a néanmoins souligné que l'Union préférerait que le gouvernement s'en remette à l'avenir à l'expertise de la CPTAQ avant de permettre que des terres agricoles changent de « vocation ».

« L'avenue à favoriser, en toutes circonstances, est de laisser la Commission faire son travail. »

— Marcel Groleau, président de l'UPA

Tout en prenant acte de l'importance de la protection du territoire agricole, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, a souligné que les mesures d'atténuation promises par le gouvernement Legault étaient « sans précédent ». Elles « témoignent de notre engagement envers la préservation du territoire agricole », a-t-il affirmé.

Outre les investissements « majeurs » qu'entraînera l'arrivée de Google à Beauharnois, l'expansion des activités de la multinationale au Québec vient confirmer « notre statut de pôle technologique parmi les plus dynamiques et les plus verts du monde », s'est réjoui de son côté le ministre Fitzgibbon.

Même son de cloche du côté du maire de Beauharnois, Bruno Tremblay, qui s'est réjoui de ce projet qui viendra « consolider le développement de notre parc industriel ».

Une autre enveloppe de 2,7 millions de dollars sera par ailleurs destinée à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) « pour assurer la mise en œuvre du parc métropolitain agricole », a fait savoir le gouvernement Legault.

Installée dans la province depuis 2004, Google a indiqué qu'en plus de ses activités en Montérégie, ses bureaux de Montréal, qui seront aménagés sur l'avenue Viger, compteront jusqu'à 1000 employés. Le géant américain entend faire de Montréal l'un de ses trois principaux bureaux au pays.

Valérie Boisclair



lundi 10 mai 2021

Google en terres agricoles: « Un exemple à ne jamais répéter », dit l'UPA



L'Union des
producteurs
agricoles

- Communiqué

Montérégie, le 10 mai 2021 – Le gouvernement du Québec a officiellement annoncé aujourd'hui l'implantation, à la demande d'Hydro-Québec, d'un centre de données informatiques de la multinationale Google en zone agricole à Beauharnois. Cette annonce est accueillie avec grande déception par la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

« Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant », Jérémie Letellier, Président de l'UPA de la Montérégie.

Rappelons que la Fédération s'oppose depuis les tout débuts du projet au changement de zonage de 62,4 hectares des plus belles terres agricoles au Québec qui est réalisé en outrepassant les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

En vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), le rôle de la Commission est pourtant de traiter toutes les demandes en fonction des mêmes critères et de conseiller le gouvernement sur toute question relative à la protection du territoire agricole. Elle possède une expertise unique en la matière et traite chaque demande de façon rigoureuse, professionnelle et apolitique. Court-circuiter l'expertise du seul organisme gouvernemental entièrement dédié à la protection des terres agricoles est une façon de faire regrettable qui n'a pas sa raison d'être.

La zone agricole cultivable au Québec ne représente que 2 % du territoire québécois et c'est en Montérégie, où on retrouve le meilleur amalgame de terres agricoles de grande qualité et de conditions climatiques favorables. Paradoxalement, c'est également la région où l'étalement urbain exerce la plus forte pression. Protéger son potentiel est une question d'autonomie alimentaire qu'il est impératif de prioriser. En agissant comme il le fait dans le dossier Google, le gouvernement accorde à une entreprise privée, par décret, un droit de regard important sur une richesse collective limitée, non renouvelable et essentielle à la société québécoise.

« Compte tenu des compensations annoncées, on ne peut en aucun cas douter de la bonne foi des intervenants. Il reste que le gouvernement du Québec, en ne laissant pas la Commission faire son travail, s'est privé d'une analyse professionnelle indépendante qui aurait également pu permettre à Google de s'installer au Québec, tout en faisant preuve de transparence et en protégeant au maximum les terres plus fertiles de la province. Cet exemple, qui ouvre la porte à une politisation du dézonage au Québec, ne doit jamais se répéter », a conclu M. Letellier.

Fédération de l'UPA de la Montérégie

PUBLICITÉ



L'UPA déçue de voir arriver Google en zone agricole à Beauharnois

Le 11 mai 2021 – Modifié à 16 h 28 min le 10 mai 2021

Par Valérie Lessard



Google s'installera près de la centrale hydroélectrique de Beauharnois. (Photo : Archives)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie est «déçue» de la confirmation de la venue de la multinationale Google à Beauharnois. L'organisme s'opposait au projet depuis le début puisqu'il impliquera l'exclusion de terrains à la zone agricole et déplore l'intervention du gouvernement du Québec dans ce dossier. Ce dernier a outrepassé les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour accueillir Google en Montérégie.

« Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec, a commenté par voie de communiqué Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant.»

Outrepasser la CPTAQ

En juin 2018, la Ville de Beauharnois a fait une demande d'exclusion en zone agricole d'un terrain d'une superficie de 94 hectares appartenant à Hydro-Québec pour une entreprise « qui projette d'implanter un centre de données informatiques».

La CPTAQ avait refusé cette exclusion dans une orientation préliminaire publiée en décembre 2018. La Commission était d'avis que «les impacts négatifs appréhendés sur la ressource agricole, sur le territoire agricole de cette région, sur les activités agricoles actuelles et futures ayant cours sur les lots visés et sur les lots avoisinants, surpassent les retombées positives de la concrétisation du projet pour la ville».

Le gouvernement du Québec a utilisé l'article 96 de la Loi sur la protection du territoire des activités agricoles qui permet de soustraire une affaire de la compétence de la CPTAQ et de prendre les pouvoirs de l'organisme.

Ce sera maintenant 62.4 hectares de terres agricoles qui seront exclus pour permettre la venue de Google à Beauharnois.

L'UPA fait valoir que la zone agricole cultivable au Québec représente 2 % du territoire québécois. «C'est en Montérégie, où on retrouve le meilleur amalgame de terres agricoles de grande qualité et de conditions climatiques favorables». Elle fait valoir que c'est également dans cette région où l'étalement urbain exerce une pression sur le milieu agricole. «En agissant comme il le fait dans le dossier Google, le gouvernement accorde à une entreprise privée, par décret, un droit de regard important sur une richesse collective limitée, non renouvelable et essentielle à la société québécoise», dénonce l'UPA.

L'organisation est d'avis que le gouvernement aurait dû laisser la CPTAQ faire son travail jusqu'au bout.

« Compte tenu des compensations annoncées, on ne peut en aucun cas douter de la bonne foi des intervenants. Il reste que le gouvernement du Québec, en ne laissant pas la Commission faire son travail, s'est privé d'une analyse professionnelle indépendante qui aurait également pu permettre à Google de s'installer au Québec, tout en faisant preuve de transparence et en protégeant au maximum les terres plus fertiles de la province. Cet exemple, qui ouvre la porte à une politisation du dézonage au Québec, ne doit jamais se répéter», affirme M. Letellier.

Mesures compensatoires annoncées

Lors de l'annonce de la venue de Google à Beauharnois ce lundi 10 mai, le gouvernement a annoncé des mesures compensatoires pour le milieu agricole. Des terrains d'une superficie équivalente, hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec et voisins de ceux qui seront achetés par Google, seront inclus dans la zone agricole pour ensuite être cédés ou confiés à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

Des aides financières, de plus de 6,2 M\$ seront également versées pour favoriser le démarrage des activités de la Fiducie agricole UPA-Fondation ainsi que la mise en oeuvre du Parc métropolitain agricole. Hydro-Québec accepte également de céder un terrain de 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka à la Fiducie agricole UPA-Fondation. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.

À lire aussi : [Google va investir plus de 700 millions \\$ à Beauharnois](#)

[Québec décidera de l'avenir du terrain pour un géant du web à Beauharnois](#)



Google implantera un centre de données à Beauharnois. Photo : Shutterstock.com

Google confirme son implantation à Beauharnois

11 mai 2021

La multinationale Google a confirmé l'installation de serveurs informatiques dans la municipalité de Beauharnois en Montérégie, sur des terres agricoles appartenant à Hydro-Québec.

L'investissement potentiel de 600 M\$ (735 M\$ en devises canadiennes) créera une trentaine d'emplois spécialisés lors de la phase d'exploitation, a précisé le gouvernement du Québec dans un communiqué le 10 mai.

L'accueil du géant informatique en sol québécois a toutefois forcé l'exclusion de la zone agricole de terres d'une superficie d'un peu plus de 62 hectares qui appartiennent à Hydro-Québec et qui étaient jusqu'ici louées à des agriculteurs.



Le site d'Hydro-Québec à Beauharnois qui sera vendu à Google pour implanter un centre de données.

Des compensations qui « limitent les dommages »

Bien qu'elle déplore que le gouvernement ait fait fi de l'orientation préliminaire défavorable de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) dans ce dossier, l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) juge que les mesures de compensations offertes par le gouvernement permettent de « limiter les dommages ».

Ces compensations prévoient dans un premier temps la réintroduction de nouveaux terrains de superficie équivalente en zone verte. Ces terrains, qui appartiennent à Hydro-Québec et qui sont voisins des terrains qu'achètera Google, seront soit cédés ou confiés à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation, dont l'un des mandats est de protéger le patrimoine agricole québécois.

Québec s'est également engagé à verser une contribution financière non remboursable d'un peu plus de 6 M\$ répartis entre la Fiducie agricole UPA-Fondation et à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour assurer la mise en œuvre du projet de Parc métropolitain agricole, annoncé lors de la construction de la gare du Réseau express métropolitain (REM) à Brossard. Un terrain de 150 hectares appartenant à Hydro-Québec, situé à Saint-Stanislas-de-Kostka, en Montérégie, sera également cédé à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour l'appuyer dans la mise en œuvre de ce projet.

« L'entente annoncée aujourd'hui est une marque de confiance envers la nouvelle Fiducie agricole. Elle est aussi à la hauteur des circonstances exceptionnelles du projet. Cependant, l'UPA privilégiera toujours que l'on s'en remette à l'expertise de la CPTAQ pour autoriser un changement de vocation des terres agricoles. L'avenue à favoriser, en toutes circonstances, est de laisser la Commission faire son travail », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau, par voie de communiqué. L'UPA vient d'ailleurs de lancer une campagne de sensibilisation sur l'importance de préserver le « garde-manger » des Québécois. Intitulée *L'autonomie alimentaire, ça se cultive*, l'initiative vise à conscientiser le public sur l'importance de préserver les terres agricoles face à la pression qu'exerce l'accroissement de la population et son déplacement vers la banlieue.



Marcel Groleau



PATRICIA BLACKBURN

Journaliste
pblackburn@laterre.ca

Google va investir plus de 700 millions \$ à Beauharnois

ERIC TREMBLAY
ETREMBLAY@GRAVITEMEDIA.COM

INFORMATIQUE. Le géant Google va de l'avant avec la construction d'un centre de données à Beauharnois. L'entreprise a confirmé lundi son intention d'acquérir un terrain à Hydro-Québec pour construire une infrastructure au coût de 735 M\$.

On estime que la construction nécessitera plus de 300 employés. Une fois en opération, ce qui deviendra le tout premier centre de données de Google au Canada emploiera une trentaine de personnes.

« L'évolution de ce projet est une excellente nouvelle pour notre ville, indique Bruno Tremblay, maire de Beauharnois. Depuis quelques années, nous travaillons avec le promoteur pour pouvoir répondre à ses besoins sans effets négatifs pour notre population. La venue de Google à Beauharnois permettra de consolider le développement de notre parc industriel et de travailler à la création d'un pôle technologique en données. »

Claude Reid, député de Beauharnois, parle de l'aboutissement d'un long travail qui a impliqué Investissement Québec, Montréal International et Hydro-Québec. « C'est un projet structurant qui aura des retombées importantes pour toute la région, a-t-il indiqué. Ça consolide la position de Montréal et de la région dans le domaine de l'infonuagique. »

Il entrevoit des retombées importantes pour l'ensemble de la Montérégie-Ouest avec le projet Google.

Le conseil de Beauharnois avait demandé au gouvernement une loi spéciale pour exclure de la zone agricole un terrain de 94 hectares appartenant à Hydro-Québec. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avait offert une réponse défavorable en décembre 2018. Le gouvernement avait cependant pris le dossier en main et utilisé une mesure



Google s'installera près de la centrale hydroélectrique de Beauharnois. Photo Archives

exceptionnelle. Au final, 62,4 hectares de terrains ont été exclus de la zone agricole.

La proximité de la centrale hydroélectrique a joué en faveur de Beauharnois puisque les serveurs de données requièrent une quantité importante d'électricité.

« Nous sommes très heureux que Google choisisse l'énergie propre du Québec pour l'aider à atteindre son objectif d'exploiter l'ensemble de ses activités à partir d'énergie renouvelable d'ici 2030, a signifié Sophie Brochu, pdg d'Hydro-Québec. Il s'agit d'une reconnaissance significative du rôle que peut jouer notre énergie dans la décarbonation du continent. »

L'entreprise Google est présente au Québec depuis 2004. Ses bureaux de

Montréal pourront compter jusqu'à 1000 employés, lesquels seront répartis au sein de trois unités d'affaires: Chrome, Cloud et IA. Récemment, l'entreprise s'est d'ailleurs engagée à faire de Montréal l'un de ses trois principaux bureaux au Canada.

DES COMPENSATIONS POUR LE MILIEU AGRICOLE

L'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont convenu d'engagements pour réduire les répercussions sur le milieu agricole.

Des terrains d'une superficie équivalente, hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec et voisins de ceux qui seront

achetés par Google, seront inclus dans la zone agricole pour ensuite être cédés ou confiés à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

Des aides financières, de plus de 6,2 M\$ seront également versées pour favoriser le démarrage des activités de la Fiducie agricole UPA-Fondation ainsi que la mise en oeuvre du Parc métropolitain agricole.

Hydro-Québec accepte également de céder un terrain de 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka à la Fiducie agricole UPA-Fondation. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.



CLINIQUE AUDITIVE SOULANGES

Nancy Jagura

AUDIOPROTHÉSISTES INC.

Le saviez-vous ?

Mai

est le mois de la parole et de l'audition !

“ Nous offrons les tests de dépistage gratuitement. ”

*Les tests de dépistage sont gratuits jusqu'en décembre 2021.

259, route 338,
Les Coteaux (QC) J7X 1A2
(En face de la Clinique Dentaire Les Coteaux et en biais avec le Jean Coutu.)

Tél.: **450 316-6145**
Télééc.: **450 316-6152**
info@cliniqueauditivesoulanges.com

Service également offert sur place: Clinique d'audiologie Tél.: 450 316-6150

Le lundi 17 mai

 15°C

Ce contenu vous est offert gratuitement, il ne vous reste plus de contenu à consulter.

Créez votre compte pour consulter 3 contenus gratuits supplémentaires par mois.

[Me connecter](#)

[Créer un compte](#)



12 mai 2021 10h49



Il y aura toujours une bonne excuse pour dézoner des terres agricoles



COLLEEN THORPE
Directrice générale d'Équiterre



Article réservé aux abonnés

POINT DE VUE / Quand il est question de dézoning agricole au Québec, c'est souvent la même rengaine.

Les producteurs locaux dénoncent, les groupes environnementaux s'opposent, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) émet un avis défavorable, les gouvernements procèdent par décret, malgré tout. C'est exactement ce qui s'est passé quand le gouvernement Legault a autorisé le dézoning de terres à Beauharnois pour permettre la construction d'un centre de données de Google.

La réalité est que les gouvernements changent, mais l'effritement des terres agricoles se poursuit.

Ce genre de décision, alors qu'on nous rappelle sans cesse l'importance de l'agriculture locale et d'une plus grande autonomie alimentaire, sonne non seulement faux, elle s'avère aussi d'une incohérence sidérante en matière d'aménagement du territoire.

De toute évidence le ministre de l'Agriculture André Lamontagne a travaillé fort pour conclure une entente de compensation pour la perte de ces terres entre les différents acteurs dont l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) Québec. Le

Malgré cela, sous ses apparences de bonne nouvelle pour le monde agricole et économique, cette compensation est en réalité une échappatoire visant à redorer l'image d'un projet industriel non durable. On parle ici d'un énième projet qui contribuera aux dizaines de milliers d'hectares dézonés ou destinés à des usages non agricoles au cours des 20 dernières années.

À la lumière de cette tendance désastreuse, tout projet de développement devrait plutôt impérativement respecter la séquence suivante: éviter, atténuer et, en dernier lieu, compenser.

Compenser: la dernière option

La compensation doit être utilisée en dernier recours, seulement et uniquement après la démonstration que le site choisi est le seul qui peut héberger le projet. Dans le cas du projet de Beauharnois, Hydro Québec n'a toutefois pas fait cette démonstration. En plus, en fonctionnant par décret, le gouvernement Legault sape l'autorité de la CPTAQ, l'entité indépendante dont on s'est doté pour justement éviter ce genre de problème.

À Beauharnois, on sacrifiera des terres nourricières pour satisfaire l'appétit d'un géant informatique, une multinationale qui, rappelons-le, profite déjà largement d'un régime fiscal désuet pour ne pas payer sa juste part des taxes et impôt à l'État. La précarité de notre système alimentaire exige plutôt qu'on songe d'abord à combler les besoins alimentaires des humains qui habitent ce territoire.

Soyons clairs, les terres agricoles ne sont pas un obstacle au développement économique: elles sont utilisées à ces fins parce qu'il est moins coûteux de faire ainsi. Les terres agricoles sont toutefois limitées. Les terres industrielles contaminées, elles, sont abondantes, mais plus chères à développer.

Donner l'exemple

mouvance alors que la société d'État dit vouloir soutenir l'agriculture au Québec. Récemment, elle a lancé une consultation citoyenne à la recherche d'idées inspirantes. Permettez-moi donc de lui en proposer une: céder l'usage à perpétuité de l'ensemble de ses terres en cultures à des organisations tiers qui les réserveraient pour des projets d'agriculture régénérative.

Malgré ces critiques, je suis bien consciente que notre système alimentaire est complexe, fragile et qu'on ne peut pas tout changer en claquant des doigts. Il faut en prendre soin, surtout après que la pandémie ait révélé au grand jour ses vulnérabilités.

C'est pour cette raison que je crois qu'avoir une vision durable et forte est si importante.

Le ministre Lamontagne a démontré lors des derniers mois qu'il pouvait se montrer à l'écoute sur plusieurs enjeux agricoles modernes. Mais il ne peut pas tout faire tout seul. Tous ceux assis à la table du conseil des ministres et, au premier chef, le premier ministre doivent être concernés, tout comme les sociétés d'État. Je suis convaincue qu'on connaît la recette pour protéger les rares terres nourricières qu'il nous reste au Québec et qu'il ne manque que la vision et la volonté pour y arriver.

NOTE: Colleen Thorpe s'exprime ici en tant que directrice générale d'Équiterre. Elle est également fiduciaire de la Fiducie UPA-Fondaction, fiducie d'utilité sociale (FUS) à but non lucratif visant à protéger les terres contre la spéculation et favorisant l'accès à la relève. Elle ne s'exprime pas ici au nom de ladite fiducie.

Google s'installera à Beauharnois

BEAUHARNOIS

Depuis 2019, le bruit circulait à l'effet que Google pourrait investir plus de 500 M\$ durant la construction d'un centre de données à Beauharnois. Le géant Google a confirmé, le 20 mai dernier, son intention d'acquérir un terrain à Beauharnois qui servira, une fois les diverses conditions remplies et les approbations gouvernementales obtenues, pour y bâtir un futur centre de données.

Cette acquisition représente une étape importante de la présence de Google, implanté dans la province depuis 2004. Leur nouvel espace de bureau sur Viger pourra accueillir jusqu'à 1000 employés une fois la construction terminée. Ainsi, ils y accueilleront à nouveau leurs développeurs de logiciels, leur équipe de cybersécurité de classe mondiale, leurs experts en vente, de Chrome et de Cloud, ainsi que leurs chercheurs en IA, tous basés à Montréal.

En considérant les normes de l'industrie en ce qui a trait à la construction de centres de données et à l'expérience de Google en la matière, une fois que la construction d'un centre de données est entamée, la phase de construction peut générer de 300 à 500 emplois à son apogée.

Par ailleurs, une fois terminé, un centre de données opérationnel peut employer des dizaines de personnes, dont au moins 20 à 30 travailleurs qualifiés. De plus, ces derniers prévoient que leur investissement initial pour le nouveau centre de données serait d'environ 735 millions de dollars canadiens (600 millions de dollars américains).

Pour sa part, le gouvernement du Québec mentionne qu'il se réjouit de l'annonce de la multinationale Google puisque lorsque ce projet démarrera, il est estimé que cet investissement potentiel créera près de 30 emplois spécialisés et bien rémunérés lors de la phase d'exploitation.

Précisons que des mesures de compensation sont prévues pour atténuer les répercussions de ce projet sur le territoire et les activités agricoles. Elles découlent d'engagements convenus avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ainsi, une super-

ficie équivalente de terrains hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec, et voisine aux terrains qu'achètera Google, sera incluse dans la zone agricole pour ensuite être cédée ou confiée à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

De plus, le gouvernement du Québec attribuera une contribution financière non remboursable de 3,54 millions de dollars à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour favoriser le démarrage de ses activités. Une aide financière non remboursable de 2,7 millions de dollars sera également versée à la CMM pour assurer la mise en œuvre du Parc métropolitain agricole.

Par ailleurs, afin de souligner l'importance et la pérennité de ses relations avec l'UPA, Hydro-Québec cédera à la Fiducie agricole UPA-Fondation un terrain d'environ 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka, dans la région de la Montérégie. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.

« Je suis très fier d'annoncer aujourd'hui un futur projet d'envergure pour la région. Ici, à Beauharnois, lorsque le projet débutera, il est estimé qu'il générera plusieurs emplois bien rémunérés, et ce, lors de la construction et durant l'opération du futur centre de données. L'expansion d'une entreprise de l'envergure de Google au Québec confirme notre statut de pôle technologique parmi les plus dynamiques et les plus verts au monde », a soutenu Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation.

L'UPA réagit

Depuis le début du projet, la Fédération s'oppose au changement de zonage de 62,4 hectares des plus belles terres agricoles au Québec qui est réalisé en outrepassant les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

« Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant », précise Jérémie Letellier, Président de l'UPA de la Montérégie. M.C.



Des arbres distribués gratuitement à Ormstown

ORMSTOWN

Désirant souligner le mois de l'arbre et des forêts, *Ambioterra* invite la population à participer à sa première activité publique de la campagne *Mon arbre, ma forêt, mon avenir*. Ainsi, en collaboration avec la municipalité d'Ormstown, des arbres seront distribués gratuitement le 22 mai prochain.

Au cours de la dernière décennie, d'importantes coupes forestières ont été effectuées en Montérégie Ouest. Pourtant notre couvert forestier était déjà en piteux état, explique Karel Ménard, président de ce groupe communautaire. Les changements climatiques sont à nos portes et les arbres et les forêts sont nos alliés naturels dans cette lutte au climat qui s'amorce. Ils absorbent le gaz carbonique présent dans l'atmosphère et l'emmagasinent. Les arbres deviennent donc des réservoirs de gaz carbonique. Dans ce contexte, il devient tout aussi important de reboiser et de réintroduire des arbres en milieu agricole que de maintenir en place les boisés et les forêts existantes, mentionne Monique Desnommée, secrétaire d'Ambioterra. C'est pourquoi dans le cadre de sa campagne *Mon arbre, ma forêt, mon avenir*, *Ambioterra* a tracé un portrait de la déforestation en Montérégie Ouest et produit une étude de faisabilité pour implanter une pépinière régionale afin d'aider au reboisement grâce à l'appui financier de l'Agence forestière de la Montérégie, de la Fondation Echo et du Gouvernement du Canada!

Rappelons qu'afin de sensibiliser et d'éduquer la population québécoise à l'importance et au respect de l'arbre ainsi que de notre patrimoine forestier, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec fournit des arbres aux groupes communautaires afin qu'ils les distribuent gratuitement aux citoyennes et citoyens. Ainsi, la distribution d'arbres aura lieu, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, le samedi 22 mai de 9 h à 14 h au terrain de l'église St-James, située au 19, rue Church, Ormstown. M.C.

Depuis le début du projet, la Fédération s'oppose au changement de zonage de 62,4 hectares des plus belles terres agricoles au Québec qui est réalisé en outrepassant les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.



Le jeudi 13 mai

 14°C

Ce contenu vous est offert gratuitement, il vous reste 1 contenu à consulter ce mois-ci.

Créez votre compte pour consulter 3 contenus gratuits supplémentaires par mois.

[Me connecter](#)

[Créer un compte](#)



12 mai 2021 10h49



Il y aura toujours une bonne excuse pour dézoner des terres agricoles



COLLEEN THORPE
Directrice générale d'Équiterre



Article réservé aux abonnés

POINT DE VUE / Quand il est question de dézoning agricole au Québec, c'est souvent la même rengaine.

Les producteurs locaux dénoncent, les groupes environnementaux s'opposent, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) émet un avis défavorable, les gouvernements procèdent par décret, malgré tout. C'est exactement ce qui s'est passé quand le gouvernement Legault a autorisé le dézoning de terres à Beauharnois pour permettre la construction d'un centre de données de Google.

La réalité est que les gouvernements changent, mais l'effritement des terres agricoles se poursuit.

Ce genre de décision, alors qu'on nous rappelle sans cesse l'importance de l'agriculture locale et d'une plus grande autonomie alimentaire, sonne non seulement faux, elle s'avère aussi d'une incohérence sidérante en matière d'aménagement du territoire.

De toute évidence le ministre de l'Agriculture André Lamontagne a travaillé fort pour conclure une entente de compensation pour la perte de ces terres entre les différents acteurs dont l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) du Québec. Le

Malgré cela, sous ses apparences de bonne nouvelle pour le monde agricole et économique, cette compensation est en réalité une échappatoire visant à redorer l'image d'un projet industriel non durable. On parle ici d'un énième projet qui contribuera aux dizaines de milliers d'hectares dézonés ou destinés à des usages non agricoles au cours des 20 dernières années.

À la lumière de cette tendance désastreuse, tout projet de développement devrait plutôt impérativement respecter la séquence suivante: éviter, atténuer et, en dernier lieu, compenser.

Compenser: la dernière option

La compensation doit être utilisée en dernier recours, seulement et uniquement après la démonstration que le site choisi est le seul qui peut héberger le projet. Dans le cas du projet de Beauharnois, Hydro Québec n'a toutefois pas fait cette démonstration. En plus, en fonctionnant par décret, le gouvernement Legault sape l'autorité de la CPTAQ, l'entité indépendante dont on s'est doté pour justement éviter ce genre de problème.

À Beauharnois, on sacrifiera des terres nourricières pour satisfaire l'appétit d'un géant informatique, une multinationale qui, rappelons-le, profite déjà largement d'un régime fiscal désuet pour ne pas payer sa juste part des taxes et impôt à l'État. La précarité de notre système alimentaire exige plutôt qu'on songe d'abord à combler les besoins alimentaires des humains qui habitent ce territoire.

Soyons clairs, les terres agricoles ne sont pas un obstacle au développement économique: elles sont utilisées à ces fins parce qu'il est moins coûteux de faire ainsi. Les terres agricoles sont toutefois limitées. Les terres industrielles contaminées, elles, sont abondantes, mais plus chères à développer.

Donner l'exemple

OPINIONS POINTS DE VUE

mouvance alors que la société d'État dit vouloir soutenir l'agriculture au Québec. Récemment, elle a lancé une consultation citoyenne à la recherche d'idées inspirantes. Permettez-moi donc de lui en proposer une: céder l'usage à perpétuité de l'ensemble de ses terres en cultures à des organisations tiers qui les réserveraient pour des projets d'agriculture régénérative.

Malgré ces critiques, je suis bien consciente que notre système alimentaire est complexe, fragile et qu'on ne peut pas tout changer en claquant des doigts. Il faut en prendre soin, surtout après que la pandémie ait révélé au grand jour ses vulnérabilités.

C'est pour cette raison que je crois qu'avoir une vision durable et forte est si importante.

Le ministre Lamontagne a démontré lors des derniers mois qu'il pouvait se montrer à l'écoute sur plusieurs enjeux agricoles modernes. Mais il ne peut pas tout faire tout seul. Tous ceux assis à la table du conseil des ministres et, au premier chef, le premier ministre doivent être concernés, tout comme les sociétés d'État. Je suis convaincue qu'on connaît la recette pour protéger les rares terres nourricières qu'il nous reste au Québec et qu'il ne manque que la vision et la volonté pour y arriver.

NOTE: Colleen Thorpe s'exprime ici en tant que directrice générale d'Équiterre. Elle est également fiduciaire de la Fiducie UPA-Fondaction, fiducie d'utilité sociale (FUS) à but non lucratif visant à protéger les terres contre la spéculation et favorisant l'accès à la relève. Elle ne s'exprime pas ici au nom de ladite fiducie.

LEDEVOIR

Google et le problème de 62 hectares



Photo: iStock «En cinq ans seulement, il y aura eu deux décrets et plus de 220 hectares dézonés parmi les meilleures terres agricoles du Québec», écrit l'autrice.

Marianne Mathis

Géographe, Trois-Rivières

14 mai 2021 **Idées**
Idées

La Montérégie est considérée comme le garde-manger du Québec. Ses terres sont parmi les meilleures du Québec, et là, on va en perdre 62,4 hectares (l'équivalent de 104 terrains de football canadiens) pour un centre de données de Google qui va créer 30 emplois. Juste 30.

Par crainte de voir le projet refusé, le gouvernement actuel a retiré le dossier des mains de la CPTAQ et a adopté un décret pour donner le feu vert au projet. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avait donné un avis préliminaire négatif sur le projet, tout comme la fédération

régionale de l'UPA de la Montérégie, qui craignait que celui-ci engendre un précédent important.

Certes, la loi permet au gouvernement de retirer un dossier des mains de la CPTAQ, mais comme le disait Jean Garon, ancien ministre et père de cette loi fondamentale : « Oui à l'aménagement, à la planification et à la localisation optimale des grandes infrastructures, barrages, routes et lignes électriques [...], mais à la condition de reconnaître la primauté de l'agriculture dans la zone agricole. » L'article a été invoqué seulement cinq fois depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), en 1978, notamment pour les projets majeurs du Gazoduc Trans-Québec et Maritimes (1998), du terminal gazier Rabaska à Lévis (2007) et du dernier segment du tracé du pipeline Saint-Laurent (2010).

PUBLICITÉ



Or, on ne respecte ici aucunement cette primauté de l'agriculture. Quatorze autres sites ont été considérés, mais celui-ci serait « le seul répondant aux critères de localisation identifiés par ce tiers (Google) ».

Certes, le gouvernement compensera les pertes de territoire agricole par la somme de 6,24 millions de dollars, pour favoriser la création de projets agricoles, dont une fiducie foncière. Mais est-ce vraiment la vision d'avenir que nous avons, l'échange à la pièce des meilleures terres agricoles contre d'autres territoires en guise de compensation ? Car partout au Québec la CPTAQ se charge de faire appliquer avec énormément de rigueur la LPTAA. Saviez-vous qu'il est quasi impossible d'établir un usage récréotouristique en complément d'une activité agricole même dans une municipalité dévitalisée où ces retombées seraient énormes pour l'économie locale ? Cela apparaît démesuré quand on compare cette situation à celle de ce dézonage massif, qui aurait été refusé si la demande avait suivi son cours normal. Car la mission principale de la CPTAQ, c'est d'abord de garantir, pour les générations futures, un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles. Malgré tout, c'est plus de 34 000 hectares qui ont été dézonés depuis l'entrée en vigueur de la LPTAA.

Et outre cette incohérence, il y a celle de ce décret qui arrive après le lancement du projet de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire par le gouvernement du Québec. La vision de cette stratégie est de « doter le Québec d'une vision globale et cohérente qui guidera nos interventions et nos investissements », ni plus ni moins. Or, autoriser du dézonage à la pièce pour une compagnie américaine, dans un site parfait pour l'agriculture, ce n'est ni faire preuve d'une vision globale du territoire agricole ni faire preuve de cohérence.

À l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, ce projet n'était pas conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement, car il éloignait l'atteinte d'une augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées. À l'échelle régionale, la MRC de Beauharnois-Salaberry avait pourtant adopté son Plan de développement de la zone agricole en 2014, exercice d'ailleurs subventionné à 50 % par l'État québécois, qui vise à encourager les MRC à renforcer leurs liens avec le milieu agricole et à y favoriser la diversification des activités agricoles. La MRC mentionnait avoir pour objectif de « diminuer la pression du développement urbain sur la zone agricole ». La Ville de Beauharnois venait renforcer l'inéquation entre le projet et les documents de planification en précisant que des modifications réglementaires seraient nécessaires parce que l'usage n'était pas conforme au règlement de zonage de la Ville et au schéma d'aménagement de la MRC. En somme, les

gouvernements locaux se donnent des orientations d'aménagement, mais sans le garde-fou de la CPTAQ, il est facile pour les villes de plier l'échine devant la pression de promoteurs et l'apport fiscal que cela représente.

Notons par ailleurs qu'en 2017, le gouvernement de Philippe Couillard (<https://www.ledevoir.com/philippe-couillard>) a eu recours à l'article 96 pour autoriser, par décret, le dézonage d'un site agricole de 164 hectares pour la création d'un parc industriel privé, dans la même région, à Coteau-du-Lac. Or, 2000 personnes se déplacent quotidiennement pour travailler dans ce parc industriel, sans compter les camions de transport. Alta fait présentement des démarches pour que le ministère des Transports inclue la modification d'une sortie dans sa liste de priorités, pour pouvoir accéder directement au parc industriel et passer au-dessus de la voie ferrée pour diminuer la congestion routière. Ce seront tous les contribuables québécois qui paieront pour adapter le réseau routier, alors qu'en concentrant les usages dans des sites déjà destinés au développement industriel, on aurait pu éviter ce genre de planification à la pièce et ses effets.

Donc, en cinq ans seulement, il y aura eu deux décrets et plus de 220 hectares dézonés parmi les meilleures terres agricoles du Québec. Est-ce que cette tendance se poursuivra dans les prochaines années ? Le gouvernement aurait avantage à se rappeler les sages paroles de Garon : « Comment imposer aux autres les contraintes de la loi si le gouvernement, à tout moment, se permettait de passer outre ? »

L'UPA déçue de voir arriver Google en zone agricole

VALÉRIE LESSARD
VLESSARD@GRAVITEMEDIA.COM

L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie est « déçue » de la confirmation de la venue de la multinationale Google à Beauharnois. L'organisme s'opposait au projet depuis le début et déplore l'intervention du gouvernement du Québec dans ce dossier. Ce dernier a outrepassé les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour accueillir Google en Montérégie.

«Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec, a commenté par voie de communiqué Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorable et inquiétant.»

OUTREPASSER LA CPTAQ

En juin 2018, la Ville de Beauharnois a fait une demande d'exclusion en zone agricole d'un terrain d'une superficie de 94 hectares appartenant à Hydro-Québec pour une entreprise « mystère » qui projetait d'implanter un centre de données informatiques.

La CPTAQ avait refusé cette exclusion dans une orientation préliminaire publiée en décembre 2018. La Commission était d'avis que « les impacts négatifs appréhendés sur la ressource agricole, sur le territoire agricole de cette région, sur les activités agricoles actuelles et futures ayant cours sur les lots visés et sur les lots avoisinants, surpassent les retombées positives de la concrétisation du projet pour la ville ».

Le gouvernement du Québec a utilisé l'article 96 de la Loi sur la protection du territoire des activités agricoles qui permet de soustraire une affaire de la compétence de la CPTAQ et de prendre les pouvoirs de l'organisme.



Les terrains visés par Google sont situés au sud du Centre de distribution d'IKEA. Les terres compensées sont celles hachurées dans l'image. (Photo : Gracieuseté MAPAQ)

Ce sera maintenant 62,4 hectares de terres agricoles qui seront exclus pour permettre la venue de Google à Beauharnois.

L'UPA fait valoir que la zone agricole cultivable au Québec représente 2% du territoire québécois. « C'est en Montérégie, où on retrouve le meilleur amalgame de terres agricoles de grande qualité et de conditions climatiques favorables », précise l'organisme. Elle souligne que c'est également dans cette région où l'étalement urbain exerce une grande pression sur le milieu agricole. « En agissant comme il le fait dans le dossier Google, le gouvernement accorde à une entreprise privée, par décret, un droit de regard important sur une richesse collective limitée, non renouvelable et essentielle à la société québécoise », dénonce l'UPA.

L'organisation est d'avis que le gouvernement aurait dû laisser la CPTAQ faire son travail jusqu'au bout.

« Compte tenu des compensations annoncées, on ne peut en aucun cas douter de la bonne foi des intervenants. Il reste que le gouvernement du Québec, en ne laissant pas la Commission faire son travail, s'est privé d'une analyse professionnelle indépendante qui aurait également pu permettre à Google de s'installer au Québec, tout en faisant preuve de transparence et en protégeant au maximum les terres plus fertiles de la province. Cet exemple, qui ouvre la porte à une politisation du dézonage au Québec, ne doit jamais se répéter », affirme M. Letellier.

Mesures compensatoires annoncées

Le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, l'UPA et Hydro-Québec se sont entendus pour compenser la perte de terres agricoles par cette éventuelle transaction entre Hydro-Québec et Google. Des terrains d'une superficie équivalente, hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec et voisins de ceux qui seront achetés par Google, seront inclus dans la zone agricole pour ensuite être cédés ou confiés à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

Des aides financières, de plus de 6,2 M \$ seront également versées pour favoriser le démarrage des activités de la Fiducie agricole UPA-Fondation ainsi que la mise en oeuvre du Parc métropolitain agricole. Hydro-Québec accepte également de céder un terrain de 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka à la Fiducie agricole UPA-Fondation. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.



Surveillez notre prochaine édition de juin

L'Information
D'AFFAIRES d'ici
se réinvente

VOTRE MÉDIA
D'AFFAIRES
AU QUOTIDIEN À
INFODAFFAIRES.COM
+ 4 ÉDITIONS
IMPRIMÉES

NOUVELLE DISTRIBUTION ÉLARGIE | LECTORAT CIBLÉ
NOUVEAU CONTENU | NOUVEAUX COLLABORATEURS | ET BIEN PLUS

On est à vos
affaires



Les terrains visés par Google sont situés au sud du Centre de distribution d'IKEA. Les terres compensées sont celles hachurées dans l'image. (Photo : Graciuseté)

Mesures compensatoires annoncées

Le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, l'UPA et Hydro-Québec se sont entendus pour compenser la perte de terres agricoles par cette éventuelle transaction entre Hydro-Québec et Google. Des terrains d'une superficie équivalente, hors zone agricole appartenant à Hydro-Québec et voisins de ceux qui seront achetés par Google, seront inclus dans la zone agricole pour ensuite être cédés ou confiés à long terme à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour soutenir ses activités visant notamment à préserver le patrimoine agricole québécois.

Des aides financières, de plus de 6,2 M\$ seront également versées pour favoriser le démarrage des activités de la Fiducie agricole UPA-Fondation ainsi que la mise en oeuvre du Parc métropolitain agricole. Hydro-Québec accepte également de céder un terrain de 150 hectares situé à Saint-Stanislas-de-Kostka à la Fiducie agricole UPA-Fondation. Celui-ci permettra d'appuyer le démarrage des activités de la Fiducie.

L'UPA déçue de voir arriver Google en zone agricole

VALÉRIE LESSARD
VLESSARD@GRAVITEMEDIA.COM

L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie est « déçue » de la confirmation de la venue de la multinationale Google à Beauharnois. L'organisme s'opposait au projet depuis le début et déplore l'intervention du gouvernement du Québec dans ce dossier. Ce dernier a outrepassé les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour accueillir Google en Montérégie.

« Préférer le développement résidentiel, commercial ou industriel à la vocation nourricière de nos terres agricoles et contourner les mécanismes en place pour les protéger, ne permettra pas d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec, a commenté par voie de communiqué Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. L'adoption d'un décret permettant à une multinationale étrangère de mettre la main sur un terrain visé sans passer par le processus établi crée un précédent déplorables et inquiétant. »

OUTREPASSER LA CPTAQ

En juin 2018, la Ville de Beauharnois a fait

une demande d'exclusion en zone agricole d'un terrain d'une superficie de 94 hectares appartenant à Hydro-Québec pour une entreprise « mystère » qui projetait d'implanter un centre de données informatiques.

La CPTAQ avait refusé cette exclusion dans une orientation préliminaire publiée en décembre 2018. La Commission était d'avis que « les impacts négatifs appréhendés sur la ressource agricole... surpassent les retombées positives de la concrétisation du projet pour la ville ».

Le gouvernement du Québec a utilisé l'article 96 de la Loi sur la protection du territoire des activités agricoles qui permet de soustraire une affaire de la compétence de la CPTAQ et de prendre les pouvoirs de l'organisme.

Ce sera maintenant 62,4 hectares de terres agricoles qui seront exclus pour permettre la venue de Google à Beauharnois.

L'UPA fait valoir que la zone agricole cultivable au Québec représente 2% du territoire québécois. Elle souligne que c'est également dans cette région où l'étalement urbain exerce une grande pression sur le milieu agricole.

L'organisation est d'avis que le gouvernement aurait dû laisser la CPTAQ faire son travail jusqu'au bout.

Google disposera de cinq ans pour construire

ERIC TREMBLAY
ETREMBLAY@GRAVITEMEDIA.COM

AFFAIRES. Une fois que la transaction sera complétée entre Hydro-Québec et Google, cette dernière aura un délai de 5 ans pour compléter la construction de son centre de données.

Une condition qui devrait être remplie avant ce terme selon le maire Bruno Tremblay. « Vu la pression qu'il y avait sur le dossier, ça ne devrait pas être difficile à combler », avance-t-il.

Google a envisagé plusieurs sites pour implanter son premier centre de données au Canada. Beauharnois était celui qui remplissait le mieux les critères établis. Parmi ceux-ci, la proximité de Montréal, ne pas se retrouver sous un corridor aérien, avoir une bonne capacité électrique, un terrain plat et un bon accès à l'eau.

Cette dernière caractéristique est capitale afin d'assurer le refroidissement des serveurs.

UN PROJET ATTENDU

Lorsque l'auteur de ces lignes a mentionné au maire Tremblay s'il s'agissait de Noël en avance, il a plutôt répondu en riant que c'était Noël en retard. « Depuis le temps qu'on en entend parler, dit-il. Ça fait plusieurs années qu'il y a des pourparlers, mais ça se jouait auprès d'autres instances. »

Bruno Tremblay qualifie Google de « tout un projet ». À l'image d'OVH qui s'est implanté il y a quelques années dans les bâtiments de Rio Tinto/Alcan. « C'est un investissement majeur, convient-il. Le bâtiment aura une occupation au sol fort significative. Et le projet comporte plusieurs phases. »



Pour le maire de Beauharnois, Google représente « tout un projet ».
(Photo Journal Saint-François
— Denis Germain)

Entre 300 et 500 employés sont appelés à travailler sur le chantier. Une fois en opération, on parle de l'embauche de 30 personnes.

MA MAISON AU PROPANE

DÉCOUVREZ LES NOMBREUX AVANTAGES!



<p>INTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> Cuisinière Chauffage / Foyer Chauffe-eaux sur demande Sècheuse 	<p>EXTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> Chauffe-piscine Cuisine extérieure Foyer décoratif Génératrice BBQ
---	--

373-4333 | 1 800 561-9127

BUDGETPROPANE.COM



RBQ : 8246-7994-08

TERRITOIRE

Google s'installera sur des terres agricoles à Beauharnois

PATRICIA BLACKBURN
pblackburn@laterre.ca

La rumeur qui circulait entourant la construction d'un mégacentre de données informatiques en Montérégie s'est finalement confirmée le 10 mai. La multinationale Google a signalé son intérêt d'acquérir des terres agricoles appartenant à Hydro-Québec dans la municipalité de Beauharnois, à proximité d'une centrale hydroélectrique.

L'investissement potentiel de 735 M\$ devrait créer une trentaine d'emplois spécialisés lors de la phase d'exploitation, a précisé le gouvernement du Québec, en plus d'entraîner de nombreuses retombées économiques dans la région.

L'accueil du géant informatique en sol québécois a toutefois requis l'adoption d'un décret gouvernemental pour forcer l'exclusion de la zone verte de 62 hectares de terres, qui étaient jusqu'ici loués à trois agriculteurs (voir autre texte). Ce décret a permis de contourner la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), qui avait émis une orientation préliminaire défavorable dans ce dossier.

Des compensations « limitant les dommages »

Bien qu'elle déplore que le gouvernement ait outrepassé les pouvoirs de la CPTAQ, l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) juge que les mesures de compensations offertes par le gouvernement permettent de « limiter les dommages ».

Ces compensations prévoient d'abord la réintroduction de nouveaux terrains de superficie équivalente en zone verte. Québec s'est également engagé à verser une contribution financière non remboursable d'un peu plus de 6 M\$ réparties entre la Fiducie agricole UPA-Fondation et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour assurer la mise en œuvre du projet de parc métropolitain agricole annoncé lors de la construction de la gare du Réseau express métropolitain (REM) à Brossard. Un terrain de 150 hectares appartenant à Hydro-Québec, situé à Saint-Stanislas-de-Kostka, en Montérégie, sera également cédé à la Fiducie agricole UPA-Fondation pour ce projet.

« L'entente annoncée aujourd'hui est à la hauteur des circonstances exceptionnelles du projet. Cependant, l'UPA privilégiera toujours que l'on s'en remette à l'expertise de la CPTAQ pour autoriser un changement de vocation des terres agricoles », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau, par voie de communiqué. L'UPA vient d'ailleurs de lancer une campagne de sensibilisation sur l'importance de préserver le « garde-manger » des Québécois. Intitulée L'autonomie alimentaire, ça se cultive, l'initiative vise à conscientiser le public face à la pression qu'exercent l'accroissement de la population et son déplacement vers la banlieue sur les terres agricoles. ■

« Cet exemple ne doit jamais se répéter »

Opposée au projet depuis le début, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a accueilli la nouvelle de l'implantation du centre de données de Google à Beauharnois avec une « grande déception ». « Cet exemple, qui ouvre la porte à une politisation du zonage au Québec, ne doit jamais se répéter », a réagi son président, Jérémie Letellier. P.B. ■

Contraints d'abandonner leur « meilleure » terre



PATRICIA BLACKBURN
pblackburn@laterre.ca

BEAUHARNOIS - Le maïs que venait à peine de semer le producteur Michel Myre sur la terre qu'il loue à Hydro-Québec, à Beauharnois en Montérégie, sera peut-être perdu.

Deux autres agriculteurs et lui, qui cultivent chacun le tiers de ce lot de 62 hectares appartenant à Hydro-Québec, ont été informés le 12 mai que la société d'État mettrait abruptement fin à leur bail pour permettre au futur acheteur, en l'occurrence la multinationale Google, de procéder aux analyses de sols et à l'arpentage. « Je ne m'attendais pas du tout à ce qu'ils m'annoncent ça aussi vite, sans nous avoir préparés avant, confie M. Myre. Je trouve que leur façon de faire est assez cavalière. Ils ne réalisent pas tout ce que ça représente pour nous. »

De son côté, le producteur laitier Germain Leduc se rappelle son père qui a défriché et irrigué à la sueur de son front ces hectares de terre loués à Hydro-Québec qui étaient à cette époque laissés à l'abandon. À son tour, il a continué à exploiter cette terre pour faire pousser le foin qui nourrit année après année ses vaches. Son fils, qui prendra la relève de la ferme familiale, devra trouver une autre terre dans les environs, ce qui risque d'être difficile puisqu'elles se font de plus en plus rares, indique M. Leduc. « Nous avons essayé de les acheter plusieurs fois, mais Hydro-Québec n'a jamais voulu », souligne-t-il en tournant évasivement le regard vers la ferme où mugissent ses animaux.

Les deux agriculteurs digèrent encore mal que le gouvernement ait donné le feu vert à l'implantation de Google sur de « si belles terres agricoles, qui n'ont pas leur pareil ailleurs dans la région ».

« Mon père doit se retourner dans sa tombe! »

— Germain Leduc

Sauver la récolte

Malgré tout, ils se résignent à accepter ce qu'ils ne peuvent combattre. Mais ils sont par ailleurs bien décidés à faire tout ce qu'ils peuvent pour sauver les récoltes de cette saison sur les terres qu'ils venaient à peine de semer. « J'espère qu'ils [Hydro-Québec] auront assez d'ouverture pour comprendre notre réalité », lance M. Myre, dont une partie de la production de maïs est déjà vendue.



Le producteur de grandes cultures Michel Myre fera tout ce qu'il peut pour sauver le maïs qu'il vient de semer.



Germain Leduc aurait aimé pouvoir acheter le lot de terre que son père avait défriché et irrigué à la sueur de son front il y a de nombreuses années.

De son côté, Hydro-Québec indique que le calendrier de construction de Google n'est pas encore connu. « Mais si la durée des baux ne peut être respectée, les trois agriculteurs directement concernés seront compensés pour les dommages qu'ils pourraient subir conformément aux ententes en vigueur à cet effet », a précisé Caroline Desrosiers, conseillère stratégique en communication d'entreprises chez Hydro-Québec.

Bien qu'il n'ait pas encore reçu d'offre de la part d'Hydro-Québec, M. Myre spécifie que pour lui, ce n'est pas tant une question d'argent que de principes. « S'ils ne commencent pas la construction avant un an, comme c'a été le cas pour l'entrepôt d'IKEA qui est construit juste à côté, est-ce qu'ils vont laisser à l'abandon tout ce qu'on vient de semer ? » se questionne-t-il. ■

PHOTOS: PATRICIA BLACKBURN/CTN

La Terre
DE CHEZ NOUS

Pour nous suivre:
laterre.ca
@laterreca

Directeur Charles Couture • Rédactrice en chef Ariane Desrochers • Directrice de production Brigit Bujnowski • Chef comptable Vincent Bélanger-Marceau • Ventes Sylvain Joubert, Marc Mancini • Chef de pupitre Julie Desbiens • Chargé de contenu numérique Vincent Cauchy • Graphiste principale Judith Boivin-Robert • Impression Imprimerie Québec Média (2015) Inc. • Distribution en kiosque Messageries Dynamiques • Abonnement Postes Canada • Numéro général 1 800 528-3773 • Rédaction 1 877 679-7809, redaction@laterre.ca • Publicité 450 679-8483, poste 7712, pub@laterre.ca • Abonnements et petites annonces 1 877 679-7809, abonnement@laterre.ca • Éditeur L'Union des producteurs agricoles, 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 • Abonnement partout au Canada, 1 an : 65,54 \$, 2 ans : 104,63 \$, 3 ans : 136,82 \$, paiement par chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous •

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 1992 Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0000-3830 La Terre de chez nous ISSN 0000-3830 (imprimé) ISSN 2369-9560 (en ligne) Convention de la poste publication n°400891605 n°d'enregistrement 97665. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service des publications, 505, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C111719

Valleyfield serait davantage propice à accueillir Google

Le 22 novembre 2019 à 15 h 55 min

Par Mario Pitre



Le développeur Valdev possède des terrains qui seraient propices à accueillir le projet de centre de données que préconiserait Google. (Photo : valdev.ca)

Le maire de Salaberry-de-Valleyfield, Miguel Lemieux, estime que les terrains de la société Valdev, boulevard Gérard-Cadieux, correspondent aux exigences du projet de centre de serveurs informatiques du géant Google.

C'est pourquoi le maire s'est dit surpris de voir que les terrains de Valdev n'aient pas été pris en considération par Hydro-Québec, dans sa grille d'analyse comportant 14 sites susceptibles d'accueillir ce projet (surnommé «projet Soleil») estimé à 500 M\$.

Le site retenu, un terrain de 94 hectares situé à Beauharnois appartient à Hydro-Québec. Situé en zone agricole, il doit faire l'objet d'un dézonage, procédure que Québec a retirée des mains de la CPTAQ par voie de décret, après que la Commission ait rendu un premier avis défavorable en décembre 2018, peut-on lire dans [La Presse](#).

Ce décret a d'ailleurs suscité de fortes réactions de la part des producteurs agricoles et des partis de l'Opposition à Québec.

Questionné sur ce dossier à l'Assemblée nationale, le premier ministre François Legault a déclaré « C'est sûr que si demain matin on était capables de mettre la future usine sur un terrain qui n'est pas zoné agricole, bien, on l'aurait fait depuis longtemps. »



Les terrains agricoles soumis à une demande de dézonage sont situés près de ceux d'IKEA à Beauharnois. (Photo googlemap)

Selon ce que le porte-parole d'Hydro-Québec, Cendrix Bouchard, a fait savoir à La Presse, le terrain de Valdev a été écarté dès le départ car il n'est pas adéquat, et cela, pour plusieurs raisons. On évoque entre autres la dénivellation prononcée de ces terrains, la présence d'industries lourdes dont les émanations auraient des impacts négatifs sur les serveurs et les coûts du raccordement électrique.

Pourtant, le maire Lemieux fait savoir que ces coûts de raccordement seraient entièrement assumés par Valdev. Pour ce qui est de la présence d'industries lourdes, il rappelle que TGO (serres de cannabis biologique) et Solargise (panneaux solaires) ont toutes deux fait faire des analyses atmosphériques qui démontrent que la présence de CEZinc ne cause aucun problème.

« On a vu quelles étaient les exigences demandées par le promoteur du projet et notre terrain convient parfaitement, a assuré le maire lorsqu'interrogé par le Saint-François. Les 4 raisons évoquées (par Hydro-Québec) sont inexactes », dit-il. M. Lemieux note également que l'entreprise de serveurs OVH à Beauharnois, est située dans le même édifice qu'Alcan et que cela ne semble pas causer problème.

Capacité portante

Une autre inconnue qui ressort du choix d'Hydro-Québec est celle en lien avec la capacité portante des terrains en question.

La faible capacité portante constatée dans ce secteur est l'un des facteurs qui avaient mené à l'abandon d'un projet mis de l'avant à cet endroit par les Serres Lefort, confirme François Vincent, président du Syndicat de l'UPA de Beauharnois-Salaberry.

« S'il n'y avait pas suffisamment de portance pour des serres agricoles, je vois mal comment ça conviendrait pour des centaines de serveurs informatiques », dit-il.

D'ailleurs, certaines sources nous indiquent que cette problématique aurait aussi été observée dans la construction du nouveau centre de distribution IKEA.

D'où les nombreux questionnements quant aux terrains retenus pour accueillir ce projet d'envergure. Quelles raisons incitent Hydro-Québec à orienter l'implantation de ce projet énergivore sur un site qui apparaît plus ou moins propice, sinon la proximité de ses installations ?

About Us (<https://www.awanireview.com/about-us/>)
Privacy Policy (<https://www.awanireview.com/privacy-policy/>)

May 13, 2021

DMCA (<https://www.awanireview.com/dmca/>)
Editorial Policy (<https://www.awanireview.com/editorial-policy/>)
Contact Form (<https://www.awanireview.com/contact-form/>)



AWANI REVIEW

(<https://www.awanireview.com/>)

EXCLUSIVE

Electricity supply project(<https://www.awanireview.com/hydro-quebec-presents-a-new-york-electricity-supply-pi>)

[Home](https://www.awanireview.com/) (<https://www.awanireview.com/>)

HOME ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM](https://www.awanireview.com/))

TOP NEWS ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/TOP-NEWS/](https://www.awanireview.com/top-news/))

WORLD ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/WORLD/](https://www.awanireview.com/world/))

[ECONOMY](https://www.awanireview.com/economy/) ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/ECONOMY/](https://www.awanireview.com/economy/))

ECONOMY ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/ECONOMY/](https://www.awanireview.com/economy/))

SCIENCE ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/SCIENCE/](https://www.awanireview.com/science/))

TECHNOLOGY ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/TECH/](https://www.awanireview.com/tech/))

SPORT ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/SPORT/](https://www.awanireview.com/sport/))

ENTERTAINMENT ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/ENTERTAINMENT/](https://www.awanireview.com/entertainment/))

[CONTACT FORM](https://www.awanireview.com/contact-form/) ([HTTPS://WWW.AWANIREVIEW.COM/CONTACT-FORM/](https://www.awanireview.com/contact-form/))



Google
wants to
build a data
center in an
agricultural
area in
Beauharnois

[Mandy Sims](https://www.awanireview.com/author/vihaan/) (<https://www.awanireview.com/author/vihaan/>)

Thus, a land with a total area of 62.4 hectares can accommodate this project, to which the information technology giant intends to allocate \$ 735 million (\$ 600 million) to it. Once built, the center will create around thirty specialized jobs «Paid»According to the Quebec Ministry of Economy.

Other jobs must be created to complete the construction of these new facilities.

Since the land Google wanted to acquire is located in an agricultural area, the Legault government has pledged to compensate for the loss of this land by ceding equivalent space to the UPA-Fondation Agricultural Fund.

These lands are outside the Hydro-Québec agricultural area, next to the land where the new data center will be constructed.

However, the construction of these facilities would not be possible without the intervention of Quebec, which acted by decree to allow the implementation of this project. The most recent one, which was adopted on April 28, authorizes the agricultural area to be excluded from certain plots so that Google can establish its neighborhoods there.

[View a larger image \(A new window\)](#)

The land that Quebec promised as compensation for the 62.4 hectares of lost farmland is located near the site where the data center will be installed.

Photo: Taken from the document of principles agreed upon between CMM, Hydro-Québec, Ministry of Agriculture, Ministry of Economy and UPA

By doing this, «The government grants a private company [...] An important right to scrutinize the limited, unrenovable collective wealth essential to Quebec society»Jeremy Letelier, president of the Agricultural Producers Association (UPA) in Montergue, lamented.

[READ Québec CEO sacked CISSS de la Montérégie-Ouest](https://www.awanireview.com/quebec-ceo-sacked-cisss-de-la-monteregie-ouest/)
(https://www.awanireview.com/quebec-ceo-sacked-cisss-de-la-monteregie-ouest/)

He noted that Quebec's cultivable agricultural area accounts for only 2% of the province's land.

NAVIGATE

[Home](#)

(<https://www.awanireview.com>)

[Top News](#)

(<https://www.awanireview.com/top-news/>)

[World](#)

(<https://www.awanireview.com/wor>

[Economy](#)

(<https://www.awanireview.com/eco-science>

(<https://www.awanireview.com/scie-Technology>

(<https://www.awanireview.com/tecl-sport>

(<https://www.awanireview.com/spo-entertainment>

(<https://www.awanireview.com/ent-Contact Form>

(<https://www.awanireview.com/con-form/>)

PAGES

[About Us](#)

(<https://www.awanireview.com/abo-us/>)

[Privacy Policy](#)

(<https://www.awanireview.com/priv-policy/>)

[DMCA](#)

(<https://www.awanireview.com/dm-Editorial Policy>

(<https://www.awanireview.com/edit-policy/>)

[Contact Form](#)

(<https://www.awanireview.com/con>

“
Adopting a decree allowing a foreign multinational company to get its hands on target territory without going through the established process sets an unfortunate and disturbing precedent.

– **Quote from:** *Jeremy Letelier, President of the UPA de la Montérégie*

Mr Letelier accused Quebec of neglecting the powers of the Committee on Agricultural Land Protection in Quebec (CPTAQ), whose mission is to advise the Legault government on protecting agricultural areas.

On December 6, 2018, the CPTAQ Quebec Farmland Protection Committee (Commission de protection du territoire agricole du Québec) The city of Boarnoise’s request to exclude these lands, which was subsequently estimated to have a total area of 93.61 hectares, was rejected from the agricultural area for the sake of «Establishing an industrial project on an international scale».

But by another decree, adopted in September 2019, the Castilla government removed a jurisdiction CPTAQ Quebec Farmland Protection Committee (Commission de protection du territoire agricole du Québec) The file related to the City of Beauharnois’ request to create «A computer data center on land owned by Hydro-Québec».

«This example, which opens the door to the politicization of division in Quebec, must never be repeated.»Jeremy Letelier insisted.

More moderately, UPA President and CEO Marcel Grollo deemed it «exceptional case».

According to him, the compensation that Quebec announced on the sidelines of the project comes «Reducing damages by re-establishing new lands in green areas, protecting other lands threatened by urban development and facilitating their development through new agricultural projects.».

The Minister of the Economy, Pierre Fitzgibbon, has already announced this monetary compensation «Not refundable» \$ 3.54 million will be awarded to the UPA-Fondaction Agricultural Fund «To promote the start of its activities».

In addition, Hydro-Québec will cede some 150 hectares of land in Saint-Stanislas-de-Kostka, in Montérégie, to the UPA-Fondaction Agricultural Fund. «In order to emphasize relevance and sustainability» Relations between the latter and the royal institution.

READ Demonstration against sanitary measures | "It was like a slap in the face."

(<https://www.awanireview.com/demonstration-against-sanitary-measures-it-was-like-a-slap-in-the-face/>)

The president and CEO of UPA said he saw it «A sign of confidence» To the new confidence. However, he emphasized that the federation prefers that the government in the future rely on expertise CPTAQQuebec Farmland Protection Committee (Commission de protection du territoire agricole du Québec) Before allowing the change of agricultural land «Profession».

“

The way that should be preferred, in all circumstances, is to allow the committee to carry out its work.

– **Quote from:** Marcel Gullio, President of the American Bar Association

While the Minister of Agriculture, Fisheries and Food, André Lamontani acknowledged the importance of protecting farmland, he stressed that the mitigation measures promised by the Legault government were «Unprecedented». They «It bears witness to our commitment to preserving farmland», He said.

Plus investments «Pioneer» That Google’s access to Beauharnois would entail, the expansion of multinational activities in Quebec confirms «We are positioned as one of the most dynamic and green technology centers in the world»Welcome to Minister Fitzgibbon.

Same story with the mayor of Warrennoys, Bruno Tremblay, who was thrilled with this project to come «Promote the development of our industrial park».

Another \$ 2.7 million envelope will be allocated to the CMM. «To ensure the implementation of the urban agricultural park»Legault government said.

Google has been installed in the province since 2004, Google indicated that in addition to its activities in Montérégie, its offices in Montreal, To be developed on Viger Street (<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1509477/google-toronto-montreal-waterloo-canada>)Up to 1000 employees. The American giant intends to make Montreal one of its three main offices in the country.

READ Pfizer-BioNTech Vaccine | Less effective against the South African variant

(<https://www.awanireview.com/pfizer-biontech-vaccine-less-effective-against-the-south-african-variant/>)



(<https://www.awanireview.com/author/vihaan/>)

Mandy
Sims
([https://www
.awani](https://www.awani)

[HOME](#) > [NEWS](#) > [CLOUD](#)

Google promises new data center in Québec, puts plans for three Dutch data centers on hold

Google giveth and Google taketh away

May 11, 2021 By: [Sebastian Moss](#) [Comment](#)

Google plans to acquire a property in Beauharnois, Québec, and turn it into a CA\$735 million (US\$600m) data center.

At the same time as expanding in Canada, the company said that it would no longer plan to expand at a site in the Netherlands. It has one data center in Wieringermeerpolder, and previously said it would build three more.

Locals push back against both projects

"I am very proud to announce today a future major project for the region. Here, in Beauharnois, once the proposed project commences, it is estimated to generate well-paid jobs, both during construction and in the operation of the future data center," Pierre Fitzgibbon, minister of economy and innovation, said.

"The growth of a company the scale of Google in Québec confirms our status as one of the world's most dynamic and greenest technology hubs."



– Google

centers, who are paid a lower rate than full time Google employees, and not given the same benefits.

The 62.4 hectares Google is looking to acquire from Hydro-Québec is currently zoned as agricultural land. A similar portion of land nearby will be included in the agricultural zone and entrusted to the Fiducie agricole UPA-Fondation, a Quebec trust focused on preserving the province's agricultural heritage.

"The adoption of a decree that allows a foreign multinational to get its hands on targeted land without going through the established process sets a deplorable and worrying precedent," Jérémie Letellier, head of the Union des Producteurs Agricoles du Québec for the Montérégie region, said in a statement.

"Preferring residential, commercial or industrial development to the nourishing vocation of our agricultural lands and bypassing the mechanisms in place to protect them will not ensure Quebec's food autonomy."

Over in the Netherlands, Google said in a statement that "there was first a four-building design, but these original plans have been changed some time ago, which is normal in this business."

A spokesperson added: "We decided we needed to rethink our plans based on emerging designs and technologies. There are no additional building plans for the region and there are no further announcements for extensions in the Netherlands."

But the company was keen to note that it was not ruling out ever building again in the country, where it has [faced local opposition](#) due to its lack of transparency and large energy usage.

With its existing site in Wieringermeer, Google leases the facility through a company owned by a Texas oil billionaire, reducing its tax bill. Based out of Luxembourg, William Harrison's Cathexis owns the land the site is on, rather than Google itself.

Further reading



10 May 2021

Data center NIMBYism: How to engage with local



08 Jan 2015

Amazon faces Virginia protest over power lines



25 Feb 2020

US and Canada could have greener grids at a lower cost

Wood prices: big industry gets richer, others pay more

Mylaine Massicotte

Translated by Sarah Rennie

For the past two years, the “do-it-yourselfers” have been confused. Materials are so expensive and in short supply, renovation projects are being abandoned. Worried, they may begin to wonder, “Are we running out of wood?”

“People think there is a shortage, but the yards are full. We just have more demand than we are able to saw in a week,” says Christian Théorêt of the Scierie Ormstown sawmill. Eric Pharand, of the Scierie Carson sawmill in Havelock, is experiencing the same phenomenon.

There has been much talk of an increase in home renovations during the pandemic. People have a surplus of time as a result of the restrictions on outings and travel. However, a much more significant factor to the scarcity of wood is the surprising increase in residential construction in the United States, coupled with the fact Americans are consuming more wood than is being produced domestically and are now importing large amounts. Canadian sawmills are taking advantage of such strong demand and are raising prices.

The situation is far from beneficial for many players in the field. The huge increase in the price of wood has not impacted the two local sawmills, as both have only slightly raised their prices. “By 15 per cent,” says Pharand, “and this is because I have kept the same prices since I bought the business in 2017.” Similarly, Théorêt maintains his prices are competitive. But for private forest producers and hardware stores, none of the prosperity is trickling down.

Since 2017, the Syndicat des



PHOTO Sarah Rennie

The owner of the Scierie Ormstown sawmill says he is keeping his prices competitive amid a construction boom that has seen demand for wood skyrocket.

Producteurs Forestiers du Sud du Québec has been involved in collective bargaining with sawmills. The aim is to establish a fixed price for all producers in the Montérégie and Estrie regions, as opposed to the current situation where sawmills can ask different prices of producers.

In 2018, Domtar, a Quebec-based paper, pulp and packaging giant, as well as the Forestry Industry Council, officially opposed this request by the union before the Régie des marchés agricoles (Agricultural Marketing Board). A decision is expected to be rendered in the fall of 2021. In the meantime, the situation has stagnated to the extent that private forest producers have yet to see an increase in their profits, despite the ongoing boom in construction and subsequent demand for wood.

For example, private forest producers’ earnings per thousand board feet or MBF has remained the same throughout this time at \$100, while sawmills that were selling their lumber at \$150 per MBF just a few years ago are now asking \$1,400. According to the union, the net profit for producers has been declining over the past 15 years due to inflation.

The price of materials has risen by

300 per cent, but this is far from good news for hardware store owners who decide to cut into their own profit margins to ensure the price offered to customers is not overly exaggerated.

In other words, small business owners such as Justin Machabée, who owns the Home Hardware store in Saint-Antoine-Abbé, are making less selling a sheet of plywood for \$40 now than they were when the price was set at \$23. Machabée says that while his margin is usually 15 per cent, they are settling for five per cent to cover their expenses.

He explains that it is not easy to get supplies as his store does not have a lumber yard and he has to work with a broker, who can turn on a dime to ask a higher price should another buyer order a larger volume. It’s the Wild West in lumber yards.

On April 7, the Association québécoise des quincailleries et des matériaux de construction (AQMAT) sent a letter to Premier François Legault arguing that “The current laissez-faire approach only benefits a few large forestry operators. [We are] all victims of the scarcity of materials from local forests, often even public forests, which should serve the interests of the local construction ecosystem first.”

As big industry appears to be opposed to this kind of discourse, it would seem smaller players will continue to experience very little benefit. Various experts seem to agree that a drop in prices is not in the foreseeable future. The construction boom will continue as there is demand for new homes and a need for more housing in general.

Google wants to build on Beauharnois farmland

Rachel Patenaude

On Monday, May 10, the provincial government announced that the multinational corporation Google aims to acquire land in Beauharnois for a computer data centre. The deal would be part of Google’s plan to carry out growth projects in Quebec, which could lead to a potential investment of \$600 million USD, or approximately \$735 million Canadian dollars. The company has announced that the centre would create roughly 30 skilled and well-paid jobs.

Although many are pleased at the prospect of this development, the 62.4 hectares of land owned by Hydro-Québec is currently zoned for agriculture, and many are worried about the sale of this finite resource. The discussions concerning the land were carried out without the input of the Commission for the Protection of the Agricultural Territory of Quebec (CPTAQ), an independent task force which advises the government on anything relating to the protection of agricultural land in the territory. “Preferring residential, commercial or industrial development to the nourishing vocation of our agricultural lands and bypassing the mechanisms in place to protect them will not ensure food autonomy for Quebec,” said Jérémie Letellier, president of the UPA of the Montérégie, in a press release on the matter. “The adoption of a decree allowing a

foreign multinational company to get its hands on targeted land without going through the established process creates a deplorable and worrying precedent.”

The government has, however, made plans to re-zone a different but equivalent plot of land in Beauharnois for agriculture, hoping to mitigate the impact of the Google project on the Montérégie and its agricultural activities. This land would be entrusted to the UPA-Fondation agricultural trust to support its operations and activities concerning the preservation of Quebec’s agricultural heritage. The government would also contribute \$3.54 million to the UPA-Fondation trust. For their part, Hydro-Québec would cede approximately 150 hectares of land in Saint-Stanislas-de-Kostka to the UPA-Fondation.

Although the UPA is pleased with the offer of compensation, the fact remains that usable agricultural land in Quebec is a finite resource, making up only two per cent of the province’s territory. “Given the compensation announced, we can in no way doubt the good faith of the stakeholders. However, the government of Quebec, by not letting the Commission do its work, deprived itself of an independent professional analysis which could have enabled Google to set up in Quebec, while being transparent and protecting as much fertile land as possible,” says Letellier. “This example, which opens the door to politicizing rezoning in Quebec, must never be repeated.”

Chateauguay Valley weather report

by Peter Finlayson,
Ormstown weatherman



May 9-15, 2021

Dry, dry, dry – that’s pretty much the story for May as we hit the midpoint of the month.

There was just 2 mm of precipitation in the last week, bringing the total to 6 mm for the first two weeks. With clear skies and heat forecast for the next week, it’s going to get even drier yet.

The average temperature is slowly catching up to the normal, settling at 10.9 degrees C by the end of last week. This compares to 8.9 C the previous week and 14.3 C as the normal for the entire month. The soil temperature has also remained cool, with the daytime reading staying at around 15 degrees C, and the nighttime

temperature moving up slightly to 12.5 degrees.

The heat unit (HU) count has started, with 84 HU being recorded since May 10. The average start date for HU is May 8, so we’re right on the money, and the normal HU count for May is 408 HU. Anyone who planted corn earlier in the season didn’t gain a lot, with only 52 HU being recorded between May 1 and 10.

Reports from the field indicate that about two-thirds of the corn crop has been planted, with some farmers having switched to soybeans as they wait, one assumes, for the soil to warm up before planting more corn. With temperatures predicted to reach 30 degrees C by mid-week, that should happen quickly.



On the cover

Decision to allow Google to build new facility on farmland in Beauharnois draws criticism

Brenda O'Farrell
The Advocate

Despite opposition from the provincial commission charged with protecting agricultural land in Quebec, U.S. tech giant Google has been given the go-ahead to set up its first Canadian data centre on more than 60 hectares of farmland in Beauharnois, southeast of Montreal.

The announcement, made May 10, drew sharp criticism from the Union des producteurs agricoles.

"The adoption of a decree that allows a foreign multinational to get its hands on targeted land without going through the established process sets a deplorable and worrying precedent," Jérémie Letellier, head of the UPA for the Montérégie region, said in a prepared statement.

"Preferring residential, commercial or industrial development to the nourishing vocation of our agricultural lands and bypassing the mechanisms in place to protect them will not ensure

Quebec's food autonomy," he added.

Letellier called the government's decision to allow the project to move forward a "politicization of de-zoning" farmland.

The project represents a \$735-million investment, and will be built on 62.4 hectares that are owned by Hydro-Québec. Google officials described the new facility as "an important addition" to the company's "long-standing presence in Quebec." When completed, the facility will employ between 20 to 30 people. It is not known when construction will begin.

Back in 2018, the town of Beauharnois had submitted a request to have 94 hectares of land owned by Hydro stripped of its agricultural zoning. In December of that year, the Commission de Protection du Territoire Agricole, or CPTAQ, offered a preliminary recommendation against the move. In September 2019, the Coalition Avenir Québec government, using what has been termed an exceptional measure



that has only been used in a few instances, overruled the agricultural land commission. The government gave final approval to the reclassification of 62.4 hectares of land on April 28.

In a statement issued on May 10, the Quebec government said compensation measures for de-zoning the farmland include zoning an adjacent parcel of

land owned by Hydro for agricultural use, which will be transferred to the Fiducie agricole UPA-Fondation, a trust administered by the UPA that is aimed at protecting agricultural land.

Hydro will also cede another 150 hectares of land in St. Stanislas de Kostka, south of Valleyfield in the Montérégie, to the Fiducie agricole UPA-Fondation.



Mission

To defend the rights, provide information and advocate for the English-speaking agricultural community in Quebec.

Vision

The QFA's actions contribute to a sustainable future for both agriculture and the environment while providing a decent quality of life and financial return for the individuals and their families who have made agriculture and food production their chosen professions.

Shared Values

Members of the QFA believe in:

Maintaining family-owned and operated farms / Food sovereignty and self-determination by individuals and nations / Intergenerational involvement / Lifelong learning / Protection of the physical environment / Preserving land for agricultural production / Minimum government interference / Working alone and in partnership with others

Board Members

Morgan Arthur, Hinchinbrooke / **Andrew Boersen**, Melbourne / **Ken Brooks**, Franklin Centre / **Matthew Burns**, Cookshire / **Roy Copeland**, Lachute / **John Côte**, Eastern Townships / **Gib Drury**, Vice-president and Treasurer, Alcove / **David Gillespie**, Allumette Island / **Andrew Hickey**, Ouyon / **Chris Judd**, Past president, Shawville / **Patricia Keenan**, Brompton / **Phil Lavoie**, Vaudreuil-Dorion / **John McCart**, President, Grenville-sur-la-Rouge / **Ben Nichols**, Compton / **Amin Ruf**, Stanstead / **Andrew Simms**, Shawville

Quebec Farmers' Association Membership Application

Last Name.....

First Name.....

Address.....

Phone.....

Cellphone.....

E-mail.....

Price

Agricultural or forestry producer, rural resident or retired farmer:

- 1 year \$68.99 (\$60 + \$3 GST (5%) + \$5.99 TVQ (9.975%))
 2 years \$137.97 (\$120 + \$6 GST (5%) + \$11.97 TVQ (9.975%))

My cheque is enclosed, payable to "Quebec Farmers' Association"

GST No. 107 867 814 RT 001 QST No. 100 611 322 9 TQ 001

Signature.....

Membership Includes

- a one year subscription to the Quebec Farmers' Advocate
- discounts on QFA sponsored events and services
- free advertising in the Advocate's classified ads
- voting privileges at the QFA Annual General Meeting

Quebec Farmers' Association
555 boul. Roland Therrien, office 255
Longueuil, Quebec J4H 4E7

Receipts are issued upon request. Memberships are valid for 12 months from month of purchase.



Quebec Farmers' Advocate
Published to benefit the English-speaking agricultural and rural community in Quebec

Vol. 41, No. 5: 2021

All contents copyright and may not be reprinted or translated without permission. Published in Quebec by The Quebec Farmers' Association.

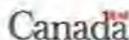
Legal deposit: National Library of Canada
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN#0714-9518

Publication Mail No: 40033773

THE QUEBEC FARMERS' ASSOCIATION GRATEFULLY ACKNOWLEDGES THE SUPPORT OF THE DEPARTMENT OF CANADIAN HERITAGE IN THE PUBLICATION OF THIS PAPER

Editor-in-Chief Brenda O'Farrell / qfa@upa.qc.ca **Graphic Design and Production** Zoé Lindsay **Sales Director** Charles Couture / ccouture@laterre.ca / 450-679-8483 ext. 7290
Sales Representatives Sylvain Joubert, Marc Mancini

QFA memberships, which include a free subscription to the Advocate, are \$68.99 (\$60 + \$3 GST + \$5.99 QST) for one year OR \$137.97 (\$120 + \$6 GST + \$11.97 QST) for two years.
Send cheques to: The Quebec Farmers' Association / 555 Roland-Therrien, Suite 255, Longueuil, QC J4H 4E7 / Phone: 450-679-0540, ext. 8536 / Fax: 450-463-5291
E-mail: qfa@upa.qc.ca / quebecfarmers.org



Ferme Topher presents an exotic mix of organic vegetables and websites

Gleaner staff

It finally dawned on Chris Maynard that as much as he loved sitting at a computer and delving into the technological wonders of websites, cloud computing and other internet systems, he also had to get outside and do something physical. Being tethered full-time to a desk for the rest of his career was not appealing.

The answer: start an organic vegetable farm on some underused farmland owned by his in-laws, Jim Sweeny and Heather Thompson, in Waterville, Quebec. Now in its fifth year, Ferme Topher offers customers a range of organic vegetables, from tomatoes to cucumbers to eggplants, and the highbush blueberries planted in the first year are just beginning to bear fruit.

"I just wanted to grow something, anything really, but growing organic was an obvious choice given the public demand. We decided to start with vegetables as these take the least investment, but we would eventually like to have more fruits in production."

The name "Topher" is Maynard's nickname given to him by his nephews and nieces who, when younger, found "Christopher" to be too much of a mouthful. So, "Topher" it was, and it just happened to make an easy-to-pronounce name for the farm in both English and French.

The farm currently has 10 acres under cultivation, with plans to



PHOTO Courtesy of La Ferme Topher

Chris Maynard and Bridget Sweeny operate La Ferme Topher in Waterville in the Eastern Townships. They've rejuvenated some underused farmland around her childhood home, and received organic certification in 2018. Maynard graduated from CVR in 2002.

expand every year. The produce is sold at the farm and at other locations as supply and demand dictates. Maynard is looking at an opportunity to open a second kiosk on the main road between Lennoxville and Ayer's Cliff at a municipal roadside rest area.

One innovation has been the introduction of a Ferme Topher gift card, an adaptation of the CSA basket concept that offers customers a discount when they prepay for a set amount. The customers can buy produce throughout the season using the card, with the advantage being they only buy what they want, when they want, rather than committing to a weekly basket with a set amount of produce. The farm gets an important source of cash

flow at the start of the season, and the customer gets a good deal.

"Starting from scratch is one of the toughest things when you're used to working on bigger operations. You have to readapt all the techniques and marketing and make do with what you have. The community has been really supportive of what we are doing, though. Everyone keeps saying: 'You have to start somewhere!'"

A 2002 graduate of Chateauguay Valley Regional High School, Maynard started his farming career working summers at Tullochgorum Farm, owned by Steve Lalonde and Loraine Lamb Lalonde in Ormstown. He then spent a few years post-university working with his sister Stephanie at Quinn Farm in Ile Perrot,

and finally with Russel Pocock, one of the early Quebec pioneers for organic market garden vegetables, at Sanders Farm in Compton, Quebec.

Building up a farming operation without incurring a lot of debt takes time, so, like many other young farmers, he has kept his off-farm employment to maintain a family income. Self-taught in a variety of information technology systems, including Google Suites, WordPress and internet security features, Maynard provides web platform and cloud computing services to clients of Qu'anglo Communications & Consulting. The virtual work world provides him with flexible hours in the summertime, and lots of catch-up work through the winter months.

"Building websites and growing vegetables may seem like worlds apart, but the approach is quite similar. You build up experience with different tools which, over time, come together as a production system and you continually improve the system as technology evolves. In that sense they are almost the same, except one is a bit harder on the back!"

Maynard studied music at university, and he likes to let it all come out as the lead singer in an AC/DC cover band in the Townships – well, he did, before COVID restrictions brought all kinds of entertainment to a halt. He also likes to play beer league hockey every week (again, when allowed), a legacy of many games played over his childhood years with the Huskies at the Huntingdon arena. *Find out more: www.fermetopher.ca.*

Region's Agristars unveiled, with \$28,000 awarded to Au Coeur des Familles Agricoles

The 8th edition of the Agristars de la grande Montérégie Gala took place virtually on April 27. The annual gala, which honours the innovative work of members, syndicates and groups within the Montérégie federation of the Union des Producteurs Agricoles (UPA), also serves as a fundraiser. This year, in keeping with the evening's theme of mental health, a total of \$28,000 was presented to the Au Coeur des Familles Agricoles (ACFA) organization, which works to create and maintain support networks within the agricultural community.

"The federation is pleased to donate the proceeds from ticket

sales and profits from the Gala to ACFA, which will ensure the continued employment of our two frontline workers who do exceptional work for farm families in the Montérégie," said Jérémie Letellier, president of the UPA de la Montérégie.

Letellier then congratulated all the winners and finalists who contribute year after year to the advancement of agricultural practices in the region through innovative ideas and actions. The winners for 2020-2021 of the "Bon coup" or highlight awards include the Éleveurs de porcs de la Montérégie for their "Gagnez votre fête de fin d'année scolaire"

contest and the Producteurs de grains de la Montérégie for their protest organized during the propane shortage in 2019.

The Agri-Environment award was presented to the Jardins-de-Napierville syndicate for its producer-led initiative to promote alternative methods to pesticide use while working to enhance the value of businesses that adopt such practices.

The jury awarded the "Coup de Coeur" prize to the Brome-Missisquoi syndicate for its "Proud to feed you" communications campaign.

Several other awards were

presented to individuals and businesses during the virtual ceremony, including the Women farmers of the year awards which were presented to Chantal Van Winden of Saint-Patrice-de-Sherrington (Montérégie-Ouest) and Marie-Claude Mainville of Saint-Pie (Montérégie-Est).

UPA commitment awards were also presented to more than 40 recipients, including Chantal Ouimet of Havelock in recognition of her 15 years of commitment, Franklin-based producer Robert Wynands for his 25 years with the UPA, and Ormstown's Serge Beaulieu for 35 years of dedication to the local union. (SR)

Actualités / Affaires

4 mai 2021 - 10:00

Les lauréats dévoilés et 28 000 \$ remis à l'organisme Au cœur des familles agricoles

8e Gala Agristars de la grande Montérégie

Par Catherine Deveault



Le 27 avril dernier a eu lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8e Gala Agristars de la grande Montérégie présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ qui a été versée à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le Gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices », a déclaré Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Dévoilement des lauréats 2020-2021

Les prix *Bon coup* ont été remportés par les *Éleveurs de porcs de la Montérégie* pour leur projet « *Gagnez votre fête de fin d'année scolaire* » et les *Producteurs de grains de la Montérégie* pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie du propane en 2019.

Le prix *Bon coup en agroenvironnement* a été remporté par le *Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville* pour son projet « *Pôle d'excellence en lutte intégrée* », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent.

Le jury a décerné le prix *Coup de cœur* au *Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi* pour leur campagne de communication « *Fier de vous nourrir* ».

Karine Morin de Saint-Guillaume a remporté le prix *Relève agricole* pour son leadership et son engagement à faire avancer cette cause.

Le prix *Ma ferme, mon monde*, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines, a été remis aux entreprises *Le Cactus fleuri de Sainte-Marie-Madeleine* et *La Production Barry Inc. de Sherrington*.

Entreprises Dubreuil Inc. de Saint-Dominique a remporté le prix *Réussite entrepreneuriale* pour une bonne gestion de l'entreprise dans un contexte de changement.

Finalement, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'implication.

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau, agricultrice de Saint-Télesphore

Récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau, Mme Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs pour avoir grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au sein de son entreprise agricole, Gisèle n'a jamais cessé de cultiver sa passion et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du *Syndicat des agricultrices de Val-Jean*, elle y fut nommée présidente en 2004. Gisèle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dans la structure de l'UPA.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Petites annonces
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

Actualités / Actualités

4 mai 2021 - 10:00

Les lauréats dévoilés et 28 000 \$ remis à l'organisme Au cœur des familles agricoles

8e Gala Agristars de la grande Montérégie

Par Catherine Deveault



Le 27 avril dernier a eu lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8e Gala Agristars de la grande Montérégie présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ qui a été versée à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le Gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices », a déclaré Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Dévoilement des lauréats 2020-2021

Les prix *Bon coup* ont été remportés par les *Éleveurs de porcs de la Montérégie* pour leur projet « *Gagnez votre fête de fin d'année scolaire* » et les *Producteurs de grains de la Montérégie* pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie du propane en 2019.

Le prix *Bon coup en agroenvironnement* a été remporté par le *Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville* pour son projet « *Pôle d'excellence en lutte intégrée* », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent.

Le jury a décerné le prix *Coup de cœur* au *Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi* pour leur campagne de communication « *Fier de vous nourrir* ».

Karine Morin de Saint-Guillaume a remporté le prix *Relève agricole* pour son leadership et son engagement à faire avancer cette cause.

Le prix *Ma ferme, mon monde*, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines, a été remis aux entreprises *Le Cactus fleuri de Sainte-Marie-Madeleine* et *La Production Barry Inc. de Sherrington*.

Entreprises Dubreuil Inc. de Saint-Dominique a remporté le prix *Réussite entrepreneuriale* pour une bonne gestion de l'entreprise dans un contexte de changement.

Finalement, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'implication.

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau, agricultrice de Saint-Télesphore

Récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau, Mme Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs pour avoir grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au sein de son entreprise agricole, Gisèle n'a jamais cessé de cultiver sa passion et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du *Syndicat des agricultrices de Val-Jean*, elle y fut nommée présidente en 2004. Gisèle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dans la structure de l'UPA.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Petites annonces
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

Actualités / Actualités

4 mai 2021 - 10:00

Les lauréats dévoilés et 28 000 \$ remis à l'organisme Au cœur des familles agricoles

8e Gala Agristars de la grande Montérégie

Par Catherine Deveault



Le 27 avril dernier a eu lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8e Gala Agristars de la grande Montérégie présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ qui a été versée à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le Gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices », a déclaré Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Dévoilement des lauréats 2020-2021

Les prix *Bon coup* ont été remportés par les *Éleveurs de porcs de la Montérégie* pour leur projet « *Gagnez votre fête de fin d'année scolaire* » et les *Producteurs de grains de la Montérégie* pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie du propane en 2019.

Le prix *Bon coup en agroenvironnement* a été remporté par le *Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville* pour son projet « *Pôle d'excellence en lutte intégrée* », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent.

Le jury a décerné le prix *Coup de cœur* au *Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi* pour leur campagne de communication « *Fier de vous nourrir* ».

Karine Morin de Saint-Guillaume a remporté le prix *Relève agricole* pour son leadership et son engagement à faire avancer cette cause.

Le prix *Ma ferme, mon monde*, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines, a été remis aux entreprises *Le Cactus fleuri de Sainte-Marie-Madeleine* et *La Production Barry Inc. de Sherrington*.

Entreprises Dubreuil Inc. de Saint-Dominique a remporté le prix *Réussite entrepreneuriale* pour une bonne gestion de l'entreprise dans un contexte de changement.

Finalement, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'implication.

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau, agricultrice de Saint-Télesphore

Récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau, Mme Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs pour avoir grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au sein de son entreprise agricole, Gisèle n'a jamais cessé de cultiver sa passion et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du *Syndicat des agricultrices de Val-Jean*, elle y fut nommée présidente en 2004. Gisèle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dans la structure de l'UPA.

Tous droits réservés © 2021

Notes légales

Placements publicitaires

Contactez-nous

Suivez-nous : 

Actualités

Affaires
Sports
Culturel
Société
Politique
Faits divers
Jeunesse
En photos

Coin du lecteur

Vos clichés
Sondage

Sections spéciales

Avis de décès
Emplois
Logements à louer
Quoi faire dans la
région
Les offres de nos
annonceurs
Circulaires

Variétés

Horoscope
Sudoku
Mots croisés
Cinéma
Loterie
Réseau routier
Météo

Beauce
Chambly
Edmundston - Nord-Ouest
Joliette
Laval
Rimouski
Rive-Nord
Rivière-du-Loup - KRTB
Saguenay-Lac-St-Jean
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Vallée-du-Richelieu
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Windsor

TRANSIT S
AVEC LA PUISSANCE DE 

Contactez-nous pour plus de détails.

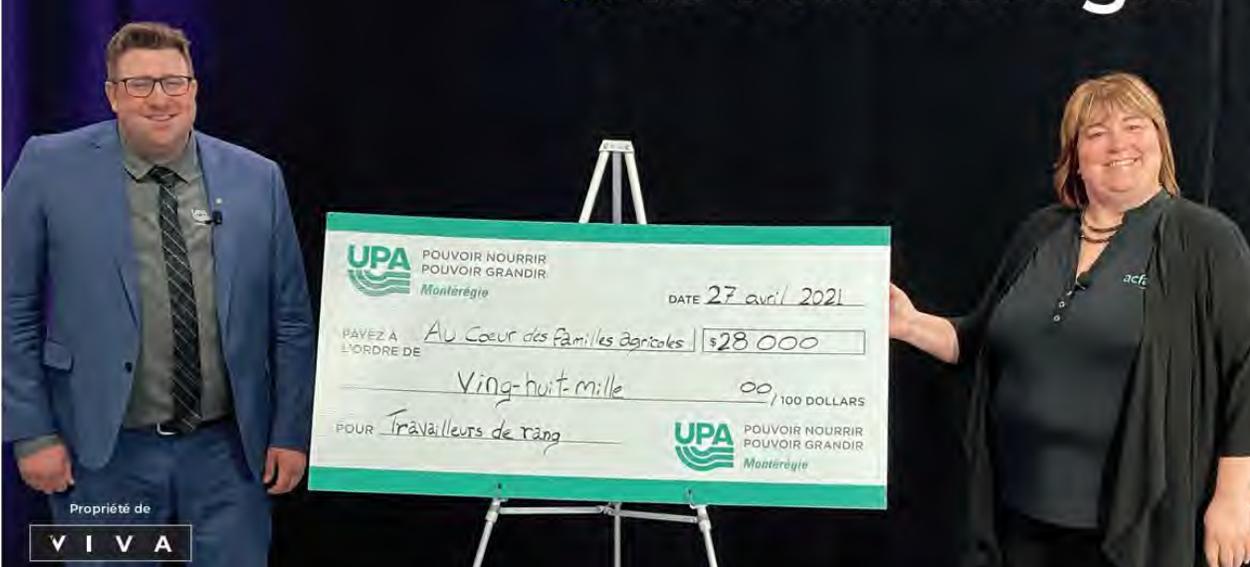
LES MEUNERIES GÉRARD MAHEU
GM FEED MILLS
450 377.1420

PLUS DE RACINES, PLUS DE MAÏS

LA Voix Agricole

8^e gala Agristars de la Montérégie

35



UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR Montérégie

DATE 27 avril 2021

PAVEZ A L'ORDRE DE Au Cœur des Familles Agricoles \$28 000

Ving-huit-mille 00/100 DOLLARS

POUR Travailleurs de rang

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR Montérégie

Propriété de **VIVA**

MERCREDI 5 MAI 2021




Vente

- » Fournaise mazout-propane-électrique
- » Échangeur d'air
- » Thermostat digital
- » Climatiseur
- » Thermopompe
- » Réservoir d'huile

Vente et location

- » Chauffe-eau
- » Fournaise
- » Bombonne de propane

Nos services

- » Plan budgétaire
- » Plan protection sur fournaise et chauffe-eau
- » Plan protection Bi-Energie mazout / électricité
- » Service d'urgence 24 heures
- » Test d'efficacité sur fournaise
- » Travaux exécutés par un membre CMMTQ

Nos produits

- » Huile à chauffage
- » Diesel
- » Urée
- » Essence
- » Lubrifiants
- » Propane
- » Aviation

460, Grand Boulevard, L'Île-Perrot | Tél. 514 453-5766 | info@petroleleger.ca | www.petroleleger.ca | www.propaneleger.ca

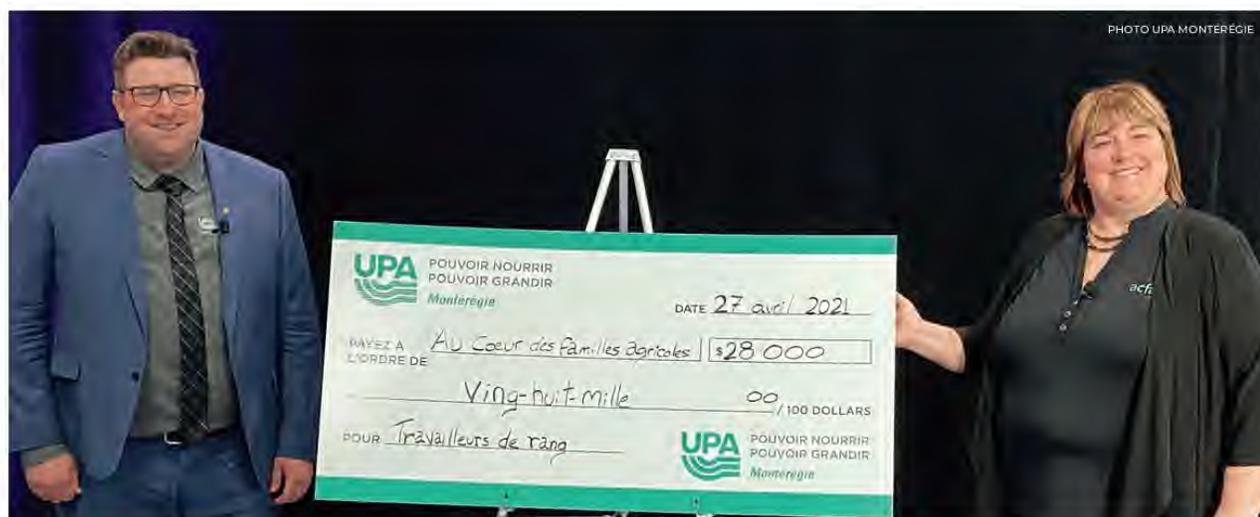


PHOTO UPA MONTRÉGIE

Le gala Agristars récompense les méritants et s'implique dans la communauté

MONTÉRÉGIE

Le 27 avril dernier a eu lieu, la diffusion virtuelle du 8^e gala Agristars de la Montérégie. Cette édition spéciale s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique.

Les organisateurs indiquent que l'événement a permis de récolter la somme de 28 000 \$. Celle-ci a été versée à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie, déclare Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices. »

Lauréats 2020-2021

Quelques personnes et organismes

de la région se sont distingués lors du gala. Les voici :

Les prix *Bon coup* ont été remportés par les Éleveurs de porcs de la Montérégie pour leur projet « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » et les Producteurs de grains de la Montérégie pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie du propane en 2019.

Le prix *Bon coup* en agroenvironnement a été remporté par le Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville pour son projet « Pôle d'excellence en lutte intégrée », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent. Pour leur part, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau

La récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs lors de la soirée. Elle a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au

sein de son entreprise agricole, Mme Normandeau-Marleau n'a jamais cessé d'être passionnée et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du Syndicat des agricultrices de Val-Jean, elle y fut nommée présidente en 2004. Elle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dans la structure de l'UPA. M.D.



PHOTO UPA MONTRÉGIE



8e Gala Agristars de la grande Montérégie

Le 6 mai 2021 – Modifié à 22 h 05 min le 4 mai 2021

Communiqué



Remise du chèque à l'ACFA. Sur la photo : M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et Mme Nathalie Roy, présidente de l'organisme Au cœur des familles agricoles. (Photo : Courtoisie)

Le 27 avril dernier a eu lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8e Gala Agristars de la grande Montérégie présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ qui a été versée à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le Gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices », a déclaré Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Dévoilement des lauréats 2020-2021

Les prix Bon coup ont été remportés par les Éleveurs de porcs de la Montérégie pour leur projet « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » et les Producteurs de grains de la Montérégie pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie du

propane en 2019.

Le prix Bon coup en agroenvironnement a été remporté par le Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville pour son projet « Pôle d'excellence en lutte intégrée », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent.

Le jury a décerné le prix Coup de cœur au Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi pour leur campagne de communication « Fier de vous nourrir ».

Karine Morin de Saint-Guillaume a remporté le prix Relève agricole pour son leadership et son engagement à faire avancer cette cause.

Le prix Ma ferme, mon monde, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines, a été remis aux entreprises Le Cactus fleuri de Sainte-Marie-Madeleine et La Production Barry Inc. de Sherrington.

Entreprises Dubreuil Inc. de Saint-Dominique a remporté le prix Réussite entrepreneuriale pour une bonne gestion de l'entreprise dans un contexte de changement.

Finalement, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'implication.

(Voir la liste des lauréats par municipalité)

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau, agricultrice de Saint-Télesphore

Récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau, Mme Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs pour avoir grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au sein de son entreprise agricole, Gisèle n'a jamais cessé de cultiver sa passion et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du Syndicat des agricultrices de Val-Jean, elle y fut nommée présidente en 2004. Gisèle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dan



Décès d'un pilier du milieu agricole de V-S

Le 6 mai 2021 – Modifié à 13 h 47 min le 5 mai 2021

Par Mario Pitre



Gilles Bissonnette a joué un rôle de premier plan dans la vie agricole, municipale et économique de Vaudreuil-Soulanges. (Photo : Gracieuseté)

un rôle notable à la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Par-dessus tout, il a été nommé Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, a remporté la médaille d'or et fut nommé Cultivateur de l'année en 1975. Son dernier prix agricole remonte à 2004, année où la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-de-Valleyfield lui décernait un « Coup-de-chapeau » pour son apport à l'avancement de l'agriculture.

Gilles Bissonnette a aussi joué un rôle actif au sein de sa communauté. Pendant 10 ans (1992-2002), il a été président de la Maison des aînés de Soulanges. Dès 2002, il a été président du conseil d'administration de la Résidence de la Seigneurie de Soulanges. Il est aussi parmi ceux à l'origine de la réalisation du Centre sportif Soulanges.

En raison des circonstances actuelles, ses funérailles auront lieu à une date ultérieure.

Gilles Bissonnette, une des figures du monde agricole, municipal et économique de Vaudreuil-Soulanges, est décédé le 27 avril à l'âge de 86 ans.

Maire de la paroisse de Saint-Polycarpe de 1975 à 1987, M. Bissonnette un acteur de premier plan dans la vie socioéconomique de sa municipalité et de la région, par sa présence active dans divers organismes et comités, peut-on lire dans sa biographie publiée sur le site de l'Ordre national du Québec.

De 1991 à 1995, il a présidé la Corporation de développement économique de Vaudreuil-Soulanges, l'ancêtre de Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV).

Dans le domaine agricole, il a laissé sa marque en participant activement au syndicat de base de l'UPA et au Syndicat des producteurs de lait de Saint-Jean-Valleyfield. Il a aussi joué

Ce contenu vous est offert gratuitement, il ne vous reste plus de contenu à consulter.

Créez votre compte pour consulter 3 contenus gratuits supplémentaires par mois.

Me connecter

Créer un compte



19 mai 2021 3h00 Mis à jour à 4h45

Une pionnière de l'agriculture s'éteint



PASCAL FAUCHER
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Hélène Miron, l'une des premières femmes à devenir propriétaire d'une ferme avicole au Québec, s'est éteinte le 14 mai à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, d'une fibrose pulmonaire. L'agricultrice de Sainte-Cécile-de-Milton, en Montérégie, avait 86 ans.

«Elle aimait beaucoup être en première ligne et elle a fait beaucoup de choses», indique sa fille Jocelyne Miron, qui a pris les rênes de la ferme Johel en 1994.

Car en plus de son travail, Hélène Miron a, au cours de sa vie bien remplie, multiplié les implications dans les domaines agricole et syndical, notamment à l'Union des producteurs agricole (UPA), à la MRC de la Haute-Yamaska et à l'OBV Yamaska.

Elle fut la première présidente de son syndicat de base de l'UPA et la première élue du syndicat des producteurs de volailles de sa région, tout en recevant le titre d'agricultrice de l'année en 1992.

«Elle a beaucoup travaillé pour faire avancer différentes causes et elle était rassembleuse», souligne son gendre Frédéric Paris, aussi propriétaire de la ferme du 3e rang Ouest.

«Presque mal vu!»

Hélène Miron a plusieurs fois raconté ses difficultés d'obtenir un prêt pour acheter sa ferme seule, en 1980.

«Je n'avais aucune expérience dans l'industrie, mais je voulais revenir à la campagne, mentionnait-elle à *La Voix de l'Est* en 2007. Ça a été tellement difficile d'obtenir mon prêt pour ma ferme! À l'époque, une femme qui voulait devenir agricultrice, c'était rare et presque mal vu!»

En plus d'avoir été par la suite l'une des premières fermes québécoises à être léguée de mère en fille, l'entreprise Johel, qui fait également de la vente en boutique, a longtemps pu compter sur trois générations de femmes, puisque la petite-fille d'Hélène Miron, Geneviève Boisvert, y travaille également.

C'était «une grande dame, une entrepreneure, une bâtisseuse et une femme battante», dit Samuel Gosselin, qui l'a connu à titre de conseiller au développement rural et

agroalimentaire à la MRC de la Haute-Yamaska. «Elle réseautait beaucoup et était toujours au fait des dernières informations dans le domaine de l'agriculture.»

Les funérailles de Mme Miron seront sur invitation seulement, et des dons à l'Association pulmonaire du Québec sont suggérés.

PARLONS-EN... À CŒUR OUVERT!



SABRINA ROY
Travailleuse de rang pour Au cœur des familles agricoles dans le Bas-Saint-Laurent

« J'ai d'la misère à arriver dans mon temps, l'ouvrage sort de partout pis le monde arrête pas de m'achaler pis de me demander de l'aide. Mon verre est pas mal déjà plein, pis j'suis pas capable de leur dire non. »

L'art de dire non pour mieux se dire oui

Que ce soit à la ferme ou à la maison, il est parfois difficile de mettre ses limites et de dire non aux demandes de notre entourage qui ne nous conviennent pas. À toujours tout accepter, le risque est grand de se laisser submerger par les sollicitations des autres.

« À chaque fois qu'il y a un représentant qui vient à l'étable pour me présenter ses produits, j'ai d'la misère à lui dire non, même si j'en n'ai pas besoin. Ça me fruste parce que je perds mon temps, en sachant que je le rappellerai jamais... En plus, j'ai d'la misère à arriver dans mon temps, l'ouvrage sort de partout pis le monde arrête pas de m'achaler pis de me demander de l'aide. Mon verre est pas mal déjà plein, pis j'suis pas capable de leur dire non », raconte Réjean.

Un truc qui semble banal, mais fort efficace, c'est de se préparer des phrases toutes faites. Par exemple, si des représentants viennent régulièrement à la ferme et que vous avez de la difficulté à leur dire non, préparez-vous quelques affirmations telles que : « Merci beaucoup, mais je n'en ai pas besoin pour le moment. Laissez-moi votre carte et lorsque ce sera le cas, je vous contacterai. » Ou lorsque votre entourage vous fait constamment des demandes : « Je ne peux pas t'aider aujourd'hui; j'ai déjà beaucoup de choses à faire. » Si nécessaire, répétez avec calme, sans argumenter, jusqu'à ce que l'autre entende vraiment votre point de vue et vos besoins : « J'ai bien compris ce que tu as dit, mais c'est non. »

D'ailleurs, il n'est pas rare de se sentir surchargé à l'ouvrage et à la maison lorsqu'on a tendance à ne pas s'affirmer ni fixer ses limites. Il est possible de se sentir moins accablé par le simple fait de dire parfois non. Vous pensez

peut-être que dire non ne vous apportera pas grand-chose, à part allonger votre *to-do list*, mais c'est faux. On apprend à dire non pour mieux se dire oui.

Comme un élastique

Ce qu'on appelle communément une surcharge de travail devient rapidement une source de stress. Dans ce surcroît de travail, beaucoup de choses proviennent de nos propres exigences et des demandes non urgentes de l'entourage. « J'ai ben de la misère à dire à mon chum que ce n'est pas toujours le bon moment pour ses demandes... Il faut que je m'occupe des enfants, des repas, des génisses et aussi de la comptabilité. Moi aussi, j'ai de l'ouvrage par-dessus la tête; y a pas juste lui qui est débordé », explique Carole. Pourquoi ceux qui ont de la facilité à dire non sont-ils plus respectés que ceux qui disent toujours oui? En fait, c'est comme un élastique. Plus on l'étire, plus il devient souple. Comparativement aux gens qui mettent leurs limites et disent non aux demandes qui ne leur conviennent pas, ceux qui ont peur de dire non sont plus souvent sollicités, puisqu'ils ont habitué leur entourage à des « oui » à chaque demande.



Vous pouvez également vous donner du temps pour réfléchir à votre réponse. Cela vous permettra de savoir si vous désirez vraiment répondre oui à cette demande ou si vous craignez uniquement de déplaire. Vous pourrez alors prendre une décision plus éclairée qui prendra en considération vos besoins.

Finalement, plus vous vous affirmerez, plus vous sentirez les bienfaits de l'affirmation de soi. Donnez-vous le droit de dire non pour vous sentir plus libre et moins surchargé. ■

MA FERME, MON MONDE

Source d'inspiration en gestion des ressources humaines

Des travailleurs étrangers de même famille



MARC-ALAIN SOUCY
Collaboration spéciale.

« Nos travailleurs guatémaltèques sont à la base de notre succès. Nous avons choisi de les engager à partir de trois familles pour faciliter leur intégration dans l'entreprise et combattre le mal du pays qu'ils vivent loin de leurs proches. Nous sommes conscients des sacrifices que font ces travailleurs pour venir au Québec. Nous voulons leur faciliter la vie », explique Mathieu Beauregard.

Le producteur maraîcher de 31 ans prend graduellement la relève de la Ferme Chez Mario, une entreprise de 30 hectares qui se spécialise dans l'autocueillette de fruits et légumes à Sainte-Madeleine en Montérégie. On y a découvert au fil des années que le travail en famille était plus agréable et productif pour les propriétaires, mais aussi pour les travailleurs qui viennent d'un pays étranger.

Avec son père Mario, Mathieu embauche chaque année une quinzaine de travailleurs guatémaltèques et une autre dizaine d'employés québécois pour vendre les récoltes dans six points de vente.

Les Beauregard ont compris qu'il

étrangers temporaires de s'adapter à la fois au climat d'un nouveau pays, à son alimentation, à ses méthodes de travail aux champs ainsi qu'à la vie avec d'autres travailleurs dans les maisons.

Mathieu se souvient de Julio, qui revient à la ferme depuis 11 ans. « Son premier séjour avait été très éprouvant. Cette année, son fils est venu le rejoindre. Ce sera beaucoup plus facile pour ce dernier. Il aura une référence. De plus, on apprend mieux aux champs quand ça vient d'un proche », croit-il.

« Les petits conflits se règlent plus rapidement en famille. Nous avons remarqué que si ça se passe bien dans les maisons, ça se passe bien au champ », estime le producteur, qui est persuadé que l'entreprise y gagne en qualité du travail et en rendement.

Il précise que l'amélioration de leurs pratiques en ressources humaines passe également par la mise en place d'un système rigoureux et des règles de conduite claires en ce qui concerne l'entretien de la maison, des véhicules et des équipements fournis. En gestion des ressources humaines comme ailleurs, le diable est souvent dans les détails. C'est bien connu.

Cette année, les employeurs ont acheté



Les propriétaires Mario et Mathieu Beauregard (à l'arrière) privilégient l'embauche des travailleurs étrangers d'une même famille. Edgar Jesus Santos Zil est venu avec trois frères, un fils et un neveu, Alberto Chavez Ixcoy, avec un frère et quatre neveux, puis Efrain Genaro Chioac Por, avec un frère et un fils.

loger leurs travailleurs. Ils seront plus près de l'épicerie, d'un dépanneur, de l'église et d'un parc. « Pour nous, c'est un avantage de ne pas loger nos Guatémaltèques sur le lieu de travail. Nous croyons qu'ils ont besoin de décrocher eux aussi », explique Mathieu.

Évidemment, le travail en famille ne remplace pas les principes de base en gestion des ressources humaines. Les Beauregard y trouvent cependant un moyen efficace et agréable de conserver leur main-d'œuvre. ■

La Ferme Chez Mario a été sélectionnée par le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de la Montérégie pour représenter l'est de cette région dans le cadre de Ma ferme, mon monde,

A program that facilitates hiring

SUROÏT

In addition to traditional job offers, the federal government has announced the establishment of the Canada Summer Jobs program. Something to cheer up many employers who will benefit from financial assistance.

Canada Summer Jobs is an initiative that is part of the Youth Employment and Skills Strategy that aims to provide flexible and holistic services to help all young Canadians develop the skills and gain paid work experience to successfully transition into the labour market.

The objectives of the Canada Summer Jobs program are consistent with the new Youth Employment and Skills Strategy and are as follows. It is about providing quality work experiences for youth, responding to national and local priorities in order to improve access to the labour market for youth who face unique barriers and providing opportunities for youth to develop and improve their skills.

The Canada Summer Jobs program provides wage subsidies to encourage employers to create jobs for young people. This program provides funding to not-for-profit organizations and public and private sector organizations with 50 or fewer full-time employees to create quality summer work experience for young people ages 15 to 30 years old. Funded employers are not restricted to hiring students. Anyone between the ages of 15 and 30 can be eligible participants.

To achieve the objectives of the program, the Government of Canada aims to ensure that youth job opportunities funded by the program take place in a safe, inclusive and healthy work environments, free from harassment and discrimination. To support Service Canada in screening and assessing the eligibility and quality of each project, the funding application form collects information about your company's health and safety practices, work environment policies, supervision and mentoring plans, skills development plan and other details related to both your organization and the proposed job.

Employer Flexibilities

As part of CSJ 2020, the ministry introduced temporary flexibilities to respond to the needs of employers and youth in the context of the COVID-19 pandemic. The program will continue to offer these temporary flexibilities for 2021 in order to continue to support employers and youth.

Wage subsidies

Funded public and private sector employers will be eligible to receive a wage subsidy reimbursement of up to 75% of the provincial or territorial minimum hourly wage. Under regular rules, private and public sectors employers are only eligible to receive up to 50% of the provincial or territorial minimum hourly wage.

Part-time employment

All funded employers may offer part-time placements (for example, less than 30 hours per week). Under regular rules, all CSJ-funded employment has to be full time (a minimum of 30 hours per week).

Employment period

All funded employers may offer job placements between April 26th, 2021 and February 26th, 2022. Under regular rules, all CSJ-funded positions have to be completed during the summer months.

Changes to project and job activities

All funded employers may amend project and job activities if the proposed project is impacted by COVID-19 restrictions after an agreement is signed. In such cases, the employer should contact Service Canada to discuss potential amendments. All changes must be approved by Service Canada. S.S.

Agricultural cohabitation in Montérégie: The smells

Mathis Denis

Journalist

mdenis@viva-media.ca

MONTÉRÉGIE

Living in the country is clean air, but it also means dealing with the smells of spreading. As part of its agricultural cohabitation campaign in Montérégie, the Haut-Saint-Laurent RCM underlines the efforts made by all to reduce odors due to agriculture and the solutions implemented on the fields.

Although foul-smelling, the manure spread at certain times on the fields is a natural fertilizer, important in the regeneration of the soil. In other words, it nourishes the earth so that it in turn can nourish the plants, vegetables and grains that grow there.

Innovative solutions

For several years, agricultural producers have favored new ways of doing things in order to reduce odors caused by farming and soil fertilization. For example, machinery makes it possible to lower the propulsion of manure by means of ramps, which reduces its projection in the air and diminishes the release of odors.

Several farmers have also set up windbreaks or woodlots that create a barrier against odors between agricultural properties and those of residents.

Farmers pay particular attention to the storage of manure by installing a roof over their watertight pits, by improving the ventilation of buildings or by perfecting the processes for treating animal waste. For example, some people compost by adding straw or shredded branches to these droppings, which turns them into rich, odorless compost.

Finally, producers optimize the spreading of manure to the fields by considerably reducing the odor impact. Because agriculture is a happy blend of several techniques that make it possible to have healthy cultivable land, while taking care of its neighborhood. M.D.



PHOTO LIBRARY



Accueil Beauharnois-Salaberry Odeurs agricoles : Notre campagne, un milieu de vie à partager

Odeurs agricoles : Notre campagne, un milieu de vie à partager

Publié le 4 mai 2021 | 0 Commentaire

À ce temps-ci de l'année, certaines odeurs saisonnières liées aux activités agricoles peuvent être incommodantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC, dont la [MRC de Beauharnois-Salaberry](#) et la [MRC du Haut-Saint-Laurent](#), et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur l'importance de l'utilisation des engrais de ferme. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).



Bien que désagréables à sentir, le fumier et le lisier, résultant des déjections animales d'une exploitation agricole, sont des engrais naturels. Ils sont importants dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, ils nourrissent la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.

L'effort des producteurs agricoles

Depuis plusieurs années, les producteurs agricoles privilégient de nouvelles façons de faire pour limiter l'impact de la fertilisation des sols. Des machineries permettent, par exemple, d'abaisser la propulsion du lisier grâce à des rampes, ce qui réduit sa projection dans les airs et atténue le déploiement des odeurs. L'enfouissement est également une pratique utile car en plus de ne pas générer beaucoup d'odeurs, cette technique augmente l'efficacité de la fertilisation.

Certains agriculteurs ont aussi mis en place des haies brise-vent qui créent, en même temps, une barrière contre les odeurs entre les propriétés agricoles et celles des autres habitants. D'autres privilégient l'entreposage du lisier dans des fosses étanches. Les éleveurs d'animaux, quant à eux, portent une attention particulière au stockage des fumiers en installant une toiture, en plantant des écrans boisés qui agissent comme brise-odeurs ou en améliorant les procédés de traitement des déjections de leur exploitation.

Il est difficile d'offrir un milieu agricole dépourvu d'odeurs, mais les agriculteurs, conscients du problème, mettent en place des techniques efficaces pour en diminuer les impacts. Ils sont également encadrés par des normes environnementales et tentent d'atténuer les inconvénients liés à leurs activités.

Notre campagne, un milieu de vie à partager

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale et que la [MRC de Beauharnois-Salaberry](#) et la [MRC du Haut-Saint-Laurent](#) y participent. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Trouvez un sujet précis...

Nos régions :

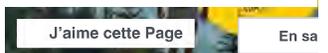
Beauharnois-Salaberry

Haut-Saint-Laurent

Grand Châteauguay (Roussillon)

Vaudreuil-Soulanges

publicité



INFOSUROIT.COM

Valédar en vitrine : expositic

Grâce à INFOSuroit votre média c

J'aime Commenter 1

INFO Suroit.com

Notre campagne, un milieu de vie à partager – Odeurs agricoles

04 Mai 2021

À ce temps-ci de l'année, certaines odeurs saisonnières liées aux activités agricoles peuvent être incommodantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur l'importance de l'utilisation des engrais de ferme. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Bien que désagréables à sentir, le fumier et le lisier, résultant des déjections animales d'une exploitation agricole, sont des engrais naturels. Ils sont importants dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, ils nourrissent la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.

Depuis plusieurs années, les producteurs agricoles privilégient de nouvelles façons de faire pour limiter l'impact de la fertilisation des sols. Des machineries permettent, par exemple, d'abaisser la propulsion du lisier grâce à des rampes, ce qui réduit sa projection dans les airs et atténue le déploiement des odeurs. L'enfouissement est également une pratique utile car en plus de ne pas générer beaucoup d'odeurs, cette technique augmente l'efficacité de la fertilisation.

Certains agriculteurs ont aussi mis en place des haies brise-vent qui créent, en même temps, une barrière contre les odeurs entre les propriétés agricoles et celles des autres habitants. D'autres privilégient l'entreposage du lisier dans des fosses étanches. Les éleveurs d'animaux, quant à eux, portent une attention particulière au stockage des fumiers en installant une toiture, en plantant des écrans boisés qui agissent comme brise-odeurs ou en améliorant les procédés de traitement des déjections de leur exploitation.

Il est difficile d'offrir un milieu agricole dépourvu d'odeurs, mais les agriculteurs, conscients du problème, mettent en place des techniques efficaces pour en diminuer les impacts. Ils sont également encadrés par des normes environnementales et tentent d'atténuer les inconvénients liés à leurs activités.

"Notre campagne, un milie...



Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUALITÉS

Articles récents

Notre campagne, un milieu de vie à partager – Odeurs agricoles

Consultation publique sur l'encadrement des projets de rénovation qui modifient l'aspect extérieur des propriétés

Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie

Travaux d'entretien printanier sur le réseau d'aqueduc

Les pompiers vous visiteront le 15 mai prochain

Recherche

Archives

Archives

Sélectionner un mois



Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Partage social



Liens rapides

[Calendrier](#)

[Budget, taxes et rôle d'évaluation](#)

[Procès-verbaux et séances du conseil municipal](#)

[Avis publics](#)

[Règlements municipaux](#)

[Appels d'offre](#)

Nous joindre

Nom*

Courriel*

Message*

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Envoyer

Cohabitation harmonieuse en zone agricole : l'eau

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource.

Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol.



On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alterna-

tives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démythifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir. ←

La cohabitation agricole en Montérégie : Les odeurs

MONTÉRÉGIE

Vivre à la campagne c'est l'air pur, mais c'est aussi composer avec les odeurs d'épandage. Dans le cadre de sa campagne de cohabitation agricole en Montérégie, la MRC du Haut-Saint-Laurent rappelle les efforts qui sont faits par tous afin de réduire les odeurs dues à l'agriculture et les solutions mises en place sur le terrain.

Bien que nauséabond, le fumier épandu à certains moments sur les champs est un engrais naturel, important dans la régénérescence des sols. En d'autres mots, il nourrit la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nourrir les végétaux, légumineux et céréales qui y poussent.

Des solutions innovantes

Depuis plusieurs années, les producteurs agricoles privilégient de nouvelles façons de faire afin de diminuer les odeurs dues à l'élevage et à la fertilisation des sols. Par exemple, des machineries permettent d'abaisser la propulsion du fumier grâce à des rampes, ce qui réduit sa projection dans les airs et atténue le déploiement des odeurs.

Plusieurs agriculteurs ont aussi mis en place des haies brise-vent ou des boisées qui créent, une barrière contre les odeurs entre les propriétés agricoles et celles des résidents. Les éleveurs portent une attention particulière au stockage des fumiers en installant une toiture sur leurs fosses étanches, en améliorant la ventilation des bâtiments ou en perfectionnant les procédés de traitement des déjections animales. Par exemple, certains procèdent au compostage en ajoutant à ces déjections de la paille ou des branches déchiquetées, ce qui les transforme en compost riche et inodore.

Finalement, les producteurs optimisent l'application des fumiers aux champs en réduisant considérablement l'impact olfactif. Car l'agriculture est un heureux mélange de plusieurs techniques qui permettent d'avoir des terres cultivables en santé, tout en prenant soin de son voisinage. M.D.

CBCo Alliance s'implante dans la région



PHOTO MATHIS DENIS

LES CÈDRES

Il y a un peu plus d'un an, la compagnie d'abattage de porcs CBCo Alliance a élu domicile aux Cèdres, près de l'autoroute 20. Un des copropriétaires, Janin Boucher, explique le parcours de l'entreprise et la place de cette dernière dans l'écosystème agricole de la région.

La bâtisse où sont situées les installations de CBCo alliance a déjà abrité un abattoir de bœufs, au milieu des années 80. M. Boucher sait aussi qu'il y a une dizaine d'années, une compagnie a essayé de relancer le projet sans succès.

Se lancer dans une aventure en pleine pandémie

Les trois copropriétaires, dont M. Boucher, ont décidé de se mouiller en créant leur propre compagnie pour trois grandes raisons.

La première raison est que deux des trois copropriétaires n'ont pas d'abattoir dans leur chaîne de production. Étant tous des producteurs de porcs, le manque d'une infrastructure comme celle-ci peut donner des cheveux gris aux propriétaires. « En ayant un abattoir qui nous appartient, il est plus simple de gérer une partie de notre production, indique M. Boucher. Un porc prend 11 mois à produire alors il faut être sûr qu'il arrive à maturité quand il entre dans ce maillon de la chaîne. » La pandémie de Covid-19 explique aussi l'ouverture de cette entreprise. Selon Janin Boucher, plusieurs abattoirs ont fermé au Québec, durant la crise et cela a mis du sable dans l'engrenage.

« Nous avons acheté cette bâtisse afin d'être plus autonomes dans notre production, lance-t-il. On connaît notre capacité pour cette usine, alors on ajuste notre production en conséquence. »

Le copropriétaire précise que cette usine est une corde de plus à son arc. Ayant des liens d'affaires avec d'autres abattoirs au Québec, celle-ci permet de gérer une partie de leur production.

La dernière raison qui a poussé les trois hommes à se lancer dans cette aventure est que les installations étaient toutes en place. M. Boucher mentionne

qu'ils ont pris possession de la bâtisse, il y a un an et ont commencé la production, il y a 6 mois. Avec un terrain vierge, ils n'auraient pas encore commencé à produire. L'emplacement géographique est parfait.

La région de Vaudreuil-Soulanges : un choix judicieux

Le copropriétaire voulut renchérir sur la situation géographique et les avantages de Vaudreuil-Soulanges. N'étant pas dans un grand centre urbain, l'entreprise peut manœuvrer ses camions sans souci tout en ayant accès aux autoroutes 20, 30 et 40 dans un rayon de cinq kilomètres.

Étant en milieu agricole, Janin Boucher affirme que l'entreprise se fond bien dans le paysage et correspond au type d'entreprise que l'on peut retrouver en milieux ruraux comme aux Cèdres. M.D.



C'est vraiment le meilleur des deux mondes être aux Cèdres. Je peux recruter des gens de Montréal et de la région pour venir travailler à l'usine. Les autoroutes rendent les déplacements tellement faciles.

- Janin Boucher, copropriétaire de CBCo Alliance



À l'affût de la punaise velue dans les pelouses!



MARILYN LAMOUREUX, DTA, AGR.
Agronome en horticulture ornementale IQDHO

Vous avez remarqué des plaques jaunes, puis brunes dans les pelouses vers la fin de juillet l'année passée? Cela ressemblait à un manque d'eau, mais en fait, c'était peut-être des dommages de punaises velues.

En effet, ce ravageur a causé bien des soucis en 2020 ayant été avantagé par la saison chaude et sèche. Les tontes trop courtes, l'accumulation de chaume (plus de 13 mm), la pelouse peu entretenue ou surfertilisée, les sols sablonneux, secs, compactés, en forte pente ou en plein soleil sont toutes des conditions favorables au développement de cet insecte.

Biologie

Plusieurs espèces de punaises s'attaquent aux pelouses, mais l'espèce *Blissus leucopterus hirtus* est la plus répandue au Québec. Elle est faussement appelée punaise des céréales. Cette dernière est plutôt présente aux États-Unis et dans le sud-ouest de l'Ontario.

La punaise velue est un insecte perceur-suceur qui se nourrit de la sève au niveau de la couronne et à la base des tiges de graminées. Après avoir passé l'hiver, au printemps, les adultes commencent à se nourrir et à s'accoupler. Le pic de la ponte a lieu tôt en juin et plus il fait chaud, plus l'éclosion sera rapide. Les nymphes passent par cinq stades avant de devenir adultes. Elles se tiennent en

colonie et vont causer des dommages visibles à partir du mois de juillet.

Dépistage

Si vous soupçonnez la présence de la punaise, dès la mi-juin jusqu'à la mi-août, vous pouvez utiliser un contenant de 15 cm de diamètre (boîte de conserve format café) duquel les extrémités ont été retirées, comme outil d'aide au dépistage. Enfoncez le cylindre dans le sol près d'une zone endommagée et le remplir d'eau. Après cinq minutes, les punaises (nymphes et adultes) flotteront à la surface.

Vous pouvez aussi gratter le chaume à trois ou quatre endroits en bordure des zones affectées pour vérifier leur présence. Le seuil d'intervention est atteint lorsqu'il y a plus de 20 larves par 225 cm² (équivalent boîte à café de 15 cm de diamètre).

Lutte préventive et contrôle

- Ajuster la tondeuse pour obtenir une hauteur de coupe d'environ 8 cm;
- Irriguer le gazon au printemps et au début de l'été lorsque les conditions sont sèches pour ralentir ou empêcher le développement des nymphes;
- Favoriser la diversité des cultivars de graminées utilisées dans la pelouse en ajoutant du trèfle par exemple;
- Aérer et déchaumer la pelouse;
- Apporter une fertilisation adéquate dès le début de la saison;
- Planter des arbres pour fournir de l'ombre.

Lorsque les dommages sont visibles et que l'insecte est dépisté, une intervention peut être faite sur les premiers stades de développement de la nymphe (stade 1 à 3). Les interventions sur les stades plus avancés (4 et 5) seront moins efficaces. Certains produits sont disponibles en jardinerie.



Blissus leucopterus hirtus, l'espèce la plus répandue au Québec.



Dommages dans la pelouse attribuable à la punaise velue. Photos IQDHO



Technique de dénombrement par flottaison.

EPSH

Vente de plantes annuelles



Les 19, 20 et 21 mai, de 9 h à 17 h, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe procédera à sa vente de plantes annuelles qu'il s'agisse de vivaces, jardinières, fines herbes et légumes, et annuelles. L'EPSH vous accueillera dans ses serres pour la vente annuelle des plantes des élèves du DEP en Horticulture et jardinerie et du DEP en Production horticole.

Pour voir les plantes qui seront vendues, rendez vous au <https://sites.google.com/view/vente-serres-epsh-2020/accueil>. Aussi, pour prendre un rendez-vous : https://outlook.office365.com/.../EPSH_Serres.../bookings/.

- Aucune réservation.
- Vous aurez 45 minutes pour compléter vos achats à l'aide de l'élève attiré à votre rendez-vous.
- Les taxes sont incluses dans les prix.
- Paiement par débit Interac seulement.

Endroit : Aux serres de l'EPSH (entre l'immeuble principal et l'immeuble Bouchard/Polyvalente Hyacinthe-Delorme).
Pour mieux connaître les variétés offertes, visitez la page horticulture.epsh.qc.ca.

NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie

Les actions de sensibilisation issues du projet *Notre campagne, un milieu de vie à partager* se poursuivent en Montérégie. Quatre nouvelles capsules vidéo d'animation sont désormais accessibles afin de faciliter la cohabitation en zone agricole. Dans une approche à la fois ludique et informative, les capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l'eau et de l'utilisation des pesticides.

Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire

preuve de patience. Voici un lien pour visualiser ces brèves capsules qui témoignent de la vitalité de la zone agricole en Montérégie.

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLqyyXSL3FbFoLO62vftT-cV9x1BGIDjzx>

Divers outils de communication pour rejoindre la population

Les capsules vidéo viennent compléter la boîte à outils développée afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Plusieurs visuels et messages d'information ont été diffusés à travers les multiples plateformes des partenaires de la campagne de sensibilisation *Notre campagne, un milieu de vie à partager*. Infolettres, bulletins municipaux et publications dans les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera également distribué dans les municipalités. De plus, la très populaire activité d'animation *L'agriculture, ma voisine!* se déroulera à nouveau dans certains camps de jour municipaux cet été.



Les agriculteurs sont très consciencieux des odeurs renouées par l'utilisation du fumier. Ceux-ci

Pour la santé mentale des agriculteurs

Alexe-Sandra Daigneault | Agence QMI | Publié le 4 mai 2021 à 12:29



📷 Alexe-Sandra Daigneault / AGENCE QMI

Pendant longtemps, les agriculteurs étaient considérés comme des travailleurs infatigables et invulnérables aux problèmes de santé mentale. Josée Lajeunesse, propriétaire de la ferme Le Domaine du Paysan, à Saint-Stanislas-de-Kostka, signale toutefois que les temps ont changé.

«On pense que les agriculteurs sont bâtis pour être des piliers, mais c'est une vieille mentalité. Aujourd'hui, on compte deux fois plus de suicides en milieu agricole qu'en milieu urbain, parce que les agriculteurs n'arrêtent jamais de travailler et ils en ont beaucoup sur les épaules», se désole Mme Lajeunesse.

Le romarin, nouveau symbole d'espoir

Après avoir été témoin de la détresse psychologique de certains proches, Mme Lajeunesse a décidé de faire bouger les choses. Pour y arriver, elle a lancé l'initiative Récoltons l'espoir, qui

«L'ACFA réunit actuellement neuf travailleurs de rang diplômés en travail social, qui se déplacent directement chez les agriculteurs pour leur offrir du soutien et des services, explique l'agricultrice de 56 ans. Avec l'initiative Récoltons l'espoir, créée en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA), on aide la fondation avec des dons et de la sensibilisation.»

Avec cette initiative, Mme Lajeunesse ne cherche pas seulement à éliminer les tabous qui entourent la détresse psychologique des agriculteurs: elle espère transformer le romarin - une plante résistante et facile à cultiver - en véritable symbole national de santé mentale.

Agent de terrain

L'implication de Josée Lajeunesse ne se limite pas à l'initiative Récoltons l'espoir. Elle est aussi sentinelle agricole de l'organisme Le Tournant, un centre de crise et de prévention du suicide de l'ouest de la Montérégie, où elle a été formée pour repérer et guider les agriculteurs en difficulté.

«En tant que sentinelle, je suis un pont entre la personne et les services en santé. Je dois être capable de bien la diriger ou de demander l'aide pour que la personne soit prise en charge tout de suite, parce que si elle a une mauvaise expérience, on risque de la perdre», souligne la propriétaire du Domaine du Paysan.

La formation du Tournant lui a notamment appris à poser des questions franches et directes, contribuant à briser le silence qui tue les agriculteurs à petit feu. «Si tu veux des vraies réponses, il faut poser les vraies questions, insiste Mme Lajeunesse. Tu ne peux pas te permettre de pédaler.»

La fin du silence

Si Josée Lajeunesse ne pouvait enseigner qu'une seule leçon à ses contemporains, ce serait de refuser de souffrir en secret.

«Parlez-en, dit-elle. C'est correct si ça ne va pas, il faut arrêter d'avoir peur de parler, arrêter de penser que c'est tabou. Ce n'est pas vrai que les psychologues et les psychiatres sont pour les fous. En tout cas, si ce l'est, je suis bien contente d'avoir été folle!»

Recommandé pour vous

La campagne de sociofinancement bat son plein

Une appli pour combattre la détresse en milieu agricole

CLAUDE HÉBERT

chebert@lavenitiedesvivières.com

AGRICULTURE Trois amoureux de la terre s'unissent pour développer une application numérique visant à promouvoir la santé mentale en milieu agricole et prévenir la détresse psychologique.

Les 42 000 agriculteurs du Québec souffrent de stress, d'anxiété, de surmenage et sont souvent inconfortables avec l'idée de demander de l'aide. On constate également qu'ils connaissent peu les ressources spécialisées en santé mentale.

« Le suicide à la ferme est deux à trois fois plus élevé qu'ailleurs au Québec. La campagne fleur bleue cache une situation qui n'est pas toujours rose », indique Étienne Gosselin, agronome et viticulteur de Stanbridge East.

De concert avec Marc Séguin, peintre, romancier, agriculteur et Hélien Bourgoïn, intervenante psychosociale agricole, M. Gosselin travaille au développement de La Bêche, une application numérique de première ligne qui permettra aux utilisateurs de connaître leur humeur en temps réel, d'intervenir sur-le-champ et d'obtenir les coordonnées des ressources spécialisées.

« Les agriculteurs prennent soin des animaux, des plantes et des sols, mais il n'est pas simple pour eux de s'occuper d'eux ».

Étienne Gosselin, agronome et viticulteur

Afin d'amasser les fonds nécessaires au développement de cet outil d'auto-évaluation et d'auto-surveillance, le trio lançait récemment une campagne de sollicitation via la plateforme



L'outil d'auto-évaluation La Bêche est une initiative de Marc Séguin, Étienne Gosselin et Hélien Bourgoïn. (Photo: gosselin)

de sociofinancement La Ruche Québec.

« Nous avons déjà recueilli 20 415 \$, soit plus de 58% de notre objectif de 35 000 \$ et la campagne se poursuit jusqu'à la fin mai. Les individus ont été nombreux à contribuer, même que quelques organisations.

Plusieurs promesses de dons ont par ailleurs été confirmées. Le nombre de contributeurs s'élève actuellement à 127 », précise M. Gosselin, par voie de communiqué.

On peut contribuer en ligne via le site de <https://laruchequebec.com/la-beche>.

FARNHAM BELLE

Mesures en zone rouge

L'accès au centre de la nature et aux parcs municipaux est autorisé pour les activités en solo ou par groupes rassemblant un maximum de huit personnes de bulles familiales différentes. La bibliothèque municipale Louise Hall est accessible sans rendez-vous le mardi de 9h à 18h, le mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 20h, le samedi de 9h à midi.

Même si les échanges par téléphone (450-293-3178) ou par courriel (administration@ville.farnham.qc.ca) sont toujours priorités, les citoyens peuvent bénéficier d'un service en personne à l'hôtel de ville sur rendez-vous. (C.H.)

Concours d'embellissement

Les membres du comité d'embellissement invitent les citoyens à s'inscrire en grand nombre à la troisième édition du concours Farnham la belle.

Cette compétition amicale visant à reconnaître les réalisations de la population locale en matière horticole offre aux participants la chance de se mériter des chèques-cadeaux d'une valeur cumulative de 650\$. Trois prix seront attribués aux gagnants de la catégorie résidentielle et trois autres aux gagnants de la catégorie commerciale.

Pour participer au concours, les intéressés doivent faire parvenir des photos numériques de leurs aménagements paysagers ainsi que leurs coordonnées complètes avant le 7 août prochain à l'adresse courriel alevesque@ville.farnham.qc.ca.

La remise des prix aura lieu lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre si la situation le permet. (C.H.)

Carte accès Farnham

La Ville de Farnham invite les citoyens à se procurer une carte d'accès qui leur permettra de s'identifier lors de leur participation aux activités municipales. En utilisant cette carte, les résidents de Farnham, de Sainte-Sabine et des municipalités liées par une entente en matière de loisirs pourront bénéficier de

gratuités ou d'une tarification préférentielle lors des séances de baignade, patinage et hockey libres ou d'événements spéciaux.

Cette nouvelle carte, donnant accès au dossier en ligne de l'utilisateur, est valide pour une période de deux ans et pourra être renouvelée sans frais.

Les intéressés peuvent se procurer la carte par Internet, par la poste ou à l'hôtel de ville (prise de rendez-vous par téléphone au 450-293-3326, poste 313). Au moment de l'inscription, on doit présenter une pièce d'identité et une preuve de résidence et une pièce d'identité pour chaque membre de la famille. La prise de photo aura lieu au même moment. (C.H.)

Nouvelle politique citoyenne

Un comité d'une quinzaine de personnes a été mis sur pied afin de procéder à l'élaboration d'une politique citoyenne inclusive et représentative de la communauté. Les participants se réuniront tout au long de l'été pour discuter de différents enjeux en lien avec cette démarche.

Le comité de travail est composé de représentants du milieu municipal, scolaire, religieux, sportif et communautaire. Il s'agit de Patrick Melchior, maire de Farnham, Laurent Phoenix, maire de Sainte-Sabine, Nathalie Dépeaul, conseillère municipale de Farnham et présidente du comité, François Malloux, conseiller municipal de Sainte-Sabine, Roxanne Roy Landry, directrice du Service des loisirs, culture et tourisme à la Ville de Farnham, Julia Girard-Desbiens, coordonnatrice à la vie communautaire à la Ville de Farnham, Jean-François Pomerleau, de la Maison des jeunes de Farnham, Micheline Lamarche, de la Fabrique Saint-Romuald, Frances Champigny, de l'APHPBM, Cédric Champagne, d'Enméc chez Soi, Eric Larose, de Baseball Brome-Missisquoi, Pauline Laguë du comité des résidents des Foyers Farnham et Kyla Bates, enseignante à l'école Saint-Jacques et responsable du camp de jour de Farnham. (C.H.)



LOGEMENTS ADAPTÉS À LOUER

Plusieurs 3 1/2 adaptés aux besoins des personnes vivant une situation de handicap physique ou intellectuel sont à louer à Cowansville pour des résidents de Brome-Missisquoi seulement. Vous devez disposer de revenus bruts de 23,000\$ et moins pour correspondre aux critères de sélection. Les logements seront disponibles le 1^{er} octobre 2021.

Pour vous inscrire, téléphonez avant le 15 juin prochain, à l'APHPBM, 450-266-4744 ou à Han Logement, 1-819-769-1244 poste 2. Han logement procèdera à des entrevues de sélection.

www.lavenitiedesvivières.com - Le mercredi 19 mai 2021 - 7

Les agriculteurs et l'intervention



Photo: Gracieuseté

Afin d'adapter les services en santé mentale à la réalité des agriculteurs, la ressource de [travailleur de rang](#) a été créée. Deux personnes se partagent le travail en Montérégie, le territoire étant vaste et comptant sur un très grand nombre de producteurs. Au total, ils sont 13 à pratiquer ce métier adapté à la réalité agricole du Québec. Vicky Beaudoin en fait partie depuis trois ans dans la [région](#).

À lire aussi:

[Bicyclettes: des pièces qui se font rares](#)

[Vaudreuil-Dorion: sondage et nouvelle politique](#)

[Produits naturels de santé à contrôler](#)

[Collaboration entre artistes à l'exposition «Ode au printemps»](#)

Quelle formation faut-il pour exercer ce métier?

Moi je suis travailleuse sociale de formation, mais j'ai des collègues qui sont techniciens en travail social, d'autres qui sont des intervenants sociaux, donc qui ont un baccalauréat en situation d'aide, mais pas nécessairement en travail social. Ça prend aussi une certaine connaissance du milieu des agriculteurs. Par exemple, j'ai grandi sur une ferme laitière. J'ai des collègues qui sont conjointes de producteurs, d'autres qui sont producteurs eux-mêmes. C'est vraiment très variable, mais il faut avoir une certaine sensibilité à la culture agricole. Ça s'acquiert aussi avec l'expérience.

En quoi consiste votre travail concrètement?

On a un volet de prévention et un d'intervention. Tout ce qui touche à la prévention c'est de parler aux médias, d'aller dans des comités locaux de producteurs et dans les écoles faire des présentations, mais aussi rencontrer tous les intervenants qui gravitent autour comme les représentants de santé, des vétérinaires et agronomes. Il faut les sensibiliser pour qu'ils sachent comment reconnaître quand un producteur aurait besoin de nos services.

Pour l'intervention, on veut être proactifs en allant au-devant des problèmes, mais ce n'est pas toujours le cas. On peut faire de l'intervention individuelle, de couple, familiale ou entre associés. On en fait aussi lors d'événements traumatiques comme des feux, des suicides, d'accidents de ferme. Dans ces moments-là, on fait du désamorçage et ça peut aller jusqu'à une vingtaine de personnes. On les fait autant par téléphone, en vidéoconférences, dans nos bureaux ou sur place, à la ferme.

Pourquoi est-ce que le volet prévention est si important?

C'est important de comprendre que les gens peuvent nous appeler directement, mais qu'il y en a une grande majorité que c'est de références qu'on reçoit, d'où l'importance d'informer les gens du fait qu'on existe. Nos services sont gratuits, confidentiels et professionnels. On fait aussi du référencement des producteurs vers les services qu'ils ont besoin.

«Les producteurs agricoles vivent les mêmes situations difficiles que la majorité de la population. La seule chose c'est que le contexte agricole dans lequel ils vivent va les complexifier.» – Vicky Beaudoin

Souvent ils ont été dans le système du réseau de la santé sans avoir reçu les services qu'ils avaient besoin. Un producteur agricole qui a un rendez-vous à 10h, si ça adonne qu'il fait du foin parce qu'il annonce de la pluie le lendemain, c'est bien de valeur, mais il va annuler son rendez-vous. Le foin est plus important que lui-même. C'est une réalité qu'on comprend et à laquelle on s'adapte. Ça m'est déjà arrivé de faire des interventions pendant la traite parce que c'est le seul moment que le producteur a et que c'est maintenant qu'il a besoin d'aide. Ça m'est aussi arrivé de faire une rencontre dans la

moissonneuse-batteuse parce que la personne avait besoin de parler. On ne fait pas des interventions de la même qualité que quand on s'assoit, mais c'est comme ça qu'on peut écouter le producteur, le laisser ventiler et de créer un lien de confiance avec lui.

Quelles sont les problématiques de santé mentale qui sont spécifiques au monde des agriculteurs ?

Je dis toujours aux gens que les producteurs agricoles vivent les mêmes situations difficiles que la majorité de la population. La seule chose c'est que le contexte agricole dans lequel ils vivent va les complexifier, comme le fait de travailler avec de la famille. Il n'y a pas beaucoup de monde que leurs patrons soient aussi leurs parents, leurs amis ou leurs frères. Ça complexifie alors les relations. Quand c'est ton gars qui rentre en retard au travail, par exemple, tu vas peut-être laisser passer ça quelques fois, mais si ça devient une norme, le parent est fâché, mais c'est son enfant. Donc, il ne sait pas trop quoi faire avec ça. Si c'était un employé, il le mettrait à la porte et ce serait tout.

Pourquoi êtes-vous devenue travailleuse de rang?

J'admire les agriculteurs et je me dis que si je peux en aider un à continuer de nous nourrir tout en étant bien, ça va me combler. Si j'arrive à faire en sorte qu'un seul producteur perçoive le fait qu'il est lui-même l'outil de son travail et qu'il mette en place des changements dans sa vie pour qu'il prenne soin de lui en premier, je vais avoir fait mon travail.

Comment ce service est-il accessible?

Les producteurs peuvent nous joindre par téléphone au 450 768-6995, par internet au acfareseaux.qc.ca. Les gens peuvent également nous envoyer des messages sur notre page Facebook.

Pour faciliter la lecture de l'entrevue, certaines réponses peuvent avoir été éditées.

À LA UNE

Ces travailleurs étrangers qui viennent au Québec depuis 20 ans

Avec les années, et surtout en contexte de pénurie de main-d'œuvre, les travailleurs étrangers temporaires sont devenus essentiels, voire irremplaçables dans les fermes maraîchères du Québec. Pour en apprendre davantage sur l'évolution de leur réalité, *La Terre* s'est entretenue avec trois d'entre eux qui, chaque printemps depuis 20 ans, quittent le Mexique pour venir s'installer en Montérégie pendant plusieurs mois.



CAROLINE MORNEAU
cmorneau@laterre.ca

SAINT-RÉMI et NAPIERVILLE — « C'est une nouvelle vie à recommencer. Je m'adapte, puis je retourne dans mon pays », répond Francisco Ramirez Torres, lorsqu'on lui demande comment il se sent chaque fois qu'il revient au Québec. S'il y a une chose à laquelle il ne s'habitue pas, même après 20 ans d'expérience, c'est de laisser sa famille derrière pendant huit mois. Mais il s'y résigne, notamment pour payer les études de ses enfants. « J'ai deux sentiments », poursuit-il, songeur. « C'est dur, mais au niveau économique, je n'ai pas le choix ».

La situation de M. Ramirez Torres, qui travaille au Potager Riendeau de Saint-Rémi, reflète celle de bien des travailleurs étrangers temporaires (TET) qui, pour la plupart, ont « deux vies ». Au fil des ans, ceux-ci en viennent à se faire des amis à la ferme. « C'est sûr que ce n'est pas comme être avec ma famille, mais ça aide à passer le temps plus vite », souligne pour sa part Rosario Aguilar Sainz, qui est à l'emploi de deux fermes, soit La sublime asperge de Saint-Aimé depuis environ 10 ans et La Ferme Jonathan St-Onge, de Saint-Robert, depuis 18 ans. Il souligne par ailleurs qu'il est plus facile avec les technologies actuelles de communiquer régulièrement avec sa famille et de lui envoyer de l'argent.

Des rôles de gestion

Les travailleurs mexicains interrogés par *La Terre* s'entendent pour dire que leurs tâches ont beaucoup évolué au fil des ans. Ils occupent aujourd'hui des fonctions plus diversifiées et doivent apprendre à utiliser différents types de machinerie. « Avant, ce que je faisais, c'était surtout la récolte de laitues. Maintenant, avec l'expérience, il y a plus de variété dans mon poste », observe Jesus Cocolatchi Flores, de la ferme Delfland située à Napierville. « Je vois des opportunités de progresser, d'avoir accès à de meilleurs postes », indique-t-il par ailleurs. Ce dernier est notamment responsable de petits groupes de travail aux champs. « C'est intéressant! J'apprends à connaître les gens. Je peux leur apprendre quelque chose. »

Selon le directeur général de la



Francisco Ramirez Torres trouve toujours aussi difficile de quitter son pays pour venir travailler au Québec.



Jesus Cocolatchi Flores observe que ses tâches à la ferme sont plus diversifiées aujourd'hui qu'il y a 20 ans.

ment de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME), Fernando Borja, il est de plus en plus courant dans les grosses fermes de donner des rôles de gestion à des travailleurs d'expérience. « Dans certains cas, ils deviennent contre-maîtres et sont payés un peu au-dessus du salaire minimum », explique-t-il. M. Borja constate par ailleurs que les employeurs, depuis environ quatre ans, font plus de demandes de travailleurs en fonction de postes spécifiques à pourvoir, notamment à la manœuvre, mais aussi comme ouvriers.

Francisco Ramirez Torres est contre-maître des plantations au Potager Riendeau de Saint-Rémi depuis cinq

ans. « J'aime beaucoup mon travail, mon évolution. Ça me pousse à revenir », soutient celui qui doit, en plus de ses tâches manuelles, bien calculer la quantité de légumes à planter et le nombre de personnes dont il a besoin pour le faire, en fonction d'un plan qu'on lui fournit. « C'est compliqué, parce que ce sont des responsabilités, mais ça me garde actif », dit-il. Selon son employeur Patrice Riendeau, donner des possibilités d'avancement et quelques avantages aux bons travailleurs peut aider à la rétention du personnel. « Francisco a sa chambre; il a le choix du logement qu'il veut », indique-t-il par ailleurs. ■



Comme elle reçoit peu de main-d'œuvre étrangère, Mathilde St-Jean Lavallée, qui prendra la relève à la ferme La sublime asperge se permet parfois d'inviter Rosario Avilar Sainz et ses collègues à des soirées autour du feu pour créer des liens avec eux.

Des TET syndiqués

Julio Lara, représentant syndical de la section locale 501 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), observe que la proportion de travailleurs étrangers temporaires parmi 1 000 employés répartis entre les serres Savoura, Demers et Hydroserre ainsi que l'Équipe Sarrazin, spécialisée dans l'attrapage de volailles, est passée de 10 % à 90 % en quelques années. Ceux-ci sont tous syndiqués. P.B. ■



Plus difficile de venir qu'avant

Tous les travailleurs rencontrés remarquent qu'il est plus compliqué aujourd'hui pour la main-d'œuvre mexicaine sans expérience d'intégrer le programme pour venir au Québec qu'il y a 20 ans. Il y a plus de papiers à remplir et le gouvernement mexicain, soutiennent-ils, exige plus de connaissances et de compétences de leur part. Pourtant, de plus en plus de travailleurs, observent-ils, aimeraient venir au Québec. C.M. ■



Conscients de leur valeur

Cela fait maintenant 18 ans que Jonathan St-Onge, producteur maraîcher à Saint-Robert, accueille à sa ferme des travailleurs étrangers temporaires, notamment du Mexique. Selon ce qu'il observe, ceux-ci sont de plus en plus conscients de leur valeur. Un changement s'opère d'ailleurs, dit-il, dans l'attitude de certains depuis quelques années. « Ils ont moins peur de protester », constate le producteur, qui a dû à quelques reprises faire appel au consulat pour de la médiation. « Ce n'est pas souvent, mais ça arrive. Mais c'est correct en même temps. Nos travailleurs sont précieux. On en est conscients. »

Jesus Cocolatchi Flores, qui travaille à la ferme Delfland de Napierville, confirme de son côté que le problème de pénurie de main-d'œuvre au Québec est connu au Mexique. « Les gens sont au courant. Aux nouvelles, ça dit que le Québec a besoin de travailleurs. Pas juste en agriculture, mais de façon

À LA UNE

Un village transformé par ses TET



PATRICIA BLACKBURN
pblackburn@laterre.ca

La petite ville de Saint-Rémi, en Montérégie, est devenue un modèle d'intégration de ses travailleurs étrangers temporaires (TET). Chaque printemps, ceux-ci arrivent par centaines dans les fermes de la région, qui est constituée à 98 % de territoires agricoles.

Contrairement à des endroits où les TET sont dépendants du transport organisé par leur employeur pour sortir du site plus isolé de la ferme, la configuration de la ville de Saint-Rémi offre une proximité et une concentration des commerces au centre-ville. « Et ce sont plutôt les commerces de détail, les bars et les différents services, dont les services bancaires, qui se sont naturellement adaptés à cette clientèle, rapporte la mairesse Sylvie Gagnon-Breton. Les épicerie ont aménagé un rayon de produits mexicains, des restaurants de tacos sont apparus, des employés parlant espagnol ont été embauchés dans des commerces, une ligue de soccer a été mise sur pied... » Francisco Ramirez Torres, un travailleur mexicain qui vient au Potager Riendeau de Saint-Rémi depuis près de 20 ans, remarque d'ailleurs qu'il est plus facile qu'avant de se faire comprendre lorsqu'il fait ses courses. « Les travailleurs qui viennent ici sont bien. C'est plus facile pour leur intégration qu'ailleurs; c'est certain », souligne pour sa part Karla Perez, qui côtoie beaucoup de TET à Saint-Rémi, notamment par l'entremise d'un poste de transfert de fonds qu'elle y a détenu pendant 10 ans. « Ici, beaucoup de monde parle un peu espagnol. »



Le soccer, sport dont les travailleurs étrangers temporaires sont friands, favorise leur intégration dans la communauté.

« Ils amènent à notre ville un peu de leur culture du Sud. C'est vraiment l'un de voir ça. »

— Sylvie Gagnon-Breton

De son côté, la population s'est tranquillement habituée à côtoyer ces travailleurs qui affluent dans les rues de Saint-Rémi, surnommée *San Remi* autant par les habitants que les TET. « Au début, les gens les regardaient avec méfiance et avaient peur de se faire voler leurs jobs, rapporte la mairesse. Aujourd'hui, tous reconnaissent leur importance pour notre économie. Ce sont des travailleurs très discrets, mais ils sont toujours souriants et ils nous saluent avec un *holat* en nous croisant. Ils amènent à notre ville un peu de leur culture du Sud. C'est vraiment l'un de voir ça. Ça nous met dans l'esprit des vacances. »

Danièle Bélanger, professeure au département de géographie de l'Université Laval, a observé pendant de nombreuses années l'influence des travailleurs étrangers sur le territoire québécois. « Car comme toute migration, saisonnière ou pas, cette augmentation démographique a nécessairement des répercussions. Sur le plan social par exemple, cette présence des TET crée un autre paysage humain et une plus grande mixité. Des relations peuvent se créer, de nouveaux couples se former, etc. »

Avec la collaboration de Caroline Morneau



La Fiesta des cultures est devenue avec le temps un événement de partage culturel entre les travailleurs étrangers et la population locale.

Une fiesta des cultures

Il y a quatorze ans, un conseiller municipal de Saint-Rémi a proposé l'idée d'organiser un festival pour découvrir la culture de l'Amérique latine, d'où proviennent les travailleurs temporaires étrangers (TET) qui transforment la ville chaque printemps. « La première édition de la Fiesta des cultures en 2008 a attiré une cinquantaine de personnes. La dernière, en 2019, en a attiré 42 000 en trois jours », rapporte la mairesse de Saint-Rémi, Sylvie Gagnon-Breton. C'est plus de quatre fois la population de cette localité de 9 000 habitants. La fête est devenue avec le temps un moment de partage interculturel, puisque les TET ont eux aussi manifesté le désir d'en apprendre plus sur la culture d'ici. L'événement permet de découvrir les mets typiques, la musique et l'art de différentes cultures. Un tournoi de soccer est également organisé. P.B. ■

La « maman » des travailleurs



Au fil des ans, Karla Perez a développé des liens

SAINT-RÉMI — Karla Perez en est à sa deuxième saison au Potager Riendeau de Saint-Rémi. Son rôle : accueillir les travailleurs étrangers et agir en tant que ressource dans leur langue.

« Ils me voient un peu comme leur maman », mentionne-t-elle à *La Terre* en riant. « Je fais les traductions pour eux. C'est apprécié, parce que s'ils ne pouvaient pas passer par moi, ce serait dur pour eux de s'exprimer. Ils seraient perdus », ajoute celle qui est originaire du Panama. Elle raconte avoir entre autres été d'une grande aide cette année pour le dépistage à effectuer durant la quarantaine. « C'était quelque chose, le test du 10^e jour. Ils devaient le faire eux-mêmes. Certains tremblaient, ne savaient pas comment le faire. C'était

Mme Perez a donc veillé à les guider et à les rassurer. « C'est très humain comme travail. J'aime ça; j'ai toujours aimé aider les gens », poursuit-elle.

Patrice Riendeau, copropriétaire du Potager Riendeau, considère essentiel qu'une personne s'occupe de l'accueil des travailleurs dans leur langue, surtout dans les fermes qui accueillent beaucoup de main-d'œuvre étrangère. « C'est important qu'ils puissent se référer à quelqu'un; on veut qu'ils soient bien », indique-t-il. Jonathan St-Onge, producteur à Saint-Robert en Montérégie abonde dans le même sens. « Moi, j'ai appris l'espagnol. Je jase beaucoup avec eux durant les pauses; je trouve ça important. Et quand je reçois de nouveaux travailleurs, deux

Ce n'est pas grand-chose, mais c'est une marque de respect qui fait la différence », croit-il.

Mariée à un travailleur

Avant d'arriver au Potager Riendeau, Karla Perez détenait un petit commerce à Saint-Rémi doté d'un poste de transfert de fonds. En 10 ans, elle a côtoyé beaucoup de travailleurs étrangers qui passaient par son entreprise pour envoyer de l'argent à leur famille. « J'ai développé des liens avec eux, parce que je parlais leur langue », indique-t-elle. Cette dernière a même rencontré son mari ainsi. Ce travailleur mexicain était à l'emploi du Potager Riendeau. « C'est lui qui m'a dit qu'un poste se libérait ici et c'est comme ça que j'ai été



Cynthia Lamontagne

Agente aux communications, AGRICARRIÈRES

La saison maraîchère s'amorce, ce qui signifie que plusieurs travailleurs agricoles reviendront prêter main-forte dans les champs québécois! Pour assurer le recrutement, l'intégration et la formation de vos employés, AGRICARRIÈRES, comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, vous propose plusieurs outils et programmes qui sauront vous appuyer durant la saison 2021!

AGRI-connexion : la nouvelle application mobile pour les travailleurs étrangers temporaires (TET)

Lancée au printemps 2021, l'application AGRI-connexion vise à offrir un accès rapide, simple et efficace aux TET face à toutes les informations liées à leur intégration au sein des fermes du Québec. Pour assurer la compréhension, les contenus sont évidemment en espagnol, mais également disponibles en français et en anglais.

Grâce à l'application, les TET peuvent trouver des réponses brèves et claires à leurs questions sur leurs droits, leurs obligations, la santé et la sécurité à la ferme, les conseils pratiques pour vivre au Québec, etc.

De plus, pour aider les nouveaux arrivants à naviguer dans les communautés rurales, AGRI-connexion présente les services essentiels : les soins de santé, les événements communautaires, les transports, la météo et les informations consulaires.

Bien que l'application soit destinée aux TET, elle peut également servir d'outil pour les employeurs qui souhaitent trouver l'information nécessaire à de bonnes relations de travail avec leurs employés étrangers.

Téléchargez gratuitement AGRI-connexion en vous rendant dans l'App Store et Google Play. N'oubliez pas d'inviter vos TET à la télécharger!

Utilisation des pesticides sous surveillance, une formation reconnue par CanadaGAP

CanadaGAP exige que toutes les personnes qui appliquent des pesticides sans détenir un certificat suivent une formation reconnue. Grâce à la formation en ligne *Utilisation des pesticides sous surveillance*, les travailleurs et producteurs agricoles seront en mesure d'appliquer

Main-d'œuvre locale et étrangère : des outils pour faire fructifier votre recrutement et fertiliser les connaissances de vos employés

des pesticides sous la surveillance d'une personne détenant un certificat, et ce, de façon sécuritaire.

Par le biais de vidéos interactives, la formation amène les participants à :

- Reconnaître les grands impacts liés à la salubrité;
- Reconnaître les symboles liés aux risques pour la santé présents sur les contenants et les étiquettes de pesticides;
- Respecter les règles de manipulation et les procédures de prévention des risques liés au transport de pesticides, à l'application et au nettoyage;
- Réagir en cas de situations d'urgence.

Au terme de la formation, la réussite de l'examen final permet aux participants d'obtenir une attestation pour l'utilisation des pesticides sous surveillance, selon les normes CanadaGAP.

Utilisation des pesticides sous surveillance est disponible en français et en espagnol en tout temps sur l'espace numérique d'apprentissage CIBLE : cible.agricarrieres.qc.ca

Recruter des travailleurs montréalais via le service Agrijob

Le service Agrijob vise le recrutement, le placement et le transport de candidats issus de la région de Montréal, dans le but de combler des emplois offerts par plus de 100 entreprises agricoles de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

- Grâce au virage qualité en cours depuis plusieurs années, les candidats :
- Sont présélectionnés avec soin;
- Sont motivés et ont un intérêt envers l'agriculture;
- Ont les qualités requises pour effectuer le travail;
- Et sont disponibles sur une base occasionnelle, saisonnière ou même, annuelle!

Pour en apprendre davantage sur le service Agrijob, rendez-vous au agrijob.info ou téléphonez au 514 710-5115 (producteurs de la Montérégie) ou au 514 983-3628 (producteurs de Lanaudière et des Laurentides).

Recruter et former des employés locaux grâce à AgriEmploi

Accessible en tout temps, et ce, partout à travers le Québec, le programme



AGRI-CONNEXION



AgriEmploi permet de former et d'intégrer en emploi des personnes avec ou sans expérience ou formation en agriculture.

Pour se faire, les Centres d'emploi agricole (CEA) s'occupent d'abord de jumeler un employeur et un candidat inscrits au programme AgriEmploi. Une fois réunis, le programme d'une durée de 24 semaines peut commencer : l'employeur forme directement sur les lieux de travail le candidat selon la méthode du compagnonnage. Ainsi, l'employeur, qui possède une formation ou de l'expérience dans un secteur visé, agit en tant que compagnon en transmettant ses connaissances, ses techniques de travail et les bonnes pratiques de l'industrie à un apprenti. Tout au long du programme, l'employeur bénéficie du soutien gratuit du CEA pour assurer l'intégration et le maintien en emploi du candidat. Il a également droit à un remboursement régressif du salaire de son nouvel employé. À la fin du programme, l'employé pourra travailler à temps plein et de façon permanente au sein de l'entreprise de l'employeur.

Un **carnet d'apprentissage spécialisé en production maraîchère** aide l'employeur à planifier et à faire le suivi de la formation du candidat. Il regroupe toutes les compétences que l'apprenti doit acquérir et maîtriser : préparer mécaniquement le sol, implanter une culture maraîchère en champ, participer à l'entretien des équipements et des bâtiments, etc.

Pour prendre part au programme AgriEmploi destiné aux ouvriers en production maraîchère, les personnes intéressées (employeurs et candidats) doivent s'inscrire auprès du CEA de

leur région. Les coordonnées des CEA sont disponibles en ligne au emploiagricole.com ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8630.

Agrifrancisation : programme de francisation en milieu de travail

S'adressant aux résidents permanents, aux citoyens canadiens et aux TET, Agrifrancisation favorise le maintien en emploi et la polyvalence de personnes parlant peu ou pas le français.

Ce programme propose un accompagnement gratuit et personnalisé en milieu de travail. Il permet de développer plusieurs compétences en français selon le niveau des employés :

- Communication orale et écrite;
- Habiletés de calcul en français;
- Vocabulaire spécifique lié à l'emploi;
- Compréhension des tâches.

Pour obtenir plus d'information, contactez le CEA de votre région : emploiagricole.com ou 450 679-0540, poste 8630.

D'autres programmes pourraient s'ajouter à ceux-ci en cours de saison, restez à l'affût!

Bonne saison 2021!

agricarrieres.com | Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole

Maison de l'UPA | 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 535, Longueuil (Québec) J4H 4E7

info@agricarrieres.qc.ca



agroalimentaire

Volailles : un coup de pouce des EVQ pour Francis Giasson

Un jeune éleveur de volailles de La Présentation, Francis Giasson, figure au nombre des cinq récipiendaires du Programme d'aide à la relève 2021 des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ).

L'aviculteur de 37 ans est aujourd'hui associé avec son père, Michel Giasson, au sein de l'entreprise familiale, la Ferme FMG. La passion de la volaille est d'ailleurs une affaire de famille chez les Giasson, car déjà, les enfants de Francis et de sa conjointe Genève Nollin, Mathis et Élisabeth,

âgés respectivement de 6 et 4 ans, adorent accompagner leur père dans les poulaillers, comme il le faisait lui-même à leur âge avec son père.

Avec ce programme, les Éleveurs de volailles du Québec soutiennent la relève des éleveurs de poulets en accordant un

prêt de quota de 300 m². Ce prêt permettra aux gagnants de s'établir de façon autonome et de pouvoir mettre en place des entreprises durables. Soutenir la relève avicole est une grande priorité pour l'organisation qui prône le maintien du modèle de ferme familiale qui caractérise le secteur et qui contribue grandement à la vitalité économique et sociale de nos régions rurales. Pour la région administrative de la Montérégie, l'élevage de poulets génère des revenus de plus de 228 M\$.

« Chaque année, les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers de soutenir la relève avicole. Ce programme nous permet d'assurer le développement à long terme de notre filière en aidant les jeunes éleveurs d'ici. Au nom de tous les éleveurs de poulets et de dindons du Québec, félicitations aux gagnants de cette année et bon succès dans votre aventure avicole! », a souligné Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec.

« Ce prêt de quotas, c'est un très beau cadeau. Ce soutien va nous aider à mieux rentabiliser la ferme et ce sera plus facile pour moi de léguer une ferme prospère à mes enfants, s'ils décident un jour de prendre la relève », a mentionné le lauréat Francis Giasson. ←



Francis Giasson, copropriétaire de Ferme FMG à La Présentation, s'est vu accorder un prêt de quota de 300 m² dans le cadre du Programme d'aide à la relève des Éleveurs de volailles du